LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 70,561

DIX-HUITIEME ANNEE—No 246 MONTREAL, JEUDI 21 AOUT 1902 DIX PAGES—UN CENTIN

Conseil Législatif Qué

Une pauvre Femme Martyre d'abord, Victime ensuite d'un Crime Révoltant

Mme Joseph Mathurin, née de Champlain, (Haubeline) tuée à coups de poignard dans son lit pendant qu'elle sommeillait -- La scène de cette sanglante Tragédie est racontée par le meurtrier lui-même au geôlier de la prison.

Après avoir accompli son crime, le meurtrier fait sa toilette devant le cadavre de sa malheureuse victime et va réveiller son frère à qui il raconte ce qui s'est passé.

Mathurin fut un excellent ouvrier jusqu'au jour où il s'adonna aux liqueurs enivrantes — La boisson et la jalousie seraient les véritables causes qui ont conduit le malheureux à commettre son crime.

Québec, 21 — Le crime hideux dont nous avons donné quelques détails, hier, a mis en émoi l'intelligente population de la ville de Saint-Thomas de Montmagny. On en parle à tous les foyers, non seulement, à Montmagny, mais partout où la nouvelle est connue.

Des centaines de curieux accourent des quatre coins du district, pour visiter le théâtre du drame, et voir le corps de la martyre. J'en arrive moi-même et j'avouerai franchement qu'il m'est pénible de faire une description de la tragédie. Malgré ma longue expérience au contact de scènes sanglantes, de toutes sortes, jamais aucun crime ne m'a révolté autant que celui qui vient d'être commis.

Cette fois, nous sommes en présence

D'un lâche assassinat

prémédité par un époux sans coeur, qui a expédié devant notre Juge Suprême, une femme rieuse, une épouse modèle, une mère chrétienne et dévouée.

Joseph (Jos) Mathurin, n'avait aucune raison, même la plus mauvaise, de lui faire subir de mauvais traitements, encore moins de la tuer. Si un crime semblable avait été commis dans quelque petite ville des tEats-Unis, de l'Ouest, ou du Sud, la population aurait bientôt fait justice à son auteur, en le pendant au premier arbre trouvé. Nous devons rendre ce témoignage aux habitants de Montmagny : c'est que si toutefois ils sont justement indignés contre le meurtrier ,ils ne font pas montre de leurs sentiments et ils s'inclinent avec respect devant la justice des hommes, qui suivra son cours sans entrave, j'en suis convaincu.

Depuis un demi-siècle, aucun crime de cette nature n'a été enregistré dans les annales criminelles du district de Montmagny.

Le chagrin de tous les citoyens qui ont à coeur le soutien de la bonne réputation de leur petite ville est légitime. Je m'explique le désir exprimé par quelques-uns pour que les journaux en parlent le moins possible, mais sans entrer dans des détails inutiles, je crois accomplir un devoir en mettant ce crime à nu. Quand ce ne serait que pour en faire voir toute la laideur aux jeunes gens qui seraient tentés de perdre les sages enseignements de leur confesseur et de leurs parents.

Jos. Mathurin était un citoyen en vue de Montmagny, tant par la position enviable qu'il s'était créée dans le commerce que par son caractère franc et jovial. Fils d'un pauvre navigateur, il quitta vite les bancs de l'école du village pour travailler. Il apprit son métier de ferblantier-couvreur et plombier à Québec, puis il travailla successivement dans diverses paroisses pour le compte des autres. C'est au cours d'un séjour à Pabos, comté de Gaspé, qu'il fit la connaissance de

Mlle Haubeline de Champlain

plus tard sa femme, aujourd'hui sa victime.

Mathurin ouvrit une boutique pour son compte personnel dans sa ville natale, il y a une douzaine d'année, et il a marché de succès en succès depuis un ou deux ans. Plus tard, soit vers 1899, il épousa Mlle de Champlain, une jolie brunette, instruite, intelligente et membre d'une famille de distinction. La jeune fille ne fit aucun cas du manque de vernis de son cavalier, et elle ne vit en lui qu'un honnête ouvrier.

De fait, Mathurin était alors un modèle de sobriété, et son unique ambition était d'apporter l'aisance à son foyer. Ouvrier habile, il ne tarda pas à agrandir sa boutique, qui est aujourd'hui transformée en un grand magasin général de quincailleries, lequel ferait envie à bien des marchands de la ville. Le magasin, situé au premier étage d'un vaste édifice à deux étages, dont Mathurin est le propriétaire, renferme pour environ $8,000 de marchandises.

Les époux Mathurin habitaient le second étage et Raoul Mathurin, frère de Joseph, dont il était le commis, logeait dans les mansardes avec M. Dupuis, photographe, qui a son atelier en arrière de la maison.

Une épouse martyre

Les affaires marchèrent bien jusque vers l'an dernier, alors que Mathurin donna des signes inquiétants d'un goût trop prononcé pour la dive-bouteille. De ce moment commencèrent les peines de Mme Mathurin, qui ne négligea rien pour ramener son mari dans la bonne voie. Que de longues veillées elle passa, penchée sur des livres de comptabilité, qu'elle s'efforçait de tenir scrupuleusement, afin d'éviter les conséquences de la vie désordonnée de son mari, qui rentrait trop souvent ivre. Ce sont les voisins, témoins discrets de cette lutte de la vertu contre le vice, qui savent les sacrifices que l'épouse s'est imposés pour tenir la maison à flot, tandis que l'époux dépensait follement le fruit de plusieurs années de travail.

L'an dernier, Mme Mathurin, dont la santé était devenue chancelante, dût suivre un traitement à l'hôpital. Lors de sa convalescence, elle exprima le désir d'y faire un plus long séjour, mais son mari allégua qu'il avait besoin d'elle à la maison, pour prendre soin de ses deux enfants, Hormisdas et Bernadette, âgés de huit et de six ans, respectivement. La pauvre femme retourna bien à contre-coeur sous le toit conjugal.

Depuis cette époque, Mathurin s'est conndit de plus en plus mal. On dit qu'il querellait sa femme à propos de tout et de rien. Il en était jaloux et tout le monde s'accorde à dire que tout ce dont il pouvait être jaloux, c'était de la supériorité de sa femme, mise en regard de son ignorance à lui et de son inconduite.

Dans ses moments d'ivresse, il se plaisait à décrier sa femme qu'il accusait d'ypocrisie, et il lui reprochait d'avoir été élevée dans un couvent, d'avoir voulu se faire religieuse, de se croire d'une meilleure origine qu'une autre parce que plusieurs membres de sa famille sont prêtres, enfin toute une kyrielle sur ce tonlà. Comme je l'ai déjà dit, Mme Mathurin vivait en bonne chrétienne, s'approchant fréquemment de la sainte table, presque tous les dimanches, me dit-on. On l'a vu communier encore dimanche dernier, à la basse messe.

Est-ce un drame du whisky ?

A part quelques personnes qui prétendent que Mathurin doutait de la fidélité de sa femme, les gens croient que le meurtre a été commis sous l'influence de la boisson. Il est vrai que Mathurin n'a pas bu mardi, il appert même qu'il aurait refusé de prendre, vers 7 heures du soir, un verre de bière que lui offrait un client, chez qui il était allé percevoir le paiement d'un achat. Mais dans l'opinion des connaisseurs — il y en a à Montmagny comme ailleurs — Mathurin, qui s'était enivré comme un Polonais, lundi dernier, ne pouvait avoir repris l'usage de toutes ses facultés mentales, le lendemain soir. Il souffrait encore, paraît-il, du délire de la bosson. C'est d'ailleurs ce qu'il prétend lui-même, puisqu'il a fait cette confession, hier soir, au geôlier Paquet.

Les détails de son crime relatés plus loin, les contradictions que l'on trouve dans les déclarations qu'il a faites à son frère, après l'assassinat, dénotent en effet un cerveau désquilibré. Je tiens de bonne source que depuis quelque temps, Mathurin avait peine à voir clair dans ses affaires. Pour me servir d'un terme commercial usité

Il était " serré " dans ses finances,

et il lui fallait trouver $700 avant le 4 septembre, pour rencontrer ses obligations. Dans la soirée de mardi, il travaillait dans ses livres avec sa femme au bureau de son magasin, lequel était brillamment éclairé à l'électricité. Les voisins ont vu cela, et personne n'a rien remarqué d'anormal entre les deux époux. Vers 9.30 heures, Mme Mathurin monta se coucher dans sa chambre, où son époux la rejoignit vers onze heures.

Horrible confession

La scène du meurtre, aucun autre que Mathurin ne peut la décrire. Et c'est ce qu'il a fait d'une manière incomplète, hier soir, en conversant avec le geôlier Paquet. :

"Rendu dans ma chambre, dit-il, je me couchai et me mis à lire un journal. Ma femme dormait. Tout à coup je sentis une voix intérieure me dire : "Il faut que tu la tue ,et j'ai obéi, sans songer aux conséquences. Je lui ai donné un grand coup de poignard, puis pour terminer ses souffrances, je lui en donnai un autre."

On sait que Mathurin s'est servi d'un long couteau de chasse à lame aiguisée sur les deux côtés. C'était une arme terrible et meurtrière, dans les mains d'une personne qui en frappe une autre pendant son sommeil. On ne sait si l'assassin a d'abord frappé au coeur, puis à la gorge. Ce détail est de peu d'importance, puisque les deux blessures étaient mortelles. Les docteurs Boily et Théberge n'avaient remarqué que la blessure à la gorge, lorsqu'ils ont vu le cadavre. L'autre blessure a été découverte par les femmes qui ont fait l'ensevelissement.

En face d'un cadavre

J'ai vu le cadavre ensanglanté de la pauvre femme sur le lit défait. Il était dans le même état que lorsqu'il fut découvert après le crime. La défunte, vêtue d'une légère camisole, était étendue sur le dos. Elle avait une jambe repliée sous l'autre, dont le pied pendait hors du lit.

Rien n'indiquait qu'il y a eu lutte, ce qui confirme la théorie qu'elle a été surprise par la mort durant son sommeil. A part sur les couvertures du lit,on ne voyait aucune trace de sang. Des perquisitions ont amené la découverte d'une laserviette maculée de sang, dont Mathurin a dû se servir pour se laver les mains.

Le prisonnier a dit la vérité au geôlier, il devait être déshabillé au moment du crime ; cependant, on n'a trouvé, parmi la lingerie, aucune camisole tachée de sang.

Lorsque l'assassin alla réveiller son frère pour lui dire qu'il avait tué sa femme, il était entièrement vêtu de ses meilleurs habits, avec collet et manchette en toile. Il a dû faire sa toilette en présence du cadavre encore chaud, ajuster sa cravate dans le grand miroir du bureau de toilette, qui lui renvoyait l'image grimaçante de sa victime palpitante dans les affres d'une épouvantable agonie.

De même que le reste de la maison, la chambre est meublée avec goût. Des images de saints sont accrochées aux murs et des statuettes ornent les meubles. Bref le spectacle est à la fois triste et épouvantable.

L'enquête sur les causes de la mort de Mme Mathurin a été conduite avec tact et diligence par

M. le Dr Gosselin

coroner du district. Elle dura 2 heures environ et elle fut tenue dans la grande salle de la maison où s'est déroulé le drame.

Les jurés de l'enquête du coroner étaient MM. Télesphore Gendreau, président, Roméo Lespérance, Zéphirin Gamache, William Gamache, Alphonse Caron, Paul Proulx et Honoré Têtu.

Le premier témoin entendu est le Dr Joseph Edmond Boily, de Montmagny. Il a été appelé par M. le vicaire Galarneau, probablement pour constater la mort de la défunte, car en arrivant sur les lieux, c'est tout ce qu'il a constaté, et la mort remontait alors à une ou deux heures. La blessure au cou était suffisante pour causer la mort.

A suivre sur la page 7.

LE VERDICT ACCUSATEUR

"Nous soussignés, jurés, dument assermentés, ce 20e jour d'aout 1902, par M. le coroner Gosselin, etc., etc., rendons le verdict suivant : "Que la dite dame Haubéline de Champlain est décédée de mort violente en la ville de Montmagny, dans la nuit du 19 au 20 aout courant ;

"Que les causes de la mort, d'après le témoignage des médecins, rapporté à l'enquête, sont dues à la coupure de la section ou artère carotide droite, atteignant toutes les parties molles jusqu'aux os, exceptant l'œsophage.

" Que la blessure est causée par un instrument tranchant, rasoir ou autre, et que la plaie est nette.

" Que par suite des témoignages entendus et des aveux qui ont été faits, nous déclarons que l'auteur du meurtre est le nommé Joseph A. Mathurin, ferblantier-marchand, de la ville de Montmagny, et nous le tenons criminellement responsable. Et, à cet effet, nous maintenons le mandat d'arrestation émané contre lui et qui a été exécuté par le grand constable Fortin, du district de Montmagny, en vertu du mandat du coroner à ces fins.

" Et nous avons signé par notre président, M. Télesphore Gendreau.

" Donné à Montmagny, ce 20 aout 1902."

A la recherche de Jérémie Rochefort

Le capitaine Lefebvre de Valleyfield, est chargé par des parents désolés de retrouver leur fils.

Le capitaine Alfred Lefebvre, de Valleyfield, est à la recherche d'un jeune homme au sujet duquel on nourrit les plus vives inquiétudes.

Le jour même où un cirque était de passage à Montréal, Mme Caroline Rochefort venait à Montréal pour y voir son fils qui était employé dans une boutique de marchand-tailleur de la rue Ste Catherine.

A sa grande surprise, la pauvre femme ne retrouva pas son fils où elle s'attendait à le voir et fouilla toute la ville sans en pouvoir découvrir les traces.

Il y a dix-neuf jours que le jeune garçon est disparu et la mère infortunée n'a pas eu une seule nouvelle de lui depuis ce temps-là.

Le disparu, nommé Jérémie Rochefort, est âgé de 16 ans et est d'une forte stature, pesant cent quarante livres Il mesure cinq pieds et cinq pouces de taille. Il a les cheveux blonds et les yeux bleus.

Le jeune garçon est vêtu d'un pantalon gris et d'un gilet noir.

La famille du jeune disparu est, naturellement, dans la plus grande désolation, et dans une complète inquiétude sur son sort.



JEREMIE ROCHEFORT

St Jerome est envahie par d'audacieux Cambrioleurs

Ils visitent tous les hôtels et tous les magasins la nuit dernière.—Les armes, l'argent et les liqueurs semblent être tout particulièrement l'objet de leur affection.

St Jérôme, 21 — La nuit dernière, nous avons été visités par une bande de voleurs organisés qui ont pillé un grand nombre d'établissements. Tous les magasins et tous les hôtels ont reçu la visite de ces cambrioleurs. La bande est nombreuse et a dû opérer à plusieurs endroits à la fois, car il est impossible que le même groupe ait pu, dans la même nuit, enfoncer autant de magasins et crocheter autant de tiroirs.

L'établissement qu'on suppose avoir été vitié le premier est celui de M. Godmer, marchand et hôtelier. Les voleurs ont pénétré dans sa maison en crochetant une porte, et se sont emparés de tout le contenu des poches d'habit de M. Godmer, c'est-à-dire d'une somme rondelette. Ils n'ont pu pénétrer dans le magasin. Leur deuxième visite a été enregistré chez M. Lavolette, marchand de fer ; les aboiements du chien de garde les a forcés à déguerpir.

Ils se sont rendus ensuite chez M. Simard, épicier, où ils ont tenté d'entrer par deux portes différentes, mais elles ont toutes deux résisté ; les voleurs se sont alors rendus chez M. Castonguay, ils sont parvenus à ouvrir une fenêtre et à pénétrer dans le magasin ; heureusement que le tiroir à argent ne contenait que cinquante centins, dont il a été prestement soulagé. A l'hôtel Deschambault, les cambrioleurs ont pris une somme de $12.00 dans le tiroir à l'argent et $30.00 dans les poches d'habit d'un voyageur. Chez M. Bruno Beaulieu, marchand de quincailleries, ils ont enlevé un revolver, deux diamants à couper le verre et quatre rasoirs.

A l'hôtel Beaulieu, ils se sont fait une provision de liqueurs.

Ils n'ont fait aucune tentative contre les banques.

Ce matin, l'alarme a été générale ; partout on trouvait des traces de voleurs, mais pas de traces suffisantes pour les suivre à la piste.

Les cambrioleurs ont pris leurs outils dans une maison en construction, celle de M. Cléophas Robert ; toutes les portes ou fenêtres qu'ils ont ouvertes ont été forcées avec les mêmes outils.

Une battue générale a été organisée et on espère capturer les bandits. A en juger par leurs exploits, ils connaissaient bien les lieux où ils ont opéré et ont dû rester plusieurs jours à observer dans St Jérôme avant de se mettre à l'oeuvre.

On ne soupçonne personne de la place.

JEUNESSE VICIEUSE JUSTEMENT PUNIE

La police a arrêté, hier soir, vers onze heures, trois jeunes filles et deux jeunes garçons, sur le Parc Lafontaine, pour avoir causé du tapage, et s'être livrés à des actes d'indécence grossière. Deux fois déjà ils avaient été chassés de cet endroit pour avoir troublé la paix par leur conduite bruyante. Ce sont Georges Lépine, 19 ans ; Emile Bastien, 18 ans ; Rose-Anna Rheault, 17 ans ; Délias Goulet, 16 ans, et Marie-Anne Antonica, 15 ans. Les prisonniers ont été condamnés par le recorder Poirier, à un mois $20 ou deux autres mois. Marie-Anne Antonica subira son procès cet après-midi.

Grand émoi à l'Hotel de Ville

On crut à un écroulement de l'édifice.—La police responsable de la panique.

Les nombreuses personnes qui encombrent d'ordinaire le grand couloir du premier étage de l'Hôtel de Ville, attendant l'ouverture de la Cour du Recorder, ont subi une panique, ce matin. Entendant des détonations qui venaient de la cave, elles ont cru à des explosions, et ce fut un sauve-qui-peut général. On crut à des explosions de gaz, etc., que l'édifice était ni plus ni moins que menacé d'écroulement. Alors chacun de sortir, pour sauver sa vie.

Le surintendant de notre palais municipal, M. Drouin, constatant cette épouvante générale, descendit bravement dans le sous-sol tout en souriant de cette frayeur dont il soupçonnait la cause. Les murs de l'édifice étaient solides, les tuyaux étaient en ordre ; rien d'anormal. Seulement des officiers de police étaient réunis dans la salle souterraine qui leur a été réservée et ils s'exerçaient au tir à la cible. De là tout l'émoi. Personne n'a été tué, attendu qu'il n'y avait pas de voleurs à la portée.

UN JEUNE GARCON ECRASE PAR UN WAGON

Joseph Lacroix, 11 ans, tombe sous les roues d'un wagon, à Saint-Henri.

Il a eu la jambe gauche amputée — Sa mère est dans un état critique.

Pauvre petit ! C'est ce que disaient, hier soir, les gens de St Henri, en apprenant le terrible accident arrivé au jeune Lacroix.

Joseph Lacroix est âgé de 11 ans. Il est le fils du capitaine Lacroix, du yacht "Alsione," appartenant à M. Molson, de la Banque Molson. Hier encore il était rayonnant de santé et de joie, et aujourd'hui, il est gisant, sur un lit d'hôpital, ayant une jambe amputée au-dessus du genou, et souffrant des douleurs atroces.

Hier après-midi, vers quatre heures, il partit de la résidence de son père, No 160 rue St Philippe, pour aller acheter quelque chose à l'épicerie voisine. Pour cela, il lui fallait traverser la voie ferrée du Grand Tronc.

Comme on le sait, il n'y a pas de barrière à cet endroit, quoiqu'il y passe des trains à toutes les minutes. C'est là une lacune impardonnable. Nous n'entendons pas ici établir les responsabilités, mais nous constatons seulement un fait. Le besoin d'une barrière à cet endroit est d'une nécessité absolue, et nous espérons que le terrible accident d'hier fera ouvrir les yeux à qui de droit.

Lorsque le jeune Lacroix voulut traverser la voie ferrée, un train de fret était stoppé vis-à-vis la rue St Philippe.

Les détails exacts de cet accident sont encore inconnus, même de la famille. Il y avait bien deux petits garçons en compagnie du jeune Lacroix, mais ces deux enfants ont été tellement impressionnés qu'il a été jusqu'à présent impossible de leur faire raconter la chose telle qu'elle est arrivée.

Il appert qu'il sauta sur un wagon de fret pour passer par dessus, afin de traverser la voie. Mais aussitôt qu'il se fût suspendu au wagon, le convoi se mit en mouvement. Le choc fit tomber le malheureux enfant, qui roula sous les roues du convoi. Il eut une jambe entièrement écrasée et l'autre assez sérieusement mutilée. Il fut retiré de sous les roues par un facteur du bureau de poste, nommé Laurin, qui passait là à ce moment, et transporté dans le magasin de madame McDonald, à quelques pas de là.



Le jeune Jos. Lacroix

La pauvre victime fut admirable de courage et de sang-froid. Quoique perdant du sang en abondance, il ne perdit pas connaissance, et cria à ceux qui l'entouraient : "Apportez-moi donc une corde pour m'attacher la jambe !"

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée en toute hâte et arriva sur les lieux quelques minutes après. A l'hôpital Notre-Dame, les médecins jugèrent prudent de pratiquer tout de suite l'amputation de la jambe gauche, un peu au-dessus du genou. Quant à la jambe droite, elle est très mutilée, mais ne porte que des plaies superficielles.

Le jeune Lacroix a gardé sa connaissance jusqu'à ce que les médecins lui eussent administré des anesthésiques pour pratiquer l'amputation. Il a perdu une grande quantité de sang, ce qui l'a beaucoup affaibli. C'était un garçon très bien constitué, très fort et très joli. Il était intéressant, il était très prudent et avait souvent empêché ses petits amis de commettre des imprudences en traversant la voie ferrée. Hier matin, il avait été témoin de l'accident arrivé au malheureux Romuald Dumontais, et où ce dernier avait perdu la vie en se faisant écraser la tête sous les roues de sa voiture. Cela l'avait grandement impressionné.

Ce matin, quoique très faible, le petit blessé était dans un état rassurant. Il supporte ses souffrances affreuses avec un courage et une force extraordinaires, pour un enfant de son âge.

Madame Lacroix, mère de la victime, est dans un état très critique depuis le terrible accident arrivé à son enfant. Elle a perdu connaissance plusieurs fois et on a dû faire venir le prêtre. Ce matin, sa condition ne s'est pas améliorée et elle inspire encore des craintes sérieuses.

A SA DERNIERE DEMEURE

Hier matin, ont eu lieu, à l'Ile Bizard, les funérailles de Dame Emma Sénécal, épouse de M. Napoléon Boileau, entrepreneur,

Dès huit heures, beaucoup de parents et d'amis stationnaient devant la demeure mortuaire, Vers 9.30 heures, eut lieu le départ du convoi funèbre pour l'église paroissiale.

Etaient présents MM. Philéas Boileau, Patrick Théoret, Honoré Sénécal, Aldéric Boileau, Napoléon Boivin et Napoléon Boileau, jr, tous proches parents de la défunte.

Le deuil était conduit par M. Napoléon Boileau, son époux, et par ses enfants : Emile, Wilfrid, Ulric, Hormisdas et Aristide, Léonida, Maria, Imelda et Laure.

Remarqués dans le cortège, MM. F. D. Monk, M.P. pour Jacques-Cartier; J. A. Chaurest, M.P.P. pour Jacques-Cartier ; Dr Roy, Dr Ladouceur, G. Boileau, N.P., M. C. St Jean, arch., Montréal ; Emery Dutour, Emery Paiement, Stan. Wilson, Alphonse Boileau, Damase Boileau, Aldéric Théoret, Rodolphe Ouimet, N.P., E. Alp. Boileau, E.E.M.; Bruno Brunet, Napoléon Brunet, Odilon Deschamps, Ensèbe Théoret, etc.

Le service funèbre a été célébré par M. le curé J. Mallette, assisté de M. le curé Bourget, comme diacre, et le Père supérieur du noviciat de Ste Croix, comme sous-diacre.

Etaient aussi dans le sanctuaire : MM. les abbés Ant. Roy, Stan. Desjardins et G. E. Boileau, clercs.

Le choeur, sous la direction de MM. Trépanier, maîtres de chapelle de Ste Geneviève et de l'Ile Bizard respectivement, ont rendu la messe des morts de Perrault.

Nous offrons encore une fois nos sincères sympathies à la famille de la défunte.

FETE CHEZ LES FRANCISCAINS

La fête de St Louis, roi de France, patron des Frères du Tiers-Ordre de St François, aura lieu dimanche soir, 24 août, à la chapelle des RR. PP. Franciscaines, 1222 rue Dorchester. Le soir, à 7 heures, chant des Complies ; à 7½ hrs, panégyrique du Saint et Salut solennel. Tous les Frères des différentes fraternités sont invités.

LE PARLEMENT DU CAP

Officiellement ouvert hier — Plusieurs bills importants

Cape Town, 21 — Sir Walter-Hely-Hutchinson, gouverneur de la Colonie du Cap, a ouvert le Parlement, hier. Il a dit qu'un bill serait présenté à l'effet d'indemniser les autorités qui ont subi des pertes durant la période où la loi martiale a été mise en vigueur ; un autre bill pourvoit à la défense de vendre des liqueurs alcooliques aux noirs.

Le juge Devilliers vient d'informer le Conseil législatif qu'il a adressé au gouverneur une protestation contre la tentative faite de suspendre la constitution. Le juge déclare qu'une politique basée sur un sentiment de défiance contre l'une des races européennes implantées en Afrique n'aura jamais pour effet de disiper les haines de race.

Serait-ce toute une Bande Organisée

L'affaire Coté - Vaillancourt entre dans des développements intéressants.

La fameuse affaire Côté-Vaillancourt vient d'entrer dans une nouvelle phase.

Le fils même de la femme Vaillancourt a été arrêté, hier soir, à Brownsburg, par les détectives Guérin et Riopel. On l'accuse de complicité dans les vols dont on accuse sa mère.

Arthur Vaillancourt, — le prisonnier, — demeurait à Montréal, jusqu'à il y a quelques mois. Il quitta notre ville en même temps que sa mère et le nommé Côté, et tous s'en allèrent demeurer à Brownsburg, comté d'Argenteuil. Là, Vaillancourt ouvrit une maison de pension et prit, dans sa demeure, sa mère et son ami Côté, qu'il avait intimement connu à Montréal.

Côté prit du service à la "Dominion Cartridge Coy", et y travailla pendant plusieurs mois.

C'est un fait reconnu que très souvent il venait à Montréal, en mission "secrète."

En maintes circonstances, à son retour, on l'a vu vendre des marchandises de toutes valeurs et de toutes dénominations chez les citoyens de Brownsburg. On l'appelait le "Juif", parce que, le samedi, il quittait l'ouvrage pour vendre plus à loisir ses bibelots.

On dit que le nommé Arthur Vaillancourt l'aidait dans cette tâche.

Des informations ayant été obtenues contre ce dernier, on est allé l'arrêter chez lui, et les détectives l'ont fait identifier par MM. Franklin et Gilbert, comme étant l'un des individus qui ont vendu quantité d'effets appartenant à MM. Henri Robert, de "La Presse", etc.

Le nombre des objets également détaillés à Brownsburg, même, est incalculable. Des détectives devront faire là une étude spéciale de la cause.

Arthur Vaillancourt se défend avec une admirable habileté. Il prétend ne pas connaître très bien le nommé Côté, et semble très affecté, quand on lui dit que sa mère était de moeurs plus que légères.

L'Eglise St Antoine et la voie du Pacifique

Des négociations sont entamées pour changer l'église de place

Depuis longtemps, le Pacifique a l'intention de redresser toutes les courbes à sa voie depuis Montréal Junction jusqu'à la gare Windsor.

Les ingénieurs occupés à cet effet ont réussi pour ce qui regarde l'espace compris entre les rues Canning et des Seigneurs. Le seul obstacle qui empêche cette ligne droite d'être prolongée jusqu'à la gare Windsor est l'église St Antoine et le Pacifique a entamé des négociations avec cette paroisse, mais sans aucun résultat jusqu'aujourd'hui, quoique les marguilliers se réunissent tous les dimanches pour discuter la situation.

Actuellement, il y a une cinquantaine d'Italiens travaillant à l'élévation du talus de la nouvelle voie et ils seront bientôt rendus à la côture de séparation entre la propriété de l'église et celle du Pacifique.

Si une entente est possible, le Pacifique posera deux nouvelles voies entre la jonction et la gare Windsor.

FATAL ACCIDENT DE VOITURE

Mlle Sheridan succombe à ses blessures

Il y a une dizaine de jours, Mlle Elizabeth Sheridan, demeurant chez son frère, au No 498 avenue Argyle, à Westmount, était victime d'un accident de voiture. Elle se promenait en voiture et conduisait elle-même son cheval. Ce dernier ayant soudainement pris l'épouvante, Mlle Sheridan tomba sur le sol et s'infligea des blessures dont elle est morte hier soir. Elle était âgée de 45 ans, et était la fille de feu James Sheridan.

ON SIEGERA EN PLEIN AIR

Owenboro, Ky., 21 — Jane Woolsey, arrêtée sous l'accusation de tenir un alambic, n'a pu pénétrer en cour, étant trop grosse pour franchir la porte. Le commissaire chargé de l'instruction, demande aux autorités de Washington l'autorisation de siéger en plein air.

La prisonnière pèse 430 livres.

UN COMPATRIOTE DISTINGUE DE DETROIT

M. l'échevin Tassé rend visite au maire ce matin

Le maire Cochrane a reçu, ce matin, la visite de M. l'échevin Louis E. Tassé, de Détroit. M. Tassé est le seul représentant canadien-français de la localité et il dit que dans un seul arrondissement il y a de 10,000 à 12,000 de ses compatriotes d'établis. Il parle en termes très élogieux de Montréal qu'il n'a pas vu depuis très longtemps. M. Tassé est le cousin de M. l'échevin Lavallée, le populaire représentant du quartier St Jacques. Chez lui les représentants du peuple reçoivent $100 par mois d'émoluments, soit $1,200 par année.

M. Tassé est un des nôtres qui font honneur à notre nationalité, de l'autre côté de la frontière et qui a su s'élever au premier poste, parmi les siens. Il vient ici pour refaire sa santé rendue chancelante par ses nombreux travaux.

SPLENDIDE FETE DE NUIT

A l'occasion des travaux de construction du nouveau chemin de fer entre Labelle et le Nominingue.

Nominingue, 21 — Les travaux de construction du nouveau chemin de fer, entre Labelle et le Nominingue, ont grandement réjoui la population de cet endroit charmant, destiné à devenir un centre important, d'une beauté superbe, lorsque ce moyen de communication idéal sera devenu une réalité.

A l'occasion de cette excellente nouvelle, une magnifique fête de nuit avait été organisée, dimanche, le 17, sur le lac Bourget, situé à quelques arpents seulement du centre du village.

M. Joseph Laroche, un des colons les plus intelligents de cette région, un cultivateur modèle, et un guide renommé, avait fait les frais de l'illumination de sa maison, sise en un point culminant sur les bords enchanteurs du lac.

Une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation, et toute la nuit se passa en promenades aux flambeaux sur le lac, danses et divertissements de toutes sortes.

Un succulent souper avait été préparé pour la circonstance, et les nombreux convives y firent largement honneur.

On but avec enthousiasme à la santé de M. et de Madame Laroche, qui se sont multipliés pour mettre à l'aise leurs nombreux invités qui, de leur côté, n'ont pas manqué l'occasion de les en remercier bien hautement.

Le lac Bourget, sur lequel a été donnée la fête de nuit, est l'un des sept lacs qui entourent le village du Nominingue. Il est admirablement bien placé pour devenir la tête de la navigation, qui se fait sur les nombreux lacs qui communiquent tous les uns avec les autres. Ces lacs sont ainsi une route des plus utiles en même temps que des plus agréables pour les touristes qui affluent de plus en plus.

On aura une idée plus exacte de l'importance de cette route lorsque l'on saura que le lac Grand Nominingue a une circonférence de pas moins de 35 milles et le petit lac Nominingue, de 20 milles. Les autres lacs sont désignés sous les noms suivants : Lac Bourget, lac St Joseph, lac Ste Marie, lac Sawga et lac Laflèche. En outre de ces nappes d'eau, qui sont reliées les unes aux autres, il faut de plus mentionner le lac des Grandes Baies, qui se trouve aussi dans la paroisse et qui n'a pas moins de 55 milles de circonférence.

Dans le canton Loranger, on compte encore une infinité de lacs de toutes les dimensions, très poissonneux et très giboyeux.

La tête du lac Bourget sera le terminus du nouveau chemin de fer qui reliera bientôt le Nominingue à Montréal. Cet endroit acquerra ainsi une importance considérable, et d'ailleurs bien méritée.

UN CHEVAL PREND LE MORS AUX DENTS

De notre correspondant particulier.

Valleyfield, 21 — Un accident qui aurait pu avoir de bien plus graves conséquences est arrivé, lundi après-midi, en notre ville.

Madame Wilfrid Brunet, qui demeure au Bassin, à 3 milles de Valleyfield, se préparait à monter en voiture avec ses deux enfants, afin de venir à Valleyfield. Lorsqu'elle fut commodément installée, avec ses enfants à côté d'elle, on ne sait par quelle cause, le cheval partit tout à coup à fond de train. Dès le commencement, la courageuse femme fit tous ses efforts pour arrêter l'animal emporté, mais elle ne put y réussir.

Ce n'est qu'au bureau de poste de cette ville, distance d'environ 3 milles, qu'on réussit à l'arrêter, grâce à la bravoure et au sang-froid de M. Aimé Tessier, qui se jeta à la bride du cheval et réussit à le dompter.

Quant à madame Brunet, elle était presque évanouie. Ses enfants en furent quittes pour avoir éprouvé une grande peur. La voiture, sur son chemin, n'avait heureusement rencontré aucun obstacle.

ENFANT IMPRUDENT

Buckingham, 21 — Hector Bartlay, âgé de 12 ans, s'est grièvement blessé à la main gauche, en jouant imprudemment avec un revolver.

Ouf ! Il Fait Chaud !

Quelle pitié de voir, par un temps de chaleur semblable, des femmes couvertes d'une sueur abondante, s'evertuer sur une cuvée d'eau chaude ! Cela est tout à fait inutile. Si, seulement, elles savaient que le Savon Sunlight est plus efficace dans une eau froide ou tiède qu'un savon commun ne l'est dans une eau bouillante. Pourquoi transpirer auprès d'une cuvée d'eau bouillante ? Travaillez avec confort. Avez-vous déjà essayé le Savon Sunlight — la barre octogone ? Et avez-vous lu sur les boîtes de carton les instructions qui vous expliquent comment vous servir du Savon Sunlight. En ce temps de chaleur vous devriez essayer le Savon Sunlight pour votre propre confort. 228

LES ECOLES RELIGIEUSES

Le gouvernement est heureux qu'il n'y ait pas eu plus d'effusion de sang.

Paris, 20 — Les rapports disent que 2 officiers, 3 soldats, 8 jeunes filles et 10 paysans ont été blessés dans les bagarres de Saint-Méen. Les journaux ministériels se réjouissent du fait que les écoles religieuses ont été fermées sans grande effusion de sang. Le "Matin" dit que la tâche a été menée à bonne fin et terminée sans que trop de sang ait été versé.

Paris, 21 — Le "Gaulois" déclare que le rapport des sous-préfets au gouvernement, au sujet de l'agitation qui s'est produite à la suite de la fermeture des écoles congréganistes non autorisées, se termine en disant que la résistance est organisée, dirigée et soutenue financièrement par les royalistes et conseille des poursuites contre les chefs du mouvement qu'il accuse de rébellion.

Berne, 21 — Le conseil fédéral a décrété la mise en exécution obligatoire d'un article de la constitution défendant l'établissement de nouveaux couvents par les ordres religieux ou le rétablissement de congrégations supprimées. Trois mois de grâce sont accordés aux ordres religieux ayant enfreint la constitution pour se soumettre aux décrets en fermant les établissements.

UN PONT POUR LA RIVIERE BECANCOUR

De notre correspondant particulier.

Arthabaskaville, 21 — Il y a eu dimanche dernier, à Lourdes, dans le comté de Mégantic, une grande assemblée publique, convoquée par M. G. R. Smith, le populaire député de Mégantic, à l'assemblée législative. M. Smith était accompagné de M. George Turcot, M. P., pour Mégantic, de M. F. T. Savoie, de Plessisville, et de plusieurs autres libéraux influents de Mégantic. L'assemblée qui était nombreuse et enthousiaste, était présidée par M. F. Montreuil, maire de Lourdes.

Après avoir parlé de la politique provinciale et avoir rendu compte de son mandat parlementaire, M. Smith aborda la question du pont projeté de Lourdes, sur la rivière Bécancourt ; question qui intéresse au plus haut point la population de Lourdes.

En effet, le besoin d'un pont se fait sentir vivement à Lourdes. Le bateau traversier ne rend qu'un service insuffisant. D'abord, il est absolument impossible pendant une partie du printemps, tandis que pendant l'été et l'automne, souvent le bateau ne peut traverser qu'avec difficulté. En effet, la rivière Bécancourt, profonde sur ses bords, n'a presque pas d'eau au milieu. Il en résulte de graves inconvénients pour les gens de Lourdes, qui sont privés ainsi de communications avec Plessisville, qui est leur centre d'approvisionnements, et qui ont dû rester quelquefois pendant des semaines dans un isolement presque complet.

Aussi, depuis longtemps, on agitait la question d'un pont. La municipalité de Lourdes n'a que quelques années d'existence, et, en conséquence, ses moyens sont limités, il lui était impossible de bâtir seule le pont projeté. C'est alors que M. Smith s'intéressa à la situation. Il exposa le cas au gouvernement provincial, et il obtint pour le pont de Lourdes la somme de $900. Cette généreuse action de la part du gouvernement, obtenue grâce à l'énergie de M. Smith, va assurer la construction de ce pont qui doit assurer la prospérité de Lourdes.

M. G. Turcot adressa ensuite la parole, ainsi que M. F. T. Savoie.

Le Rév. L. N. Fiset, curé de la paroisse, fit un joli discours, au cours duquel il remercia M. Smith du dévouement qu'il avait déployé pour ses colons de Lourdes.

TERRIBLE CATASTROPHE

Wilmingham, Del., 21 — Huit ouvriers ont été tués, six sont manquants et trois autres ont été grièvement blessés par l'explosion de deux digesteurs dans la pulperie de la Jessup and Moore Paper Company, sur la rivière Christiana, aujourd'hui. Ceux qui n'ont pas été tués du coup ont été déchirés et brûlés par la vapeur. Le feu a pris dans les débris, mais, avec quelque difficulté, les pompiers ont réussi à le contrôler.

Les pertes sont estimées à $35,000.

LA VOITURE DU PRINCE DE GALLES

Elle est aujourd'hui la propriété de M. C. H. Catelli à Laprairie

La voiture dont s'est servi le Prince de Galles, aujourd'hui Edouard VII, lors de son séjour à Québec, en 1861, se trouve aujourd'hui la propriété de M. C. H. Catelli, qui en a un soin jaloux. Il s'en sert cependant pour les promenades de famille, à sa villa de la Rivière des Prairies.

C'est la municipalité de Québec qui fit faire cette voiture tout spécialement pour Son Altesse Royale. L'entreprise fut confiée à M. Verret, ouvrier habile, qui fit, en effet, un carosse superbe. Après le départ du Prince de Galles, la ville de Québec céda la voiture à M. Verret qui l'a vendit au sénateur Armand et ce dernier la passa à son gendre, M. Catelli, qui la possède encore et dont il ne voudrait se départir pour beaucoup, comme bien on pense.

UNE GRANDE CONFEDERATION

Le but que veulent atteindre les Boers

La Haye, 21 — Les généraux boers se proposent de retourner bientôt en Angleterre et de donner une série de conférences dans les principales villes. Ils auront une conférence avec le secrétaire des colonies, M. Chamberlain, au sujet de la future autonomie des colonies sud-africaines. On dit que les généraux entreront peut-être dans le conseil législatif de l'Afrique Australe.

Jamestown, Ile de Ste Hélène, 21 — Mille Boers, au nombre desquels sont le général Cronje, sa femme et son état-major, sont partis aujourd'hui pour le sud de l'Afrique.

Londres, 21 — On affirme que le but ultime poursuivi par les chefs Afrikanders sera la constitution en Afrique-Sud d'une grande confédération à majorité hollandaise.

LA GRANDE GREVE

Une conférence qui aurait la fin de la grève comme résultat

Atlantic City, N. J., 21 — La conférence sur la situation de la grève du charbon a eu lieu lundi soir, au cottage du sénateur Quay, et le résultat est que le sénateur Quay et son collègue le sénateur Boies Penrose, prépareront une conférence qui aura lieu probablement vendredi prochain, à Philadelphie, entre les représentants des propriétaires de charbonnages, les chefs des organisations des mineurs et les organisateurs des compagnons de chemins de fer.

La perspective est que la conférence de Philadelphie mettra probablement fin à la grève, attendu que des deux côtés on semble disposé à se faire des concessions réciproques afin de ramener la paix dans le bassin de l'anthracite. La délégation qui s'est réunie ici lundi soir, représentait la "People's Alliance", de Wilkesbarre, Penn.

Les mineurs demandent qu'on leur accorde le salaire de la journée de 10 heures pour 8 heures de travail et un système équitable dans la pesée du charbon. Quelques-uns des délégués étaient d'opinion que si les compagnies charbonnières ne veulent pas accorder la journée de 8 heures, les mineurs accepteront celle de 9 heures, avec les salaires qu'ils reçoivent pour une journée de 10 heures.

Les sénateurs Quay et Penrose ont consenti à faire tout leur possible pour arriver à un règlement du différend.

New-York, 21 — Le président d'une des grandes compagnies déclare qu'il n'y aura pas de famine de charbon, cet automne, et que le charbon sera aux prix ordinaires.

BRILLANTE REOUVERTURE

Le Marché P. Massicotte

La maison P. Massicotte, 1470 rue Ste Catherine, si favorablement connue sous le nom de "Marché Massicotte", fera sa réouverture, demain, avec tout un stock nouveau, et plus complet que jamais, de viandes, provisions, légumes, fruits, épiceries, produits pharmaceutiques, remèdes brevetés, etc., etc.

Le magasin a été remis à neuf ; à l'intérieur comme à l'extérieur, c'est une tout nouvelle physionomie, bien autrement attrayante et élégante que celle du vieux magasin, détruit par un incendie.

Une disposition intelligente des tablettes et comptoirs, un classement habile des marchandises, placées au centre du magasin, un espace libre pour la circulation, donneront à l'acheteur l'aise et le confort.

Mais, dans le nouveau Marché comme dans l'Ancien, une chose reste la même : c'est la civilité et la politesse empressées avec lesquelles le personnel de la maison a toujours accueilli la clientèle.

Lisez l'annonce qui paraît aujourd'hui dans "La Presse", et assistez en foule, demain, à la brillante réouverture de ce magasin si populaire.

Jupes costumes, Blouses, etc

seront vendus à des réductions incroyables, vendredi et samedi, à la manufacture Marchand, 1453 Ste Catherine.

Parc du Bout de l'Ile

L'endroit convenable et d'un accès facile par les tramways du Terminal de Montréal pour aller passer quelques heures de la façon la plus agréable, est le Bout-de-l'Ile.

Les prix à bon marché du soir sont en vigueur sept jours par semaine.

Le dernier char part du Bout-de-l'Ile à 11 heures p.m. 245-4

LE TERMINUS DE LA LIGNE RAPIDE

M. l'échevin Laporte, président du comité des finances, interrogé aujourd'hui au sujet de la ligne rapide s'est prononcé fortement en faveur de Montréal, comme terminus. M. Catelli a parlé absolument dans le même sens. Pour cela il n'y aurait qu'à creuser le chenal, entre Québec et Montréal, ce qui est fort facile.

LE CATARRHE DE L'ÉTÉ AFFLIGE LES HOMMES ET LES FEMMES

"Je ne pouvais rien manger sans endurer des douleurs."

M. R. Baer, 910 rue Jackson, N. Topeka, Kansas, écrit :

"J'eus, pendant trois ans, des ulcères à l'estomac. Je ne pouvais rien manger sans endurer des douleurs, et je pouvais à peine dormir. Je ne pus obtenir du soulagement qu'au jour où je commençai à faire usage de Peruna. J'en pris quatre bouteilles, et maintenant, en autant que je sache, je suis bien portant et entièrement guéri." — R. R. Baer.


Mr. R. R. Baer.

Le catarrhe de l'estomac produit très souvent des ulcères à l'estomac. L'ulcération de l'estomac est une des maladies les plus difficiles à traiter. Les médecins ont toujours eu beaucoup de difficultés à traiter cette maladie. La seule manière de guérir l'ulcération de l'estomac, causée par le catarrhe, est de guérir le catarrhe. Peruna guérit le catarrhe, partout où il se trouve. Il guérit le catarrhe de l'estomac et les ulcères disparaissent d'elles-mêmes. Des milliers de cas d'ulcération catarrhale de l'estomac ont été guéris par Peruna, après que toute autre chose eût échoué.

Deux lettres intéressantes de Dames reconnaissantes.

Mlle Camilla Chartier, 5 rue Lexington-ouest, Baltimore, Md., écrit :

" Les soupers nocturnes affectèrent graduellement ma digestion et firent de moi un misérable dyspeptique, endurant parfois des douleurs intenses. Je pris plusieurs sortes de remèdes qui me furent prescrits par différents médecins et je continuai, en dépit de tout, à souffrir. Mais l'essai d'une bouteille de Peruna me convainquit que ce remède me débarrasserait de cette maladie. Je continuai donc à en prendre pendant plusieurs semaines, au bout desquelles j'étais en parfaite santé, mon poids ayant augmenté de dix livres. " — Mlle Camilla Chartier.

Mlle Alice Leeming, 2074, rue Ste Catherine, Montréal, Canada, écrit :

"Je puis consciencieusement recommander Peruna. Je souffris, pendant cinq ans, de dyspepsie, maladie qui altéra ma santé en général, et me priva de ma force nerveuse. Je dépensai beaucoup d'argent en remèdes et ordonnances, sans en retirer de soulagement, jusqu'au jour où j'essayai Peruna. Je n'avais pas fini de prendre la première bouteille que j'étais beaucoup mieux, et après un traitement de dix semaines, j'étais une toute autre femme et en parfaite santé. Je ne puis faire trop d'éloges de Peruna. — Mlle Alice Leeming.

Si vous n'obtenez pas de résultats prompts et satisfaisants de Peruna, écrivez immédiatement au Dr Hartman, donnant tous les détails sur votre cas, et il se fera un plaisir de vous donner ses précieux conseils gratis.

Adressez : Dr Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, O.

y—B

LA "MONTREAL STOCK YARDS CO"

La ville lui retire son permis, pour la construction d'abattoirs

Comme "La Presse" l'avait annoncé, une conférence a eu lieu, hier après-midi, entre l'échevin Laporte et les avocats de la cité, au sujet du permis accordé par l'inspecteur des bâtiments, M. Chaussé, à la "Montreal Stock Yards Co.", pour la construction d'abattoirs. On sait que la ville, en vertu de son contrat, avec l'Union des Abattoirs, se trouve liée et ne peut permettre la construction de nouveaux abattoirs.

C'est la conclusion à laquelle on en est venu, hier, après avoir examiné les faits et étudié les documents. En conséquence, la compagnie sera informée que la permission accordée par M. Chaussé est nulle et illégale. Il n'y a pas de doute que la chose va amener des complications, car la "Montreal Stock Yards Co.", procèdera quand même, très probablement, ou elle réclamera des dommages. Si la ville persiste dans son refus, la "Montreal Stock Yard" s'adressera tout simplement à la législature, ou mieux, aux tribunaux.

UN VAURIEN DE FILS

Il frappe son père à coup de couteau

New-York, 21 — M. John Hanson, de Camden, N. J., ayant voulu réprimander son fils, celui-ci, furieux, s'empara d'un couteau et en frappa à plusieurs reprises son père à la tête et au cou. M. Hanson a été transporté mourant à l'hôpital, et son fils a réussi à prendre la fuite.

LES PANIERS A PAPIER

On sait que des paniers en broche, fil de fer ont été fixés aux arbres, en différents endroits du Parc Mont-Royal, pour permettre aux gens qui viennent en piquenique d'y déposer leurs papiers. Or, il appert que les employés du département, au lieu d'enlever ces papiers y mettent tout simplement feu et ils endommagent ainsi les arbres considérablement. L'échevin Couture a découvert la chose, hier, et naturellement il a donné des ordres pour que la chose ne se répète plus.

—La Salsepareille de Hood guérit les faiblesses d'été parce qu'elle fait un sang riche et pur. (8)



PURE LESSIVE PULVÉRISÉE DE GILLETT
LA MEILLEURE, LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE.
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

DONNEZ AUX ENFANTS SIROP DU Dr CODERRE
Le seul sirop calmant recommandé par par la profession médicale.
Facile à administrer.
Agréable au goût.
Exempt de substances nuisibles.

DENTITION DES ENFANTS
Durant les temps chauds, règle générale, les enfants qui font leurs dents endurent de grandes souffrances qui occasionnent très souvent des douleurs d'estomac et d'intestins.
Quelques doses de
SIROP DU Dr CODERRE POUR LES ENFANTS
soulageront le bébé et rendront les jeunes bien portants.
Méfiez-vous des nombreuses préparations offertes en vente ressemblant au Sirop du Dr Coderre pour les Enfants, qu'on veut vous vendre à la place de ce dernier.
Le véritable porte sa signature et sa photographie.
En vente partout — prix 25c — par la poste sur réception du prix.

VERS -- Les Pastilles du Dr Coderre contre les vers les font disparaître complètement—Efficaces—agréables et petites. Prix, 25c—par la poste sur réception du prix. 214—n-k

MES CHEVEUX Ayer's Hair Vigor fait pousser les cheveux parce qu'il les nourrit. Il nourrit les cheveux et ces derniers croissent, voilà tout. Il les empêche de tomber, aussi, et rend les cheveux gris à leur couleur naturelle. $1. Tous les Pharmaciens. J. C. AYER CO., Lowell, Mass

NAVIGATION

LIGNE DOMINION
Paquebots de la Malle — Service de Liverpool
DE PORTLAND
*Irishman...... 9 août | *Turcoman...... 30 août
Californian...... 16 août | Colonian...... 6 sept
*Norseman...... 23 août | *Irishman...... 13 sept
*Ces steamers ne prennent pas de passagers.
PRIX DE PASSAGE
SALON—$50 et plus, seul, suivant le steamer et le service.
DEUXIEME SALON—$37.50 et plus, seul, suivant le steamer et le service.
TROISIEME CLASSE—$26.00.
DE BOSTON | DE MONTREAL
Commonwealth 13 août | *Roman...... 9 août
Merion...... 20 août | *Manxman...... 23 août
BOSTON A LA MEDITERRANEE
Cambroman...... 16 août | Vancouver...... 6 sept.
Salons au centre, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour plus amples renseignements s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie, ou à DAVID TORRANCE & CO., agents généraux, 17 rue St Sacrement, Montréal. 125—n

R & O — LA ROUTE FAVORITE DES TOURISTES
LIGNE DE TORONTO-MONTREAL, via les 1000 Iles et Charlotte, N.-Y. (Port Rochester), les vapeurs partent tous les jours, excepté le dimanche, 12.15 midi. LIGNE DE HAMILTON-MONTREAL, via les 100 Iles, la Baie de Quinté et Toronto, les lundis, mercredis et vendredis, à 7 p.m. Bas prix spéciaux sur cette ligne. LIGNE DE QUEBEC, tous les jours à 7 p.m. LIGNE DU SAGUENAY, tous les jours, de Québec, à 8 a.m.
Tous les tramways de la Ligne de Ceinture de la rue des Commissaires passent au Quai Victoria, correspondant avec les bateaux pour Québec, Chambly, Trois-Rivières, Verchères et les bateaux traversiers de l'Ile.
Bureau des billets de la ville, 128 rue St Jacques. 237-mMju

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts.
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal. et Atlantic Build., Washington, D. C.

BREVETS D'INVENTION
BEAUDRY & BROWN
107 rue St Jacques, Montréal. n

Les Conserves Alimentaires ....MARQUE.... QUAKER
Sont plus belles en apparence et en qualité, qu'aucune autre marque Canadienne.
Demandez-en à votre Epicier.
J. A. MATHEWSON & CIE MONTREAL 242—s

Est-ce de l'Argent
C'est ce que se demandent ceux qui ont vu les articles plaqués par nous
LYMBURNER & MATHEWS,
(11) 1957 et 1959 Ste Catherine

COMMON SENSE
Tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises. Pas d'odeur repoussante. Chez tous les pharmaciens ou No. 381 rue Queen Ouest, Toronto. DEFIEZ-VOUS des IMITATIONS 165—n

Le Téléphone Est sans Egal
Quand il s'agit d'économiser du temps et de l'argent pour l'achat ou la vente de marchandises provenant d'un point central.
Les commis-voyageurs s'en sont aperçus depuis longtemps.
D'autres apprennent cette vérité journellement.
Souvenez-vous en.
La Cie de Téléphone Bell du Canada 141-mjs-n

Nourrissez vos Cheveux..
Comment voulez-vous que vos cheveux ne tombent pas et ne changent pas de couleur si vous n'en nourrissez pas la racine. Il faut arroser et engraisser la plante des cheveux. Le "QUEENS HAIR HELPER" est une nourriture pour les cheveux, 25c la bouteille chez tous les pharmaciens et chez A. D. MANN, angle St Antoine et de la Montagne. (3)

CHEMINS DE FER

PACIFIQUE CANADIEN
Excursions au Bord de la Mer
Prix d'aller et retour de Montréal à

St. Andrews sur mer	$8.50
PORTLAND, Me	7.50
MONCTON, N.B. / ST. JEAN, N.B.	8.50
SHEDIAC, N.E.	9.00
PARRSBORO, N.E.	11.50
HALIFAX, N.E. / PICTOU, N.E.	12.50
MULGRAVE, N.E.	14.00
SYDNEY, C.A. / NORTH SYDNEY, C.A.	15.50
SUMMERSIDE, I.P.E.	10.00
CHARLOTTETOWN, I.P.E.	11.25
ST. JEAN, T.-N.	29.50
*BAIE ST PAUL / *EBOULEMENTS / *MALBAIE / *CAP A L'AIGLE / *RIVIERE DU LOUP	5.50
*TADOUSAC	6.50
CHICOUTIMI	7.50

*Facultatif, bateau ou voie ferrée entre Montréal et Québec.
Départ les 29, 30 et 31 août. Valide pour retour partant de destination jusqu'au 9 septembre 1902.

EXPOSITION D'OTTAWA Montréal à Ottawa et Retour.
Aout 22, 23, 24, 26, 28, 30, $3.50
Aout 25, 27, 29 ...... $2.60
Limite du Retour : 2 septembre 1902.

FETE DU TRAVAIL, 1er SEPT. Des billets de retour de première classe seront émis entre toute les stations du Pacifique Canadien en Canada, Port Arthur, Ont., Sault Ste Marie, Mich., Détroit, Mich., et Est, au prix d'un BILLET SIMPLE, pour l'excursion. Départ les 30 et 31 août et le 1er septembre. Limite de retour : le 2 septembre 1902.

EXPOSITION DE SHERBROOKE Montréal à Sherbrooke et retour.
Les 3 et 4 septembre $2.50
Les 30 et 31 aout, et les 1, 2, 5, 6 septembre $3.35
Limite de retour : le 8 septembre 1902

EXPOSITION DE TORONTO Montréal à Toronto et retour
Les 7, 9, 10, 11 septembre $10.00
Les 6 et 8 septembre $7.00
Limite de retour : 15 septembre 1902.

ON DEMANDE 20,000 Ouvriers de Ferme.
Il y aura des Excursions pour les OUVRIERS DE FERME (3me classe) aux stations sur le C.P.R. dans le Manitoba et l'Assiniboia, à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest de Winnipeg jusqu'à MOOSE JAW, ESTEVAN et YORKTON, le 25 Aout des stations dans la province de Québec, la ville de Québec, Mégantic et l'ouest. $10.00 Pour plus amples renseignements et billets, s'adresser à l'agent de chemin de fer le plus proche.

SERVICE DE QUEBEC De la Place Viger, *8.30 a.m., †2.30 p.m., †3.30 p.m., *11 p.m. *Tous les jours. ‡Les dimanches seulement. †Jours de semaine.

ST. ANDREWS SUR MER Service de chars-dortoirs. Les mardis et vendredis, des chars-dortoirs directs partiront de Montréal, rue Windsor à 7.40 p.m. pour St Andrews. Au retour, partiront de St Andrews, les lundis et mercredis suivants, arrivant à Montréal à 8.25 a.m., le lendemain.

PORTLAND ET OLD ORCHARD, Scarboro Beach, etc. Service direct de char-salon et char-dortoir. Les convois partent de la rue Windsor à 9 a.m., les jours de semaine, à 8 p.m., tous les jours.

SPRINGFIELD, Mass. Service de chars et chars-dortoirs direct — Quitte la rue Windsor à 8.00 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des billets de la Ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques, à côté du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXCURSION AU BORD DE LA MER
A PORTLAND ET RETOUR $7.50
*BAIE ST PAUL / *EBOULEMENTS / *MALBAIE / *CAP A L'AIGLE / *RIVIERE DU LOUP $5.50
*TADOUSAC $6.50
CHICOUTIMI $7.50
*Facultatif, bateau ou voie ferrée entre Montréal et Québec.
Départ les 29, 30 et 31 août.
Limite du retour : 9 septembre 1902.

FETE DU TRAVAIL
LE 1er SEPTEMBRE
PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE de PREMIERE CLASSE
Les 30, 31 Août et 1er Septembre.
Limite du retour : 2 Septembre 1902.

EXPOSITIONS
Prix réduits de MONTREAL à
TORONTO et RETOUR
Les 6 et 8 Septembre $7.00
Les 7, 9, 10, 11 Septembre $10.00
Limite du retour : 15 Septembre 1902.

SHERBROOKE et RETOUR
Les 3 et 4 Septembre $2.50
Les 30 et 31 Août, et les 1, 2, 5 et 6 Septembre $3.35
Limite du retour : 8 Septembre 1902.

OTTAWA et RETOUR
Les 25, 27, 29 Août $2.60
Les 22, 23, 24, 26, 28, 30 Août $3.50
Limite du retour : le 2 Septembre 1902.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
137 rue St Jacques, Téléphone Main, 460, 461, ou à la gare Bonaventure.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

AMOUR ET HAINE

PREMIERE PARTIE

(17) (Suite)

—Ah ! l'art vous a pris, vous aussi, soupira Paul Duroc ; alors, je vous plains sincèrement.

Vous avez des aspirations nobles, vous avez laissé naître et croître en vous des illusions, des espoirs chimériques, des enthousiasmes fous.

Pauvre garçon ! quelle source de souffrances !

—Oui, n'est-ce pas, c'est insensé, dans ma condition, de nourrir de pareilles idées, de songer à la carrière la plus aride entre toutes.

Mais tous mes instincts me poussent irrésistiblement vers ce maître impérieux et ingrat, vers cette sorte de mythe insaisissable qu'on nomme l'art ; vers cette maîtresse dédaigneuse, hautaine et pour ainsi dire inaccessible : la gloire !

Pourtant, j'ai bien essayé de vivre autrement ; j'ai accepté les plus durs et les plus infimes labeurs.

Et, vous l'avez vu, en dépit de mon courage et de ma volonté, je n'ai pas vécu, puisque j'en suis réduit à la dernière des misères.

En entendant cela, Paul Duroc se sentit profondément troublé. En son esprit et dans son coeur généreux germait déjà, pour le malheureux qu'il venait de sauver, une réelle sympathie.

—Où donc a commencé votre existence ? demanda-t-il.

—A Marseille.

—C'est là que vous êtes né ?

—Je ne crois pas ; cependant il me serait impossible d'affirmer le contraire.

Je me suis trouvé, à six ans environ, sur le pavé marseillais, sortant de l'hôpital, où j'étais, paraît-il, depuis cinq mois déjà.

—Qui vous avait conduit là ?

—La police, m'a-t-on dit.

On m'avait ramassé comme un petit vagabond et, me voyant très malade, conduit à l'hôpital.

Je n'ai pas de nom de famille, aucun papier, pas d'état civil, rien enfin.

—Qui vous a nommé Pierre, le premier ?

—Je ne sais plus ; les infirmières, très probablement.

Depuis, j'ai toujours porté ce nom sans en savoir davantage ; à l'orphelinat, où je fus élevé, on ne me nommait pas autrement.

Je restai dans cet orphelinat jusqu'à l'âge de treize ans.

Je m'y instruisis un peu, recueillant avec ardeur tout ce que l'on pouvait m'enseigner.

On voulut alors faire de moi, comme des autres orphelins, un ouvrier.

Mais j'avais des désirs étranges d'existence plus relevée, plus indépendante, aussi une sorte de répulsion instinctive pour les gros travaux manuels : je me croyais follement destiné à mieux faire.

Un jour, poussé par d'inexplicables et invincibles idées, plus fortes que tout, je m'enfuis.

Dès lors, je courus les routes à la recherche du pain quotidien, tantôt logé dans des fermes, où je rendais de faibles services, et quelques semaines plus tard, redevenu vagabond, couchant dans les bois, vivant de charité.

Ainsi, j'arrivai à Mâcon, où, par un bonheur inespéré, j'entrai comme apprenti chez un peintre décorateur, brave homme qui ne regardait pas de trop près à l'état civil.

C'est là que mes idées artistiques se développèrent le plus vite.

J'appris les ressources du métier que je voulais embrasser, jusqu'au jour où la mort de mon excellent patron me rejeta sur le pavé.

Je vins alors à Auxerre, ayant au fond de ma cervelle d'adolescent ce puissant objectif : Paris.

Ah ! ce Paris, dont j'avais entendu parler avec enthousiasme.

Hélas ! j'y suis depuis deux ans et je n'y puis pas vivre.

Une sorte de fatalité pèse sur moi, le travail trouvé d'abord m'a vite manqué.

J'avais à certain moment essayé de brosser quelques petits tableaux, dont je tirais un maigre profit, mais cela cependant me permettait de manger, d'attendre des jours meilleurs.

Une maladie de plusieurs semaines me força de vendre mes pinceaux, mes couleurs, mon chevalet.

Enfin, on me mit à la porte de mon garni, car je ne pouvais plus payer.

Depuis un mois, j'ai quitté Grenelle où j'habitais, et je n'ai plus d'autre domicile que les bancs, les Halles ou les ponts.

Quand vous m'avez sauvé, ce soir, je n'avais pas mangé depuis plus de trente heures, vous le savez.

Un vagabond, comme moi, mais combien plus méprisable, un dévoyé à l'âme basse et vile, me proposait une action infâme pour me tirer d'affaire.

J'ai refusé ; je préférais mourir.

—Je sais cela, affirma Paul Duroc, je vous avais entendu et je vous félicite de votre honnêteté, de votre courage.

Maintenant que vous m'avez raconté, très sincèrement, j'en suis sûr, l'histoire triste de votre vie d'abandonné, permettez-moi de vous venir en aide.

Moi aussi je suis artiste, musicien, et je sais par expérience toute l'aridité de telles carrières.

D'autre part, mieux que bien d'autres peut-être, je puis comprendre l'amertume et la cruauté de votre situation particulière.

Ma naissance illégitime et l'ignorance du nom de mon père me font mieux sentir vos souffrances ; je les ai éprouvées en partie.

J'ai seulement ce bonheur d'avoir une mère excellente, et aussi d'être protégé par une grande dame, dont la charité est inépuisable.

—Ah ! si j'avais une mère, soupira Pierre, ce serait tout pour moi !

—Oui, c'est beaucoup, affirma Paul Duroc, c'est le lien suprême qui vous rattache à l'existence.

Mais encore une fois, laissez-moi agir pour votre compte.

J'irai voir la protectrice dont je vous parle, je l'intéresserai à votre sort malheureux et je suis certain qu'elle vous viendra en aide.

Moi-même, si vous voulez bien m'accorder votre confiance, et plus tard votre amitié, je serai très heureux de pouvoir vous secourir.

—Oh ! vraiment, s'écria Pierre, la voix tremblante, ému jusqu'aux larmes, je ne sais vous dire combien je suis touché de vos paroles généreuses.

C'est la première fois que je trouve autant de compassion, de bonté.

Vous me rendez un peu de courage, aussi l'espoir de pouvoir vivre désormais avec votre appui.

—Oui, vous vivrez, affirma gravement Paul Duroc, et si vraiment vous êtes doué pour l'art, vous travaillerez, je vous en faciliterai les moyens, vous arriverez à vous faire une situation.

Espérez, mon ami, espérez et comptez sur moi !

Après avoir prononcé ces paroles réconfortantes, Paul Duroc, soucieux, par délicatesse de coeur, de ne point mettre plus longtemps à l'épreuve la sensibilité de son nouvel ami, demeura silencieux un moment.

Dans la cheminée, le feu de bois achevait de se consumer, les vêtements des deux jeunes hommes avaient séché.

Pierre, dont l'émotion s'apaisait difficilement, sentait une sorte de torpeur l'envahir.

La fatigue, les privations de ces derniers jours et sa tentative de suicide avaient brisé son corps.

Lentement, comme vaincu par une force irrésistible, il ferma les paupières.

Paul Duroc l'observait, tout en réfléchissant aux moyens de le tirer de sa triste situation.

En s'apercevant de son état, il dut songer au repos.

Il se leva sans bruit, passa dans la seconde pièce de son logement, dont il faisait sa chambre à coucher, et prépara son lit.

Puis il revint vers Pierre et lui toucha doucement le bras.

Le malheureux rouvrit les yeux, regarda son hôte, puis à son tour, se leva.

—Ah ! pardon, fit-il, j'oubliais, vous voulez vous coucher, je vais me retirer.

—Etes-vous fou, demanda Paul, ou bien rêvez-vous déjà, mon pauvre ami ? Où donc iriez-vous à cette heure ; il est plus de minuit.

—Mais, dans la rue, jusqu'à demain.

Alors, si vous me le permettez, je viendrai vous retrouver.

—Allons, allons, vous ne m'avez pas compris décidément.

Vous allez coucher ici, avec moi, dans mon lit ; vous avez absolument besoin de repos physique et moral.

Et n'essayez pas de me refuser, je ne vous laisserai point partir.

Allons, venez !

Tout en disant cela, l'excellent Paul entraînait doucement son nouvel ami vers sa chambre à coucher.

Pierre, exténué physiquement, et d'ailleurs conquis par tant d'humanité, et de bonté simple, n'essaya plus de résister.

Il se coucha, et s'endormit aussitôt d'un lourd sommeil de bête harassée.

La fatalité, dont la lourde main pesait depuis si longtemps sur lui, allait-elle se lasser enfin ?....

III

LA PROTECTRICE

Le lendemain même du jour où le généreux Paul Duroc avait recueilli et sauvé le pauvre Pierre, la marquise de Sommereuse s'apprêtait à sortir lorsque sa femme de chambre rentra dans la pièce qu'elle venait de quitter l'instant d'auparavant.

—Madame, s'écria-t-elle, voulez-vous attendre un peu ? il est là.

—Qui donc ? questionna Mme de Sommereuse d'un air distrait.

—Lui, mon Paul !

—Ah ! Paul, très bien ; je vais le voir, ce cher enfant.

—Oui, n'est-ce pas, madame ?

Justement, il désire vous parler ; c'est la première chose qu'il m'a dite en arrivant.

A peine a-t-il pris le temps de m'embrasser ; il paraît agité, pressé de vous voir.

—Faites-le entrer au petit salon, j'y vais tout de suite.

En disant cela, Mme de Sommereuse enleva prestement le délicieux chapeau de paille tout garni de tulle perlé qui la coiffait, et retira ses gants.

Berthe Duroc disparut.

Un instant après, Mme de Sommereuse pénétrait dans le petit salon réservé aux intimes, où l'attendait Paul Duroc.

Le jeune homme se leva, la salua d'une inclination profonde.

—Pardonnez-moi, madame, dit-il, d'avoir insisté pour vous voir ce matin, malgré l'avis de ma mère ; mais j'ai à vous entretenir de choses fort importantes dont le caractère urgent ne vous échappera pas.

—Vous avez bien fait d'insister, repartit doucement la marquise ; vous savez quel bienveillant intérêt je vous porte : vous êtes toujours le bienvenu.

—Merci, madame, je n'en doutais pas.

—Bien.... Dites-moi, maintenant, quel grave motif vous amène à cette heure matinale ?

—Vous allez l'apprendre, madame ; je crains seulement de vous retenir un peu longtemps, car si vous aviez à sortir...

—Bon, cela n'est pas d'importance, répliqua Mme de Sommereuse en s'installant dans un fauteuil.

Allons, je vous écoute, mon enfant.

Paul Duroc fit alors à la marquise, en termes très émus, le récit exact des événements qui s'étaient produits la veille et l'avaient amené à sauver Pierre.

Il n'omit rien, ni la conversation entendue sous le pont, ni le sombre monologue du désespéré, non plus que la confession faite par le malheureux après son sauvetage.

(A suivre)

Tue les Punaises
une application du Poison Liquide de LYONS suffit. Coute 25c. le gros flacon. Votre argent remis s'il ne donne pas satisfaction. Chez les marchands où chez Jno T. Lyons, angle Craig et Bleury et 2453 Ste Catherine. 153—m.j.s—w

Pilules Court
Pour Mal de Tête. Pour Etourdissement. Pour BILIOSITE. Pour CONSTIPATION. Pour Dyspepsie
Et par leur action sur le foie elles éclaircissent le teint.
Prix 25c chez tous les pharmaciens.

Plus de Consomption
Il n'y aurait plus de consomption si les gens voulaient essayer les Pastilles Laxa de Monro. Demandez-les à votre pharmacien, Dr Monro Medicine Co., Manchester, N. H. 14

RIEN DE PLUS FACILE
Que de repasser avec l'EMPOIS CHINOIS,—même le linge le plus difficile. Gare aux imitations. Demandez et exigez l'EMPOIS CHINOIS : — Moulin Océan, Montréal. 244—n

Cachets du Dr Fred. Demers
Contre le mal de tête
sont merveilleux contre tous maux de tête, grippe ou fièvre. Exigez le nom sur chaque cachet.

SPORT

LA PARTIE TORONTO - SHAMROCK

Les Mascottes et le Canadien se préparent — Courses au trot au Parc Royal dimanche

RENCONTRE ENTRE LES MASCOTTES ET ST HYACINTHE

LACROSSE

LA JOUTE TORONTO - SHAMROCK

La partie qui sera jouée samedi entre le Shamrock et le Toronto excite beaucoup d'intérêt dans les cercles sportifs locaux. Ces deux clubs ne se sont pas encore rencontrés cette saison et les amateurs attendent avec impatience l'heure de leur rencontre. D'autant plus que ce sera leur première partie cette année.

Le Toronto a accompli des merveilles jusqu'à présent et il ne serait pas étonnant de le voir donner au champion la valeur de son argent.

Après la victoire du Montréal sur le Capital, rien ne nous surprendra plus, et malgré que les probabilités soient en faveur de la victoire du champion, il ne faut pas trop compter là-dessus.

Dans tous les cas, le Shamrock ne méprise pas son adversaire et pratique avec le plus grand soin. Tous les hommes sont sur le terrain tous les soirs et travaillent consciencieusement. Ils ne veulent perdre aucune chance et les conseils de Barney Dunphy ne leur sont pas ménagés.

On attache la plus grande importance au résultat de cette partie, car le championnat, ou au moins, la seconde place en dépend.

LA JOUTE DE SAMEDI AU PARC MASCOTTE

Si les Shamrocks ne ménagent rien pour s'assurer la partie de dimanche prochain, les Mascottes, de leur côté ne chôment pas. Il est vraiment beau de les voir pratiquer, et en effet, chaque soir de pratique, un grand nombre de leurs admirateurs suivent leurs moindres mouvements, et les encouragent par leurs applaudissements et leurs conseils. Depuis le commencement de la semaine, on pratique fort, et les joueurs semblent avoir à coeur la partie de dimanche prochain. Ils essayent plusieurs nouvelles tactiques, et sont décidées à employer tous les moyens pour battre les Shamrocks, excepté, bien entendu, la brutalité. Henri Valois le vaillant petit joueur, qui a été si brutalement blessé lors de la partie des Sherbrooke, et qui a enthousiasmé le public par son courage, s'est remis à la pratique. Sa jambe malade va de mieux en mieux et on est maintenant sûr qu'il jouera sur l'équipe des Mascottes dimanche prochain. Lamoureux est aussi remis de ses blessures lors de la même partie, et sera à son poste.

La division d'attaque sera à peu près la même que celle qui a jouée la dernière fois, peut-être à l'exception d'un changement. Finet est maintenant en promenade à Québec et sera remplacé par Dery, que le public a tant hâte de revoir sur l'équipe.

Quant à la défense, elle sera aussi la même. Comme nous pouvons le constater par cette équipe, les Mascottes seront forts, et à vous Messieurs des Shamrocks de vous bien tenir.

LE CANADIEN, DE ST HENRI, PRET A LA LUTTE

Le Canadien, de St Henri, a rarement été aussi confiant dans le résultat d'une rencontre qu'il l'est dans l'issue de la partie de dimanche avec les Feuille d'Erable, de Valleyfield. Non, cependant, qu'il considère ses adversaires comme une quantité négligeable, mais parce qu'il est bien préparé et que tous ses joueurs sont en aussi bonne condition que possible.

Certes, les Feuilles d'Erable auront à faire face à une équipe formidable et ils devront faire des efforts surhumains s'ils veulent tenir tête aux joueurs de St Henri.

Nos amis du Canadien invitent tous leurs amis à les accompagner dans ce voyage.

L'excursion s'annonce très favorablement, car il est encourageant de faire une promenade avec un club qui a de grandes chances de revenir victorieux.

Le club de crosse St Louis s'est de nouveau distingué en écrasant les Canada par un score de 8 à 1.

La partie fut jouée au parc Delorimier, devant une foule assez nombreuse.

En l'absence de quatre joueurs réguliers, Dillon, Hughes, Rousselle et Diez, les St Louis durent prendre des joueurs de la deuxième équipe. Ceux-ci, sans être aussi forts, jouèrent une très belle partie.

Mentionnons surtout le jeune Bolduc comme centre.

Le premier point fut enregistré par Picard du club Canada, et à la reprise les St Louis eurent un avantage marqué jusqu'à la fin de la partie.

Il était trois heures précises lorsque les deux équipes s'alignèrent comme suit :

St Louis	Positions	Canada
Ashton	Goal	Gibeau
Champagne	Point	Toupin
D. Ouimet	Cover point	Desjardins
Goulet	Défense	Lecavalier
Delorme	Défense	Gagnon
Lacroix	Défense	Moreau
Bolduc	Centre	Millette
P. Bolduc	Home	Labonté
Toban	Home	Hébert
Dumont	Home	Laforce
Vincent	Outside	Desmarais
N. Ouimet	Inside	Picard
Carrières	Capitaines	Ryan
M. Bolduc, père	Umpires	Millette
Picot	Chronométeurs	Vallières

Referee — Dufresne, du club Delorimier.

Les points du côté des St Louis furent enregistrés par N. Ouimet, 3 ; Vincent, 3 ; Bolduc, 1, et Toban, 1.

Dimanche dernier, le 17, le club est allé jouer à Ste Cunégonde, avec les Canadiens de Ste Cunégonde. Les 4 premiers points furent enregistrés par les St Louis, après 19 minutes de jeu ; et après ce temps, les St Louis durent quitter le terrain pour cause de trouble.

Ce club lance un défi au National Indépendant et au Victoria, de Maisonneuve, pour une partie de crosse qui devrait être jouée dimanche, le 24 août, sur le terrain des St Louis.

Pour informations, s'adresser à D. Ouimet, 1710 rue St Hubert, Boulevard St Denis.

Il y aura, samedi après-midi, 23 courant, une grande partie de baseball, au parc Mascotte, entre les employés de la manufacture James McCready et ceux de Ames Holden. La partie promet d'être intéressante, car les McCready se proposent de remporter la victoire. Les employés dans la fabrication des chaussures devraient se faire un devoir d'encourager leurs confrères. L'entrée n'est que de 10c ; dames gratis. La partie commencera à 1.30 heure.

Le club Walker Indépendant a remporté deux grandes victoires sur le club Laurier III ; l'une par un score de 33 à 26, l'autre par 4 à 0.

Les points saillants de la partie furent deux home runs, l'un par E. Gougeon et l'autre par A. Pelletier.

Noms des Walker Ind. : E. Gougeon, c. ; A. Corbeil, p. ; A. Pelletier, 1b. ; J. Lefebvre, 2b. ; A. Barbeau, s. s. ; Arsenault, 3b. ; R. Savard, r. f.

Ce club lance un défi aux Jacques-Cartier Indépendants pour samedi, le 23, à 1.15 p. m. ; aux Laurier III, pour un enjeu, dimanche, le 24 à 1.30 p. m. ; aux Laval, aux Iberville II. Pour toutes informations, s'adresser au capitaine A. Corbeil, 23 Walker.

Le club Cherrier, qui n'a subi aucune défaite cette année, vient de remporter une brillante victoire sur les Florence, de St Laurent, par un score de 14 à 10. Cette victoire fait grand honneur au club Cherrier, car le Florence de St Laurent est un des meilleurs clubs amateurs. La joute eut lieu à St Laurent, sur le magnifique terrain du collège, devant une foule de 500 personnes environ.

La victoire parut certaine pour les Florence, car à la 9ème inning, le score était de 10 à 8 en leur faveur, mais avec deux hommes de morts et pas un seul sur les buts ; les joueurs du Cherrier enregistrèrent 6 points, ce qui mit le score 14 à 10 en leur faveur, car à la 9ème inning, pas un seul homme des Florence ne s'est rendu au 1er but.

Score par inning :

		R.	H.	E.
Florence	020120600	10	7	6
Cherrier	120012026	14	13	5

Umpire Hinton.

Noms des vainqueurs : C. St Pierre, c. ; W. Moore, c. f. ; T. Payette, s. s. ; J. Ancill, p. ; E. Denaud, l. f. ; J. Pontbriand, 2b. ; H. Mareil, 1b. ; G. Richer, 3b. ; O. Raymond, r. f.

Le club Richmond s'est organisé avec les joueurs suivants : L. Valade, Thérien, Girardot, Labelle, Durocher.

Ce club lance un défi aux Turcot II, pour dimanche, pour une partie de baseball qui aura lieu à 2 heures. Pour plus d'informations, s'adresser chez le capitaine Louis Lucien Girardot, 20a rue St Mar-

BASEBALL

PARTIE ENTRE LES MASCOTTES ET ST HYACINTHE DIMANCHE

La première de la série de trois parties entre les Mascottes et St Hyacinthe, le nouveau champion de la ligue Provinciale, aura lieu dimanche prochain à St Hyacinthe. Cette série de parties est pour un pari de $100 chaque côté. La deuxième partie sera jouée à Montréal, et la troisième sur un terrain neutre.

L'umpire, dimanche prochain, sera Tip. O'Neil. La rencontre promet des émotions et la lutte sera certainement très contestée, car les ex-champions sont très désireux de racheter un peu leur défaite de dimanche dernier et de remettre un peu de lustre sur leur renommée. Les joueurs dans ces trois parties devront être les mêmes que dimanche dernier. Les Mascottes ont cependant le privilège d'avoir une nouvelle batterie, à condition toutefois qu'elle ne soit pas prise dans la Ligue de l'Est ou aucune ligue supérieure.

MONTREAL INTERROMP LA SERIE DE SUCCES DE PROVIDENCE

Providence, 21 — La longue série de succès de Providence a été interrompue hier, alors que Montréal a gagné la deuxième partie de la journée, par un score de 1 à 0. Les deux joutes furent très contestées.

La première, qui produisit la treizième victoire consécutive pour Providence, fut gagnée par quelques coups faits en temps opportun. Dans la seconde, le pitcher Raub, de Montréal, se montra invincible. Le seul point enregistré fut fait par Foster, rejeté par Providence. Scores :

PREMIERE PARTIE

PROVIDENCE

	AB	R.	BH.	PO.	A.	E.
Corridon, r.f.	4	0	0	1	0	0
Bean, s.s.	4	1	0	3	3	0
S. Sullivan, 3b.	4	0	1	1	7	1
Cassidy, 1b.	3	0	0	15	0	0
McMahon, c.f.	3	1	1	1	0	0
Armbruster, l.f.	2	1	1	2	0	0
Connor, 2b.	2	0	1	1	1	0
M. Kelly, c.	3	0	0	3	2	0
C. Sullivan, p.	3	0	0	0	3	0
Totaux	28	3	4	27	16	1

MONTREAL

	AB.	R.	BH.	PO.	A.	E.
Raub, c.f.	3	0	1	3	0	0
Shearon, r.f.	4	1	1	0	0	0
Stafford, 3b.	4	0	1	1	1	0
Foster, 2b.	3	0	0	3	4	1
J. Kelly, l.f.	3	0	0	2	0	0
Quinlan, s.s.	3	0	0	3	4	1
Dooley, 1b.	3	0	0	10	0	0
Fuller, c.	3	0	0	2	0	1
Souders, p.	3	1	1	0	3	0
Totaux	29	2	4	24	12	3

Score par inning :

		R.	H.	E.
Providence	00011010x	3	4	1
Montréal	000002000	2	4	3

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, Shearon. Buts volés, Foster, J. Kelly. Sacrifice hits, Connor, Raub. Double plays, Souders à Quinlan à Dooley. Premier but sur quatre balles, par G. Sullivan 1, par Souders 1. Frappé par la balle lancée par le pitcher, par Silivan 1. Wild pitch, Souders. Strck out, par G. Sullivan 5, par Souders 2.

Umpire, Kelly.

DEUXIEME PARTIE

PROVIDENCE

	A.B	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Corridon, r.f.	2	0	0	0	0	0
Bean, s.s.	3	0	0	3	6	0
Sullivan, 3b.	4	0	1	1	3	0
Cassidy, 1b.	2	0	0	10	0	0
McMahon, c.f.	4	0	1	2	0	0
Armbruster, l.f.	4	0	1	5	0	0
Conner, 2b.	3	0	0	3	2	0
M. Kelly, c.	3	0	0	1	0	0
Brown, p.	3	0	1	2	1	0
Totaux	28	0	4	27	12	0

MONTREAL

	A.B	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
T. Raub, c.f.	3	0	0	1	1	0
Shearon, r.f.	4	1	1	1	0	0
Stafford, 3b.	3	0	0	4	3	0
Foster, 2b.	3	0	2	2	2	0
J. Kelly, l.f.	4	0	0	2	0	0
Quinlan, s.s.	4	0	1	3	3	0
Dooley, 1b.	3	0	0	10	1	0
Fuller, c.	3	0	0	4	0	0
J. Raub, p.	3	0	0	0	2	0
Totaux	30	1	4	27	12	0

Score par inning :

		R.	H.	E.
Providence	000000000	0	4	0
Montréal	001000000	1	4	0

SOMMAIRE :

Coups bons pour deux buts, Sullivan. Buts volés, Corridon, Foster. Sacrifice hits, Cassidy 2. Double plays, J. Raub à Dooley à Stafford ; Bean à Connor à Cassidy. Premier but sur quatre balles, par Brown 2, par J. Raub 3. Frappé par la balle lancée par le pitcher, par Brown 1. Struck out, par Brown 1, par J. Raub 4.

Umpire, Kelly. Assistance, 2,000.

A NEWARK

PREMIERE PARTIE

		R.	H.	E.
Newark	000101020	4	9	3
Buffalo	000020004	6	7	1

Batteries — Hesterfer et Thackera ; Ferry et Shaw.

DEUXIEME PARTIE

		R.	H.	E.
Newark	000000001	1	4	1
Buffalo	000110000	2	7	2

Batteries — Hesterfer et Thackera ; Leroy et Shaw. Umpires, Rinn et Sharkey.

A WORCESTER

PREMIERE PARTIE

		R.	H.	E.
Worcester	00000011x	2	6	2
Toronto	000000000	0	4	3

Batteries — McFall et Connolly ; Blewitt et Toft.

DEUXIEME PARTIE

		R.	H.	E.
Toronto	002020000	4	7	0
Worcester	000000003	3	7	2

Batteries — Gardner et Toft ; Hastings et Connelly. Umpire, Cox.

A JERSEY CITY

		R.	H.	E.
Jersey City	00000030x	3	5	2
Rochester	000000010	1	3	0

Batteries — Pfanmiller et McManus ; Horton et Phelps.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Toronto	63	34	649
Buffalo	63	39	618
Worcester	58	45	541
Providence	54	47	535
Jersey City	53	50	515
Rochester	44	54	449
Montréal	42	61	408
Newark	31	72	301

LIGUE AMERICAINE

A Baltimore :

		R.	H.	E.
Baltimore	200010202	7	12	2
Détroit	200000004	6	10	0

Batteries — Wiltse et Robinson ; eYager et McAllister.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
St Louis	000000010	1	5	0
Philadelphie	00000100x	1	9	1

Batteries — Powell et Kahoe ; Husting et Powers.

A Washington :

		R.	H.	E.
Washington	050000001	6	10	1
Chicago	410410000	10	13	1

Batteries — Carrick et Clark ; Paterson et McFarland.

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	030101001	3	9	3
Cleveland	002030010	6	8	3

Batteries — Sparks et Warner ; Moore et Woods.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

Club.	Gag.	Perd.	P.C.
Philadelphie	55	41	573
St Louis	54	43	557
Chicago	54	44	551
Boston	55	45	550
Cleveland	50	52	490
Washington	46	55	455
Baltimore	42	58	420
Détroit	39	57	406

LIGUE NATIONALE

A St Louis :

Première partie :

		R.	H.	E.
St Louis	000000000	0	4	1
Boston	000000010	1	9	1

Batteries — Yerkes et Ryan ; Pittinger et Moran.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
St Louis	01110000x	3	9	1
Boston	010000100	2	6	2

Batteries — Currie et Ryan ; Willis et Kittredge.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	100010000	2	8	3
Philadelphie	000002200	4	9	2

Batteries — Lundgren et Kling ; Frazer et Douglas.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	40000231x	10	14	2
Brooklyn	000010100	2	12	4

Batteries — Phillips et Bergen ; Newton et Farrell.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Cincinnati	02500304x	14	21	1
Brooklyn	000010000	1	8	1

Batteries — Poole et Bergen ; Hughes et Farrell.

A Pittsburg :

Partie Pittsburg-New-York remise ; pluie.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Pittsburg	73	24	753
Brooklyn	57	47	548
Boston	51	46	526
Chicago	51	50	505
Cincinnati	48	52	480
St Louis	46	54	460
Philadelphie	40	61	398
New-York	35	65	350

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES AU TROT DIMANCHE AU PARC ROYAL

On nous annonce pour dimanche de grandes courses au trot au Parc Royal, au profit des pauvres de Maisonneuve.

Le programme sera des plus intéressants et réunira l'élite des chevaux de Montréal.

Le chef de police O'Farrell est l'organisateur de ces courses et il va faire l'impossible pour en faire un succès et aider la société St Vincent de Paul dans son oeuvre de charité.

Voici le programme de ces coures, qui sont de 3 dans 5 :

Course en boghei, pour une coupe.

Pierre Brault, Joseph Villeneuve, Joseph Gauthier, D. Raymond, H. Papineau, A. Graham, Joseph Languedoc et autres.

Course de coureurs, pour une coupe ; un mille, sans obstacles :

Dr Plouffe, Dr Marsolais, F. Vincent, M. J. Trudel, V. Décary, A. Dagenais.

Course spéciale :

Morel Pilot, à St Denis ; Fletchwood, à G. Dépatie, Pulzer, à H. Lagacé ; Henry à A. Monette ; Pantin, à T. Deguire.

Cette dernière course est organisée tout spécialement par M. St Vincent, hôtelier, angle des rues Marie-Anne et St Laurent.

COURSES AU TROT A VICTORIAVILLE

Lundi après-midi, il y eut à Victoriaville, de très belles courses au trot et à l'amble. Ces courses attirent tous les ans, beaucoup de spectateurs. Cette année, la foule était encore plus considérable que jamais. Tous ont paru porter un vif intérêt à ce sport qui jouit d'une grande vogue.

Il y avait trois classes : la classe des chevaux Greens, la classe des chevaux du comté, et la classe ouverte à tous chevaux. Cette dernière n'a pas eu lieu, parce qu'il faisait trop sombre, lorsqu'on finit les deux autres courses.

Voici les noms des chevaux qui ont trotté, avec les noms de leurs propriétaires :

Classe Green :

Briand, appartenant à M. Isaac Ferron.

Lady Gowan, appartenant à M. Marchand, de Trois-Rivières.

Jack, appartenant à M. Cléophas Rousseau, de Victoriaville.

Black Bay, appartenant à M. Odilon Tourigny.

Classe des chevaux du comté :

Megantic Boy, propriété de M. Onésime Huard, de Plessisville.

Captain 6 Bay, propriété de M. Brunelle, de St Valère, Bulstrod.

Bob, apartenant à M. Douville, de Blake Lake.

Corbett, appartenant à M. Faucher, de Victoriaville.

Dans la première classe, Briand gagna le premier prix, Lady Gowan, le deuxième, et Jack, le troisième. Il ne fallut que trois épreuves pour décider cette course, tous les chevaux arrivant dans le même rang les trois fois :

Briand, Isaac Ferron	1	1	1
Lady Gowan, M. Marchand, Trois-Rivières	2	2	2
Jack, Cléophas Rousseau, Victoriaville	3	3	3
Black Bay, Odilon Tourigny	4	4	4

La seconde course fut plus vivement disputée, et il a fallu 5 épreuves pour décider, qui ont été comme suit :

Megantic Boy, Onésime Huard, Plessisville	2	3	1	1	1
Captain 6 Bay, M. Brunelle, St Valère	1	1	2	3	2
Bob, M. Douville, Victoriaville	3	2	3	2	3

Il y eut une couple d'accidents regrettables, qui ont enlevé beaucoup d'intérêt aux courses.

Au commencement, M. Giroux, qui avait un des plus beaux chevaux sur le rond, partait dans la première classe ; il était à peine sur le rond, qu'un autre individu, n'ayant pas payé son entrée, et par conséquent n'ayant pas droit de trotter, vint lui fermer le chemin, lorsque celui-ci était en place ; la roue du sulky de M. Giroux fut brisée et celui-ci jeté à terre ; heureusement, le cheval avec son instinct ordinaire, s'arrêta presque immédiatement, et M. Giroux ne se fit aucune blessure, quitte avec peut-être quelques égratignures, et l'impossibilité de faire trotter son cheval.

Sherbrooke, 21. — La fameuse "scurb race," dont on parlait tant depuis quelque temps, a eu lieu hier sur le terrain de l'exposition.

L'assistance, qui dénote que le sport est très en faveur à Sherbrooke, était très nombreuse.

Dans une classe, Brompton eut les honneurs, et ensuite ce fut Sherbrooke qui remportait la victoire.

Voici le résultat :

Course d'un mille. — Temps : 2.40, 2.39, 2.39.

H. Rochefort ; Alma C.	1	2	1
P. Simoneau ; Charles S.	2	1	2
J. Chevalier ; Baby	4	3	3
E. E. Précourt ; Magog Ice	3	4	

Course d'un demi-mille :

H. H. Hébert ; Doctor	1	1	1
W. Desruisseau ; Eastman Girl	2	2	2

Juges : J. Camirand, Le. Dupuis, F. Camirand ; chronométeurs : Dr J. A. Janelle, Gustave Richard, Victor Archambault.

LA BOXE

LA BATAILLE LYNCH-PAQUIN

ELLE SE TERMINE EN QUATRE ASSAUTS ET LA VICTOIRE VA AU PREMIER

De notre correspondant particulier.

Québec, 21 — Hier soir, environ 400 personnes ont assisté à la joute de boxe entre Alf. Lynch, champion des boxeurs poids légers de la province, et le jeune Paquin, de St Jean, P. Q., au patinoir Mirroir.

La joute s'est terminée au commencement du quatrième assaut, par un coup à la mâchoire, qui mit Paquin hors de combat. Les deux premiers assauts furent à l'avantage de Paquin, mais durant le troisième, on s'aperçut qu'il perdait haleine, et de fait c'est ce qui fut la principale cause de sa défaite. N'eut été l'intervention d'un groupe de voyous d'un quartier étranger et de langue étrangère, la soirée se serait passée sans encombre. Nonobstant les criailleries des tapageurs, les spectateurs se retirèrent satisfaits.

LE JEU DE DAMES

MATCH MORENCY - DESAUTELS

Encore quelques jours, et les deux maîtres seront aux prises. Les opinions sont partagées, cette fois, et le succès de l'un ou de l'autre est bien problématique. Cependant, le champion, fort des victoires déjà remportées, a confiance dans son jeu.

Les damistes en général attendent avec impatience cette rencontre.

Devant une assistance de 500 personnes, le club Ste Catherine a défait le club Ville-Marie, par un score de 43 à 32. Malgré le score élevé, la partie fut des plus contectées jusqu'à la huitième inning, alors que les joueurs du club Ste Catherine commencèrent à frapper la balle dans toutes les directions. A St Denis fut l'étoile de la partie ; il se distingua au bâton, en faisant trois home runs ; H. Pelletier, ainsi que A. Gagné, firent chacun un home run.

White Rose vs Victoria, informations, 36 Requville, chez L. Trudeau.

Le club St Viateur yant appris que le Montagnard était à organiser une excursion en voiture, à Ste Rose, pour le 24, serait désireux de jouer une partie avec n'importe quel jeune club amateur de cet endroit, n'ayant pas plus de 15 ans. Réponse par "La Presse," ou au capitaine Léo Lapierre, 385 Rivard.

Le club United Factory a défait les Dupuis Frères, le 2 août dernier, par un score de 47 à 13.

Les MM. Dupuis Frères se sont vantés d'avoir fait partie nulle, sans doute pour cacher la houte d'une écrasante défaite.

St Denis vs Beaver, dimanuche, 24 courant. Inf. chez A. Lapointe, 107 Pontiac.

Le club de crosse Canada et National Ind. ont joué une belle partie sur la ferme Fletcher, devant une assistance nombreuse. La rencontre donna un résultat nul, le score étant de 1 à 1. Le National Ind. désirerait rencontrer une fois de plus ses adversaires. Inf. 2612 Notre-Dame.

Le club Jockey a pris une revanche facile de la défaite qu'il avait subie aux mains des Ste Elisabeth, les battant par 6 à 5. Le pitcher Dupuis retira 15 hommes au bâton. Lui et W. Sheridan firent chacun un home run.

Noms des vainqueurs :

E. Goyette c., F. Dupuis p., C. Doré 1b., A. Béribeau 2b., A. Lamontagne s.s., E. Alors 3b., N. Ducap c.f., E. Major r.f., W. Sheridan l.f. Substitut, A. Roy. Mascotte, A. Dupuis. Scorer, E. Germain.

Laval vs Jeunes Mascottes, Ville-Marie II, Wild Rose, Ste Elisabeth, etc., dimanche, à 1 heure. Inf. chez A. Prud'homme, 474 Laval.

Boucherville vs Maisonneuve, Dubord, etc. Inf. chez Eugène Lespérance, 213A Berri.

Le club Standard a remporté une superbe victoire sur les Parc Amherst. Le score a été de 28 à 12.

Le club Drolet vient de s'organiser avec les joueurs suivants : A. Saumure c., L. Charbonneau p., A. Giroux 1b., C. Duncan 2b., oJs. Lamoureux s.s., Jos. Beausoleil 3b., M. Lamoureux r.f., R. Saumure c.f., J. Macra l.f.

Ce club lance un défi au Royal III, pour un enjeu. Inf. chez Jos. Lamoureux.

Le club Ste Marie a remporté une éclatante victoire sur le Montagnard, battant ce dernier par un score de 11 à 3. Le point saillant de la partie fut une balle saisie d'une seule main, dans un fossé, par A. Lamothe. J. Larivière et Racette se distinguèrent aussi. Les Ste Marie sont prêts à jouer de nouveau avec le Montagnard, sur un terrain neutre, pour un enjeu de $25.

Il vient de se former un nouveau club qui portera le nom de Jersey.

Noms des joueurs :

Roméo Pagé, c. ; Jos. Emard, p. ; A. Laporte, 1 b. ; Raoul Major, 2 b. ; A. Charbonneau, s.s. ; N. Pagé, 3 b. ; A. Sauvé, r.f. ; Thibaudeau, c.f. ; Robitaille, l.f.

Ce club lance un défi au Victoria Indépendant, pour dimanche, à 3 heures, Parc Lafontaine.

Informations chez Jos. Emard, 300 Montcalm.

Le Montagnard est allé jouer dimanche à St Laurent, avec le club Florence, mais il a abandonné la partie alors que le score était de 3 à 1 en sa faveur, parce qu'il voyait que l'umpire ne voulait pas agir avec justice.

Le Montagnard aimerait à arranger une partie avec les St Laurent pour le 24. La partie serait jouée au Parc Delorimier.

Les Berri II aimeraien à jouer avec les Dupuis Frères, dimanche, le 24. Informations, 43 rue St Christophe.

Les Berri II ont défait les St Christophe par un score de 24 à 0.

Berri II vs Albron, ferme Fletcher, samedi, le 23.

Les Seigneurs ont battu les St Joseph par 20 à 14, en quatre innings.

Se voyant battus sans espoir, les St Joseph abandonnèrent la partie.

Noms des vainqueurs :

Dicaire, c. ; W. Gaffney, p. ; S. Claude, 1 b. ; A. Audette, 2 b. ; F. Bracken, s.s. ; D. Gauthier, 3 b. ; J. Archambault, r.f. ; J. A. Archambault, c.f. ; W. Castello, l.f.

Jeunes Napoléon vs Ontario. Pour toute information, s'adresser à R. Rocheleau, 196 St Timothée.

Les Hurscliffe ont battu les Québec par un score de 9 à 4, dans une partie de football.

Voici les noms des vainqueurs : H. Duval, A. Gauthier, R. Lalonde, F. Dufresne, A. Lacroix, G. Lafortune, G. Meloche.

Nous recevons la note suivante :

En réponse à la petite note de M. H. Lafleur, disant que les décisions de l'umpire n'étaient pas justes, qu'elles étaient parfois ridicules, je dirai que, ayant moi-même assisté à la partie, j'affirme que l'umpire ne pouvait pas être plus juste, mais que les Delorimiers se voyant perdus complètement à la 4ième inning, firent mine de jouer comme des bébés, afin que les Terrebonne les imitassent, ce qui leur aurait donné la chance de reprendre l'avantage, mais les Terrebonne jouèrent leur partie et gagnèrent honorablement.

Les Delorimiers sont de très bons joueurs au champ, mais ne valent rien au bâton ; la preuve est qu'ils ne firent que 3 safe hits sur les balles du pitcher des Terrebonne, Henri Chapleau.

Quant à leur défi de $100.00, le club Terrebonne ne peut accepter pour le moment, car les joueurs du Terrebonne ne sont pas professionnels et jouent comme amateurs ; les Delorimiers eux, peuvent jouer comme professionnels, et cependant n'être pas de taille avec le Terrebonne.

Un ami du Terrebonne, D. R.

S. P. — M. H. Lafleur n'était pas à la partie et a certainement été mal renseigné.

Il vient de se former un nouveau club qui portera le nom de Montagnard Indépendant. Les joueurs sont les suivants :

A. Guilbeau, H. Larue, H. Herner, M. Caron, E. Dubois, A. Lemay, A. Daigneau, F. Herner, D. Leclair.

Le club Montagnard Indépendant lance un défi aux Norvégiens, Chambord, Gloria II.

Le club Montagnard Indépendant lance un défi à tous les clubs dont les membres n'ont pas plus de 14 ans.

Informations chez H. Larue, No 371 Marie-Anne.

Les Berri II ont remporté une éclatante victoire sur les Canada Indépendants, par un score de 23 à 3.

Voici le score par inning :

		R.	H.	E.
Canada Indépendant	000030000	3	4	2
Berri II	234211325	23	25	1

Batteries — Canada Indépendant : Lapierre et Dansereau. Berri II : Berthelet et Bourassa.

Le club Balmoral a défait les Napoléon par 10 à 4.

Noms des vainqueurs :

J. Poirier, A. Berichon, D. Vallée, S. Trottier, O. Rousseau, A. Labranche, O. Mailloux, H. Giroux, D. Poirier.

Les Amherst désireraient jouer avec les Gloria II, dimanche. Informations chez A. Lacas, 240 Brébeuf.

Les Ville-Marie de St Jean-Baptiste ont remporté deux brillantes victoires. La première en battant les Montagnard Indépendants, par un score de 13 à 5 ; la seconde par un score de 15 à 6, sur les Crescent de Ste Cunégonde.

Voici le score des deux parties :

Montagnard Indépendant	000000320	5
Ville-Marie	231110221	13
Crescent	000023100	6
Ville-Marie	321023121	15

Batteries des Ville-Marie — H. Auclair, c. ; R. Leblanc, D. Plante et A. Larocque.

Les Standard II ont battu les Toronto par 15 à 5, et les Jersey, par 21 à 5.

Les Standard II joueront dimanche, avec les Montagnards II.



Dr FOWLER'S EXTRACT of WILD STRAWBERRY

Est sans conteste le remède le plus efficace et le plus recommandable qui existe contre : **Diarrhée, Dysenterie, Coliques, Crampes, Douleurs stomacales, Choléra, Choléra Morbus, Choléra des Enfants, Mal de Mer, et toutes les maladies d'été.**

Il est en usage dans les familles, depuis près de soixante ans.

Il agit instantanément et ne constipe pas les intestins.

N'acceptez pas de substitutions. Elles sont dangereuses. (1)

CAUSES TRES IMPORTANTES

La cité a-t-elle le droit d'imposer un taxe sur les avant-couvertures ?

Le règlement 270 a-t-il un effet rétroactif ?

Son Honneur le recorder Poirier a entendu hier reux causes de la cité de Montréal contre L. R. Trudeau et la cité contre Foley.

Le premier de ces defendeurs tient un étal de boucher au No 1500 rue Ontario ; l'autre est propriétaire de l'hôtel connu sous le nom de "Foley Flats," rue Metcalfe.

Ces deux causes sont très importantes et serviront de précédent.

Foley et Trudeau sont accusés d'avoir construits devant leur étal et hôtel des avants-couvertures sans avoir obtenu pour ce faire l'autorisation préalable de l'inspecteur des bâtisses et sans avoir payé la taxe de cinq cents par pied carré de ces couvertures.

Les défendeurs, par l'intermédiaire de leurs avocats, Mtre Ernest Pélissier et Mtre Paul Lacoste, répondent à la plainte formulée contre eux, en soutenant :

1. Que le règlement No 270, sect. 37 de la cité, ne s'applique pas aux constructions antérieures à l'adoption de ce règlement, le 27 décembre 1901 et que partant ils ne sont nullement tenus de s'y soumettre, les lois n'ayant jamais d'effet rétroactif, à moins d'une disposition spéciale à cet effet. Or, le règlement No 270 ne dit absolument rien de clair et de précis dans ce sens.

2. Que les avant-couvertures formant partie d'un batiment principal, les évaluateurs de la cité ont dû compter cette valeur accessoire dans l'estimation qu'ils font chaque année des immeubles de la cité. Or, le propriétaire paie déjà de ce chef 1 pour cent de taxe foncière. Ce serait donc le taxer deux fois, si on lui fait payer le 5 cents par pied carré de chaque avant-couverture mentionné dans le règlement No 270. Or, la cité n'a certainement pas ce pouvoir.

3. Que le droit de réglementation ne comporte pas celui de prélever un impot.

4. Que la cité ne peut déléguer à un de ses officiers le pouvoir discrétionnaire qu'elle a elle-même d'octroyer des licences.

Après une savante argumentation de la part des avocats des deux accusés, Son Honneur prit la cause en délibéré. Jugement sera rendu vendredi après-midi, à deux heures.

COURRIER DE QUEBEC

(De notre correspondant régulier)

Québec, 21 — L'honorable M. Thomas Chapais a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, en même temps que Mgr Mathieu.

—Les créanciers de M. A. D. M. Bertrand, marchand général de St Raymond, et de MM. Bédard et Chouinard, négociants de nouveautés en gros de Québec, se réuniront vendredi, le 29 du courant, pour nommer un curateur.

—"Mort accidentelle." — C'est le verdict du jury dans l'enquête du coroner sur le corps du jeune Rousseau, employé à la Rock City Tobacco Co" et dont nous avons parlé hier.

—L'honorable James Sutherland, ministre de la marine et des pêcheries, fait aujourd'hui l'inspection du chenal du sud et du chenal du nord, en partant de Québec, pour se rendre jusqu'à la traverse St Roch, soit 60 milles de la ville.

Le ministre veut juger par lui-même de la praticabilité des représentations qui lui sont faites de faire passer les steamers descendant le fleuve par un côté de l'île et de faire passer par l'autre côté les steamers remontant le fleuve.

L'honorable M. Sutherland est accompagné des membres de la chambre de commerce, des membres de la commission du havre et de quelques journalistes.

L'honorable M. Fisher, ministre de l'agriculture, est de la partie, ainsi que le lieutenant-colonel Gourdeau, sous-ministre de la marine et des pêcheries ; M. J. W. Gregory et autres.

ELLE S'EXPOSERA

Pour une œuvre de charité

Londres, 21 — Lady Raglan, femme de lord Ragland, a consenti à s'exposer revêtue de sa robe de couronnement et portant sa couronne, au profit de l'hôpital de Beckenham. La somme de six sous permettra l'entrée de la salle ou lady Raglan se tient.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

M. J. A. Sheffield, surintendant du service des chars dortoirs, palais et réfectoires, du Pacifique, se retire de charge.

Or, à cette occasion, son personnel lui a offert, hier après-midi, une superbe coupe en or et argent.

La présentation a eu lieu aux bureaux généraux de la rue Windsor.

M. C. W. Hayes, vice-président du Grand-Tronc, prétend que l'huile ne remplacera jamais le charbon, sur la ligne, comme combustible. L'huile, selon lui, est plus dispendieuse.

LA CAUSE DE M. SOUCY

Nous avons dit hier que Mtre Ernest Pélissier représentait les défendeurs, dans la cause de M. Léon Soucy, contre la Compagnie d'Imprimerie Industrielle et al.

C'est une erreur typographique que nous nous empressons de réparer immédiatement. M. Pélissier représente au contraire, M. Léon Soucy, le demandeur.

Avec la tôle galvanisée Apollo on prend moins de temps à faire un ouvrage, et, partant, ça coûte moins cher.

L'ouvrage, comme tout le monde le sait, est meilleur.

American Sheet Steel Company, New York.

Représentants pour le Canada, B. & S. H. Thompson & Cie, 53 rue Saint-Sulpice, Montréal (22)

VÊTEMENTS

A DES PRIX DE

Suites d'Incendie.



Tout le monde a entendu parler du grand feu de l'Est de la ville, d'il y a environ une semaine, feu qui a endommagé plusieurs assortiments dans cet édifice.

Un peu d'eau n'abîme pas beaucoup les vêtements, en tant que cela regarde le client. Les prix sont abîmés plus que toute autre chose. Les assurances ont couvert la plus grande partie de nos pertes, vous pouvez donc profiter des bons marchés, si vous achetez vite. Souvenez-vous de l'adresse :

Gentlemen's Clothing Co.

xC 1551 RUE STE CATHERINE EST.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

De nos correspondants particuliers

Trois-Rivières, 21 — Les travaux sont arrêtés à l'élévateur de cette ville. Les bases devront en être solidifiées sur le quai du havre, afin de le mettre en sûreté et de faire disparaitre toute crainte pour ceux qui sont appelés à y travailler.

—On dit que des travaux très intéressants seront présentés par les docteurs E. F. Panneton et C. N. DeBlois, de cette ville, lors de l'assemblée de l'Association Médicale du District de Trois-Rivières, qui aura lieu, ici, en septembre prochain.

—Lundi, un grand pique-nique, organisé par les membres du Club Dramatique de Ste Anne de la Pérade, a eu lieu dans cette paroisse, dans le bocage voisin de l'endroit connu sous le nom de Ste Marie, près du fleuve St Laurent.

Il y eut chant, musique et danse, ainsi que divers autres amusements.

Les tables champêtres étaient magnifiquement approvisionnées et gracieusement servies.

Bref, cette fête a eu un succès dont les organisateurs doivent être félicités.

—Les employés des usines de la "Montreal Pipe Foundry Company," ici, ont généreusement souscrit, mercredi, chacun suivant son moyen, pour payer les frais d'inhumation de leur infortuné confrère Thibault, qui est mort subitement, mardi, laissant une nombreuse famille dans la pauvreté, malgré sa bonne conduite et l'ardeur qu'il mettait au travail pour subvenir aux besoins de ceux qui lui étaient chers.

Nos félicitations aux employés de la "Montreal Pipe Foundry Co," pour ce bel acte.

Trois-Rivières, 21 — La retraite ecclésiastique annuelle du diocèse de Trois-Rivières commencera dimanche, le 24 août courant.

—Le révérend M. E. Cramillon, ancien aumônier à Terreneuve et en Islande, donnera une conférence, dans la salle d'Opéra de l'hôtel de ville, lundi soir, le 25 courant.

—Le révérend M. Arthur Dusablon, professeur au séminaire St Joseph, de cette ville, qui souffrait, dernièrement, d'une très grave indisposition, à l'hôpital St Joseph, a pris un mieux sensible, depuis ces jours-ci.

—La "North Shore Power Company" vient d'obtenir de la corporation de cette ville la permission de construire un édifice en brique, avec toit en tôle galvanisée, devant adjoindre à l'édifice de l'aqueduc, du côté nord-ouest, et cela, pour y installer les appareils d'éclairage électrique, à la condition que, lors de l'expiration du contrat de la dite compagnie avec la corporation de Trois-Rivières, la nouvelle construction deviendra la propriété de cette dernière.

—L'assemblée annuelle de l'association médicale du district de Trois-Rivières a eu lieu lundi soir, le 18 août courant, en notre ville.

Communication a été donnée du rapport du trésorier, faisant voir l'état satisfaisant des finances de cette société.

Lecture a aussi été faite du rapport du secrétaire, qui a été trouvé satisfaisant aussi, quant au nombre des membres et à l'encouragement reçu.

Il fut ensuite procédé aux élections des officiers, et le résultat suivant fut obtenu :

Président honoraire : Dr G. Désaulniers, de Nicolet ; vice-président honoraire, Dr N. Archambault, de St Pierre les Becquets ; président actif, Dr L. P. Normand, de Trois-Rivières ; premier vice-président actif, Dr E. F. Panneton, de Trois-Rivières ; deuxième vice-président actif, Dr H. Marchand, de Champlain ; secrétaire, Dr C. E. Darche, de Trois-Rivières ; trésorier, Dr J. H. Leduc, de Trois-Rivières.

Il fut ensuite décidé que la première assemblée de cette association aurait lieu en septembre prochain, dans le temps de la tenue du camp militaire, en cette cité, et que tous les chirurgiens et médecins militaires alors ici y seront invités.

—Lundi soir, M. P. J. Héroux, de Shawinigan, adressait une lettre au conseil de ville de Trois-Rivières, l'informant de son intention de tenir un magasin ici, et demandant que le terrain vacant situé entre le magasin de gros de messieurs Drolet, Lassonde et Cie et la propriété de M. Joseph Pagé, sur la rue Des Forges, lui soit vendu par la corporation, pour l'érection d'une bâtisse à cette fin.

Cette demande a été accordée pour le prix de $500, à la condition qu'une bâtisse de la valeur de $3,000 soit construite sur ce terrain d'hui à douze mois.

—Samedi soir, les membres de la fanfare de l'Union Musicale et du Choeur de chant de la Cathédrale se réunissaient à leur salle d'exercices, et présentaient à leur directeur, M. Henri Lavigne, à l'occasion de son prochain mariage, une très jolie adresse, par l'entremise de M. Donat Désaulniers.

Cette adresse était accompagnée d'un magnifique cadeau, consistant en un service de vaisselle d'une grande valeur.

Bien que très ému par cette marque de délicate attention de la part de ses amis, M. Lavigne fut heureux dans sa réponse à l'adresse, et remercia, en termes choisis, les généreux donateurs.

Un splendide repas de réveillon fut ensuite servi, auquel tous firent honneur ; on s'amusa jusqu'à une heure avancée de la nuit. Il y eut force discours et santés, et lorsqu'enfin le moment de se séparer arriva, ces bons chantres et musiciens regagnèrent leurs demeures emportant le plus agréable souvenir de cette soirée.

—Lundi soir, la "Montreal Pipe Foundry Company" a présenté une requête à notre conseil de ville, lui demandant un bonus en argent, une exemption de taxes et des taux spéciaux pour approvisionnement d'eau, pour lui permettre de mettre le projet d'agrandissement de ses usines à exécution.

Les autorités municipales ont accordé, avec plaisir, l'exemption de taxes pour un certain nombre d'années, et un tarif spécial pour l'eau de l'aqueduc ; mais n'ont pu accorder de bonus en argent, vu que, d'après la nouvelle charte de la ville, ils n'ont pas ce droit, la loi s'y opposant.

—Une requête vient d'être présentée au conseil par un certain nombre de citoyens du quartier St Philippe, demandant que la cheminée de l'usine de la compagnie du gaz soit exhaussée, afin de faire disparaître les graves inconvénients que cause la fumée à leurs résidences.

—La corporation, sur rapport du comité des chemins, en réponse à une requête à cette fin, a ordonné la construction d'un trottoir, sur le côté nord-est de la rue St Paul, depuis la rue Des Commissaires jusqu'à la rue St Maurice, et cela, pour faciliter le trajet des employés des diverses usines et manufactures, dans cette partie de la ville.

—Mort subite :

Un employé de la Montreal Pipe Foundry Company ici, du nom de Joseph Thibault, est mort en très peu de temps, mardi, à sa résidence.

Lundi soir, il s'en retournait chez lui, comme à l'ordinaire, à 6 heures, après sa journée de travail.

Dans la nuit il fut atteint d'une attaque de dyssenterie ; mais son état ne semblant pas grave, on lui prodigua les soins nécessaires en pareil cas, sans croire urgent d'appeler un médecin ; mais, mardi, son cas s'aggravant, le prêtre et le médecin furent appelés en toute hâte. Les meilleurs soins furent inutiles et le brave travailleur expirait, dans l'après-midi, après avoir reçu tous les secours de l'Eglise.

Il laisse une nombreuse famille pour déplorer sa mort.

—Le docteur L. P. Normand, de cette ville, part aujourd'hui — mercredi — par le vapeur "Lake Megantic," de la ligne Elder, Dempster, pour un voyage de deux ou trois mois en Europe.

—Lundi soir, M. Prad a donné une séance dans la salle d'Opéra de l'hôtel de ville.

Comme d'habitude, il a obtenu un bon succès et a été fort applaudi.



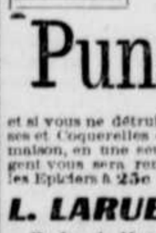
C'EST VOTRE PROPRE SANTE QUE VOUS INGURGITEZ

quand vous buvez Abbey's Salt. C'est un extrait de jus de fruits purs, et il donne la santé en même temps qu'il la conserve.

Abbey's Effervescent Salt

est recommandé par les médecins parce qu'il purifie le sang, nettoie l'estomac, donne de la vigueur au foie et régularise tranquillement les intestins. Il éclaircit le cerveau, illumine les yeux et donne un bon teint.

Insistez pour avoir "Abbey's." [35] k



C'est gaspiller votre argent que de payer bon marché pour des poisons à punaises. Vous ne réussissez jamais à les détruire.

ESSAYEZ

Punaizone

et si vous ne détruisez pas toutes les Punaises et Coquerelles que vous avez dans votre maison, en une seule application, votre argent vous sera remis. En vente chez tous les Epiciers à 25c la bouteille, et en gros.

L. LARUE, 137 Rue Saint-Paul

En face du Marché Bonsecours. 19,21,2,

LE PETROLE AU NORD-OUEST

La Standard Oil Co serait déjà maîtresse de tous nos grands réservoirs

Québec, 21 — Le Dr Marion S. Churchill, l'un des chimistes les plus connus de la côte du Pacifique, affirme que la veine d'huile, découverte dans le Texas et la Californie s'étend dans le territoire canadien, où se trouve, croit-on, la vraie source de toute la provision d'huile des Etats-Unis. Le Nord-Ouest canadien est un grand réservoir d'huile capable d'approvisionner tout le continent durant plusieurs générations. Il est convaincu que le grand bassin entre les deux chaînes de montagnes la Sierra et les Montagnes Rocheuses contient un lac de pétrole inépuisable.

Il y a toute raison de croire que la Standard Oil Co. est virtuellement maîtresse de l'huile du Nord-Ouest canadien.

CONSEIL No 1

Les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD sont indispensables chez les hommes faibles, les femmes pâles, les enfants en langueur. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal. 245-2

Précieuse ressource

Par les températures inconstantes, le BAUME RHUMAL est une ressource inestimable. 245-2

AVIS SPECIAL

Rendez-vous à la grande vente de confection pour dames, vendredi et samedi, à la manufacture Marchand, 1453 Ste Catherine.

Sirop du Dr Fred. Demers pour les enfants

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée et le rhume. 44—m, M.j.v.-n

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue St Laurent, Montréal. Tél. Bell. Main 2818. 35-2

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
Propriétaire.
Coin de la rue St Jacques et de la Cote St Lambert, Montreal.

ABONNEMENT:

Edition Quotidienne	$3.00 par année.	
	$2.00 pour 8 mois.	
	$1.00 pour 4 mois.	
Edition Hebdomadaire	$1.00 par année.	
	50c pour 6 mois.	

Payable d'avance.

LA PRESSE
Boite B. P. 2376, Montréal, Canada.
Tél. Bell: Rédaction, - - Main 2088
" Administration, " 1096
" Agents d'annonces, 183
" Malle et Dépots, " 4235

BUREAU A PARIS:
31 RUE TRONCHET,
EDMOND MONTET,
Représentant,

BUREAU A LONDRES, (Angleterre
23 HAYMARKET,
CHS. DEWYNTER, LTD,
11 Charing Cross Road, Trafalgar Square, Agents.

BUREAU A TORONTO,
72 KING OUEST,
T. M. HUMBLE, Représentant

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 16 AOUT 1902

LUNDI	68,534
MARDI	68,648
MERCREDI	68,736
JEUDI	68,747
VENDREDI	68,954
SAMEDI	79,747
TOTAL	423,366
Edition Hebdomadaire	37,955
Total des deux Editions Durant la Semaine	461,321

MONTREAL, 21 AOUT 1902

LES MONOPOLES MUNICIPAUX

La question soulevée à Hull et décidée par le Conseil Privé contre les monopoles municipaux, va se répéter dans notre ville à propos des abattoirs. La cité de Montréal avait accordé un privilège de boucherie à l'Union des abattoirs. Plus tard, elle donna la permission au "Montreal Stock Yard" de tuer les animaux sur ses domaines de la Pointe St Charles. Aujourd'hui, notre municipalité semble d'avis qu'elle a outrepassé ses pouvoirs, que la permission donnée au "Montreal Stock Yard" est nulle, parce qu'elle s'est liée antérieurement par la concession consentie à l'Union des Abattoirs.

Or, voici la question. Une ville, qui n'a d'autres pouvoirs que ceux créés spécialement pour elle par la Législature, a-t-elle le droit de restreindre le commerce? Les Législatures elles-mêmes n'ont pas la faculté de légiférer en matières commerciales. Comment la cité de Montréal peut-elle chasser une industrie de ses limites?

S'il s'agissait d'une question d'hygiène, ce serait autre chose. Quand des considérations de santé publique exigent son intervention et ses rigueurs, la question commerciale est subordonnée aux exigences et aux règlement de police. Toute occupation menaçant la vie des citoyens c'est-à-dire une matière de commerce, cesse d'être une occupation légitime. Mais ici, ce n'est pas le point invoqué. Un abattoir n'est pas une nuisance en soi, si l'on a recours à toutes les précautions d'assainissement, d'antiseptie, de propreté voulues. Ce n'est pas, d'ailleurs, sur cette considération que se base la présente reconsidération du permis donné.

Nous craignons fort que la cité se mette sur les bras un procès coûteux, qui est perdu d'avance. La cité de Montréal ne peut pas plus empêcher l'établissement d'un abattoir que l'installation d'une filature ou d'une fonderie.

LES CATHOLIQUES MANQUENT D'ARGENT

La munificence des protestants, dans tous les pays du monde, a fait surgir des centres d'enseignement merveilleux. La science y est aidée des installations les plus ingénieuses et les plus coûteuses. Le talent y est attiré par des émoluments séduisants et les facilités de toutes sortes, comme laboratoires de chimie, cabinets de physique, observatoires magnifiquement montés, bibliothèques complètes, donnent à l'ingéniosité humaine un essor qui dépasse les données ordinaires de la raison. Comme les leçons de choses l'emportent toujours sur les démonstrations, nous n'avons qu'à mettre Laval en face de McGill pour faire comprendre avec quel désavantage notre jeunesse se prépare aux luttes de l'avenir.

Cette infériorité n'est pas limitée à notre pays et Léon XIII, dont l'esprit lumineux embrasse toutes les branches de l'activité humaine, étudie la manière de jeter plus de ressources dans l'enseignement supérieur. C'est en analysant le mouvement de l'instruction aux Etats-Unis que le Vatican a conçu le projet de faire appel à toutes les énergies catholiques pour contrebalancer la suprematie de l'outillage protestant.

La Cour de Rome est absolument frappée du fait que 4,085 étudiants catholiques suivent les universités séculières aux Etats-Unis, que cinq cents de ces étudiants sont à l'Université de Pennsylvanie, tandis que l'université catholique de Washington n'a que cent étudiants.

On croit, à Rome, que cette différence est due au fait que l'université catholique de Washington a entrepris d'enseigner d'autres branches de l'éducation que les études théologiques, sans avoir des ressources, des appareils ou des professeurs pour rivaliser avec les grands collèges américains.

Il est officiellement affirmé par les autorités romaines que l'Eglise ne connaît pour remède à ce manque d'enseignement religieux à l'égard des étudiants catholiques fréquentant les universités séculières aux Etats-Unis que les efforts des évêques. Ceux-ci devraient pousser les administrateurs de ces universités à permettre à des professeurs indépendants, qu'ils soient ecclésiastiques ou laïques, de donner des cours sur l'histoire chrétienne, la science, etc., comme on fait dans les universités protestantes.

DRAME D'UN AUTRE MONDE

L'attention des astronomes est de nouveau attirée sur la grande planète Jupiter, dont le splendide aspect émerveille tous ceux qui contemplent le firmament en ces nuits claires du mois d'août.

Une des notions élémentaires de l'astronomie nous apprend que l'éclat merveilleux de Jupiter ne provient que de la lumière solaire réfléchie, qui après avoir franchi plus de 480,000,000 de milles pour rencontrer cette planète, fait en arrière un autre saut gigantesque de presque 400,000,000 de milles pour luire à nos yeux et pour leur indiquer l'existence d'un vaste globe, 1,300 fois plus gros que notre planète, et flottant dans le gouffre qui s'étend entre nous et les étoiles fixes.

Mais, ce ne sont pas ces considérations qui attirent présentement les yeux des astronomes sur Jupiter. Ce qui éveille leur curiosité, c'est un détail mystérieux dans l'économie de ce monde colossal qui n'a rien de semblable sur notre terre d'aujourd'hui, ni en aucune période passée de l'histoire de la croute sphérique sur laquelle nous vivons.

Le phénomène en question porte le nom bien simple de la "grande tache rouge". Cette tache est plus étendue que la surface entière de la terre, bien qu'elle ne soit visible qu'au télescope. Elle est située dans l'hémisphère méridional, près du bord extérieur de l'une des deux immenses ceintures semblables à des nuages qui bordent la zone équatoriale de la planète, une de chaque côté.

Elle est en mouvement, tout ce qui l'entoure, est en mouvement, et tout s'écarte de son chemin. Elle est comme un aimant prodigieux de polarité opposée à tous ses alentours, de sorte qu'elle repousse tout ce qui l'approche de chaque côté. La vaste ceinture méridionale, ci-dessus mentionnée, décrit une courbe d'environ 50,000 milles pour éviter le voisinage de la "tache" hétérogène.

La tache étrange révèle sa nature bizarre dans son mouvement. Tandis que la surface générale de la planète, de chaque côté, apparemment composée de nuages épais, de milliers de milles, se dirige vers l'Est avec une vélocité énorme, la tache rouge reste en arrière, se met en travers du courant, semble réduire en pièces et disperser en une longue suite de débris le long de son flanc septentrional les masses de couleur noire plus petites qui l'atteignent, et, chaque vingt-quatre heures, elle se fraye à rebours trois ou quatre cents milles à travers le tournoiement.

La tache paraît, pourtant, être quelque chose de flottant, car son mouvement n'est pas uniforme. A certains moments, sa surface rougeâtre disparaît complètement, sous l'amas des nuages, et alors sa situation n'est connue que par la courbe constante de la grande ceinture méridionale. Telle est la condition présente de la tache rouge. Celle-ci est invisible, mais les preuves de l'influence qu'elle exerce sont dans l'aspect de répulsion qu'offre la ceinture nuageuse avoisinante, et elle vient de détruire un énorme objet obscur, qui, venant de l'ouest, s'est dirigé sur elle et n'est maintenant qu'un amas de fragments épars.

Il y a environ vingt-quatre ans que ce spectacle singulier a été remarqué sur Jupiter, et il reste encore inexpliqué.

On a quelque preuve, pour établir que des phénomènes semblables ont eu lieu au même endroit, il y a plus de soixante-dix ans, mais ce n'est qu'en 1878 que le spectacle devint une attraction générale pour les amateurs d'astronomie.

C'est là une histoire de la création, nul n'en peut douter. Jupiter, dans un sens évolutioniste, est plus jeune que la terre. Quel privilège d'être les spectateurs d'un tel drame!

COMMENT LES CANADIENS-FRANÇAIS ENVAHISSENT LES COMTES ANGLAIS

Nous ne manquons jamais la lettre hebdomadaire de "Bystander", dans le "News", de St Jean. Elle est d'un style excellent, réflète l'esprit d'un penseur, quelquefois trop caustique, mais toujours élevé, et fourmille de fines observations. En voici un échantillon, qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs sur l'évolution raciale, qui se fait dans les Cantons de l'Est:

"Grâce à l'obligeance d'un ami, j'ai fait une longue promenade en voiture à travers les plus belles parties du pays. Nous traversâmes des terres cultivées, riches en promesses de moissons; nous vîmes de paisibles vallées où, ici et là, s'élevait un humble toit, nous aperçumes des collines au sommet desquelles d'audacieuses créatures s'étaient bâti une demeure et qui servaient de cibles à tous les vents, nous traversâmes des cours d'eau étincelants, des bois sombres et obscurs, d'agréables champs, nouvellement coupés, où des hommes et des femmes amassaient la moisson. Tout ce que nous voyions semblait prospère et confortable. Je pensai que quelques-unes des maisons bâties loin du chemin public, presque au coeur des bois, semblaient un peu ennuyeuses, et l'on pouvait supposer que la vie qu'on y menait, séparée de ses amis, était quelque peu monotone et domestique.

En vérité, mon ami avoua, que tel était le cas,—c'était la raison pour laquelle tant de jeunes gens refusaient de rester sur la ferme, préférant la vie de la ville avec son éclat, sa chaleur et ses fièvres à la triste régularité et à l'obscurité de la vie de campagne, plus particulièrement dans les lieux les plus isolés. J'appris que dans toute la campagne beaucoup de familles anglaises s'en allaient, faisant place à des Canadiens-français. Et la raison était l'isolement — les garçons et les filles de langue anglaise refusent de rester sur les vieilles fermes lorsqu'ils grandissent. Les jeunes gens demandent la vie plus grande de la ville; les jeunes filles, voyant combien leurs mères ont eu à travailler dur, font voeu de ne jamais épouser des cultivateurs. Le jeune homme trouve du plaisir à la ville; les jeunes filles deviennent servantes, filles de boutique ou institutrices dans le grand centre, se marient bientôt et s'établissent d'une manière permanente dans la métropole. Les vieux parents, incapables de cultiver la ferme dans leur faiblesse, la vendent, et il arrive généralement que ce sont des cultivateurs canadiens-français qui en deviennent les acquéreurs. Cette histoire se répète dans toute la campagne. Les Français sont un peuple sociable. Le foyer pour eux est sacré. La pensée de la séparation est aussi amère que la mort. Et ils sont une population heureuse, contente. Dans certaines parties de la campagne, ils vivront là où les Anglais mourraient de faim. Par-dessus tout, ils aiment à maintenir la famille complète. Et ainsi les garçons et les filles resteront sur la ferme jusqu'à ce qu'ils soient aptes à se marier. Un des fils héritera du vieux toit paternel; les autres seront pourvus soit d'autres petites fermes du voisinage, soit de morceaux de terre pris sur la propriété du père; les filles se marieront dans le voisinage.

Et ainsi, l'on voit sortir d'une simple famille française, au cours d'une génération, une colonie qui parle la langue française qui établit les coutumes, les moeurs et la vie françaises, et une partie de la campagne qui était le foyer d'ancêtres de langue anglaise devient absolument transformée. On dit, sans doute, que cette exode silencieuse indique les ambitions plus vastes des parents de langue anglaise — montre, en vérité, une civilisation supérieure. Car à mesure que les Anglais avancent ils veulent plus de raffinements, plus de plaisirs, plus de biens que n'en peut procurer la vie agricole. C'est pourquoi ils partent pour le centre des choses, où convergent tous les grands courants de la vie, et ils partagent les inspirations stimulant sans cesse une communauté, qui, néanmoins, vit trop vite et qui dépense sa vitalité pendant la jeunesse. Quoi qu'il en soit, tel est le fait; les Français se contentent de petites parts dans la vie. Ils n'ont pas faim de richesses. Ils ne soupirent pas après la grandeur mondaine. Ils vivront de peu. Et sur la petite ferme, qui ne suffirait pas aux besoins d'une famille anglaise, ils chanteront leurs chansons, danseront leurs danses, et seront joyeux tout le jour. D'un autre côté, la personne de langue anglaise est un être mécontent. Peut-être cela a-t-il contribué à marquer de rouge tant de parties du monde. Il y a un mécontentement qui a été appelé divin. Celui-ci s'applique plus spécialement aux états intérieurs de sentiment, mais il pourrait aussi comprendre des considérations matérielles. L'Anglo-Saxon s'occupe toujours de questions d'avenir. Il veut résoudre des problèmes. C'est en lui d'avancer. Il ne se contente pas d'une part qui lui donne du pain, et du beurre. Il veut posséder beaucoup. C'est pourquoi il marche par le monde, s'annexant tout ce qui tombe sous sa main. Il n'a pas peur de nouveaux royaumes. Un nouveau royaume signifie un autre sergent de police, une sorte morale d'homme qui porte un bâton. Au moins, il aura une immense ferme, ou une plus grande fabrique, ou un plus vaste navire, mais il ne sera point content. Et c'est pourquoi les grandes manufactures des villes ont à leur emploi non des gens de langue anglaise, mais des Canadiens-français. L'Anglo-Saxon ne sera pas satisfait. Il ne peut pas avoir de patron. Il ne veut pas travailler pour de petits gages. Il déménagera. Il découvrira un plus vaste espace. Il établira un nouveau foyer. Il dirigera une nouvelle idée ou une nouvelle compagnie. Et nos amis Canadiens-français, différant radicalement des Anglo-Saxons, sous ces rapports, restent à travailler sur la ferme, dans la boutique, pour croître, se multiplier et remplir le Dominion, qu'ils parcourent en tout sens, et dont ils seront un jour les seigneurs et les maîtres. Mais ce peut être la plus haute civilisation qui est mécontente et qui exprime son mécontentement en abandonnant son premier foyer.

ECHOS

Le mobile Empereur d'Allemagne et la Pologne

Le Kaiser vient de changer brusquement le siège des grandes manoeuvres d'automne de l'armée allemande, de Josen, dans la Pologne prussienne, à Francfort-sur-l'Oder, province de Brandebourg, Prusse. L'empereur Guillaume, l'état-major général et les attachés militaires étrangers seront, par conséquent, reçus dans une ville prussienne sympathique au lieu de l'être dans une atmosphère polinaise antipathique. On ne peut se procurer aucune explication officielle de l'abandon du programme qui avait été élaboré il y a deux mois. Pas plus tard que dimanche, on avait publié la liste des maisons de Posen susceptibles de pouvoir loger les hauts personnages.

M. de Bulow devait loger chez un banquier, M. de Staudy, et le gouverneur général de Varsovie, M. Tscherkoff, devait occuper la maison du préfet de police, où il aurait été en toute sûreté.

Les raisons officieuses données sont qu'il serait plus sage de faire un séjour prolongé à Francfort-sur-l'Oder qu'à Posen, parce que l'hostilité politique polonaise pourrait augmenter et qu'il pourrait se produire un incident désagréable.

Question facilement tranchée

Comme un homme peut se rendre ridicule d'un mot. Vient d'arriver aux Etats-Unis le marquis de la Montagne l'officier supérieur du capitaine Dreyfus, lorsque ce dernier fut expulsé de l'armée, et qui fut obligé de couper les boutons de l'habit de l'homme dégradé.

Un reporter le questionne sur l'expulsion des religieuses. Voici son épatante réponse:

"Les difficultés scolaires sont un grand mal", dit le marquis. "L'esprit sectaire n'y est pour rien. Le gouvernement voulait taxer les écoles. Les soeurs ne pensaient pas devoir être taxées: de là l'action du gouvernement qui a fermé les écoles."

Ne perdez pas de vue

La maison Layton Bros., la première à Montréal pour la vente des pianos et orgues de toutes sortes; entrepôts, 144 rue Peel, Carré Dominion. 18-21—D

DANS UN AUTRE LOCAL

La maison Vallières et Sénécal est maintenant installée dans son nouveau local, ancienne maison Labonté, coin des rues Ste Catherine et Montcalm. L'établissement porte le nom de "Maison Vallières." mjs-n

Jupes costumes, Blouses, etc

seront vendus à des réductions incroyables, vendredi et samedi, à la manufacture Matchand, 1453 Ste Catherine.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

DEMI-CONGE—Le Gros Magasin ferme à 1 heure, le samedi, durant Juillet et Aout.

La Cie S. CARSLEY Ltée

Rue Notre-Dame. Le plus grand magasin de Montréal. 21 Aout 1902

Bargains du Vendredi

Deux Bons Marchés en Costumes



COSTUMES de DAMES
De $2.25 pour $1.15

300 Costumes pour l'été, en percale fleurie rayée, corsage avec remplis, jupe à volant circulaire, s'ajustant bien, pour dames. Régulier $2.25. Prix de vendredi..... **$1.15**

COSTUMES DE VILLE
De $2.75 pour $1.49

210 Costumes de ville pour dames, en percale rayée de belle qualité, bleu et blanc, rouge et blanc, rose et blanc, yoke garni de broderie, bien taillés, jupe évasée. Valeur régulière $2.75. Prix de vente..... **$1.49**

Indiennes de 10c pour 6½c

75 pièces d'indiennes à robes de fantaisie, toutes des nuances d'été, guimgans de fantaisie, à carreaux brisés, toutes des nuances d'été. Valeur régulière 10c. Vendredi . . 6½c

Nappes de 75c pour 53c

50 nappes de cuisine non blanchies, 1¼ x 1¼ verge, valant 75 cts. Vendredi 53c

Soies de 30c pour 15c

375 verges de soies rayées de fantaisie, en un bon assortiment de couleurs. Prix régulier 30 cents. Vendredi 15c

Couvrepieds de 90c pour 68c

150 couvrepieds blancs crochetés, nouveaux patrons 9-4, magnifiquement ourlés, prêts à l'usage, valant 90c. Vendredi, chacun 68c

Le Stock de Manufacture d'Allen de SOUS-VETEMENTS BLANCS POUR DAMES



Depuis que cette vente est commencée, nous avons vendu des quantités énormes de sous-vêtements blancs de dames. Demain, le Gros Magasin offrira la balance de ce magnifique assortiment au même prix que la Cie Allen les vendait au commerce, ce qui veut dire

33⅓ p.c. d'Escompte sur les Prix Réguliers

Entonnoirs à Fruits Valant 7c pour 4c.



195 entonnoirs à confitures de fruits, valant 7c. Vendredi.... 4c

Arrosoirs



150 arrosoirs, peinturés à l'intérieur et à l'extérieur, tels que la vignette. Valeur régulière: 19c. Vendredi..... 12½c.

Habillements de $5.25 pour $3.24

28 habits en serge bleu-marin, cousus à la soie, la plus nouvelle coupe, poches rapportées, égaux aux vêtements faits par tailleur, pour hommes et adolescents. Régulier $5.25. Vendredi . . . $3.24

Mouchoirs de Dames de 10c pour 4c

50 douzaines de mouchoirs en linon blanc, pour dames. Valeur régulière, 10c. Vendredi. 4c

Occasions dans les Epiceries

	Rég.	Vend.
Poudre à savon, 7 paquets pour		20c
Sel Windsor, 3 paquets pour		10c
Avoine roulée, 7 livres.	30c	25c
Corn Starch	10c	6½c
Hareng fumé, I. S.	15c	12½c
Framboises, boîtes de 2 livres	15c	10c
Fèves rôties	10c	8½c
Sucre de Redpath		4c

	Rég.	Vend.
Farine hongroise, 24½ livres	65c	55c
Cire paraffine	15c	12½c
Gelée, 3 paquets pour		25c
Cacao à déjeuner	20c	15c
Fromage canadien	15c	13c
Blé d'inde et pois, 3 boîtes pour		20c
Poudre à pâte	15c	12½c
Beurre de Crémerie		22c

Chapeaux de Paille de 35c pour 13c

25 douzaines de chapeaux de paille, avec bandes unies et de fantaisie, grandeurs et formes différentes, pour hommes et garçonnets. Régulier 35c. Vendredi. 13c

Chaises de 75c pour 56c

75 chaises de salle à manger, dossier élevé, sculpture en relief, bras étayés, magnifiquement finies. Valeur régulière: 75 cents. Prix de vente, Vendredi. 56c

Portières de $3.00 pour $2.15

25 jolies portières en bleu, vert, rouge et brun, 40 pouces de largeur x 3 verges de longueur, avec grosses franges au haut et au bas. Régulier, $3.00. Vendredi.. $2.15

Porcelaine

1,000 serviettes décorées et d'un fini or, assiettes à viande, à soupe, à pouding; les moins chères valent 15c jusqu'à 35c chacune. Une pleine table, vendredi, la demi-douzaine. . 35c

REMEDES

	Rég.	Vend.
Poudre de Sedlitz	25c	12c
Pain-Killer de Perry Davis	25c	15c
Pyny Pectoral	25c	15c
Pilules Roses, Dr Williams	50c	33c
Pilules Doan, pour reins	50c	25c
B. F. V. de Wyeth	$1.00	65c
Emulsion de Scott	$1.00	65c
H. F. M. de Wampole	$1.00	65c
Salseparelle d'Ayer	$1.00	65c

Couchettes en Fer de $4.00 pour $3.70

Seulement 15 couchettes émaillées blanches, d'une seule largeur seulement: 3 pieds, 6 pouces de largeur. Tant qu'il y en aura, ch. $3.70

Camisoles de Dames de 10c pour 6c

50 douzaines de belles camisoles en coton crème élastique à côtes, décolletées, manches courtes pour dames, valant 10c. Vendredi . . 6c

Bas de Dames de 15c pour 10c

75 paires de bas de coton noir uni, non changeants, de toutes grandeurs, pour dames. Bonne valeur à 15c. Pour vendredi 10c

Parapluies de 80c pour 66c

Parapluies, avec manche en acier, couverture en drap Union, poignée de fantaisie, pour enfants d'écoles. Régulier 80c. Vendredi . . 66c

Petits Tapis de Plancher de 50c pour 39c

Un beau lot de petits tapis Vanduara, 22½ x 50 pouces, en une grande variété de jolis patrons, et frangés aux extrémités. Valeur régulière 50c. Spécial, vendredi. . 39c

Gants de Lisle de 35c pour 15c

Gants en fil de Lisle, dans les bonnes nuances de tan pâle et foncé, noir, blanc, pointillés de soie, 5½ à 7, pour dames. Prix régulier 35c. Vendredi 15c

Blouses de Garçonnets de 60c pour 39c

15 douzaines de blouses de fantaisie, fines avec grand collet de matelot, dans de jolis rayés, pour garçonnets de 4 à 9 ans. Régulier 60 cts. Vendredi 39c

Scroggie's

LE MAGASIN FERME LE SAMEDI A 1 HEURE.

Vente pour Ecouler nos Blouses d'Été

La balance de nos blouses de $1.75, $2.00, $2.25 et $2.50, à écouler, demain, à..... **65c chacune.**



Vous y gagnerez à venir de bonne heure, demain, dans notre département des blouses.

La valeur et le genre de ces blouses sont tout à fait remarquables. La variété des grandeurs cause, aussi, d'agréables surprises: de 32 à 42 pouces de buste, mesures représentées dans la collection. Voyez la variété!—Il y en a pour tous les goûts.

Seulement 25o

Splendides blouses d'été en toile blanchie sur l'herbe, zéphyr de couleur et linon blanc, toutes dans les plus nouveaux genres de la saison, quelques-unes garnies d'insertion, et d'autres garnies d'ourlets et de remplis, et de boutons de perle. Vendues, toute la saison, $1.75, $2.00, $2.25 et $2.50 et étaient considérées splendide valeur à ces prix. Votre choix, dans ce lot spécial, demain à. . . .

65c chacune.

Nous n'avons pas dans tous les genres, toutes les grandeurs.

Blouses de Soie

Une occasion de vous en procurer une en bas de la valeur.

Un très grand avantage à venir choisir de bonne heure. Voulez-vous en profiter?

Il n'y a, dans ce lot, que 30 blouses en soie Taffetas de la meilleure qualité, couleurs: noir, bleu pâle, cardinal, blanc et faon, garnies de remplis, d'ourlets et de petits boutons. Les prix réguliers variaient jusqu'à $5.98; demain **$4.25**

Jupes de Rue

Genres Supérieurs. Valeurs Supérieures.

Le temps de porter des jupes de temps pluvieux approche rapidement. Pourquoi ne profitez-vous pas des nombreuses occasions que nous vous offrons d'épargner de l'argent?

Jupes de rue en frise tout laine, couleurs: noir, bleu-marin et gris Oxford, avec volant, 16 rangées de couture tailleur autour du bas, garnies de bandelettes par gradation, et de boutons de la même étoffe et de couleur. Prix régulier de ces jupes, $6.00, pour. **$4.50**

Les Réveille-matin en nickel sont à bon marché

Tiennent très bien le temps et sont commodes pour vous éveiller, le matin.

Vous pouvez en avoir un bon, ici, pour. **79c**

Le prix ordinaire est $1.00.

Mouchoirs d'une valeur splendide

Ce sont des mouchoirs unis et ourlés, ourlet de ½ pouce. Le prix régulier est de 5c; prix réduit à **3½c**

Echantillons des valeurs du Département des Toiles

Toile à draps, pesante et non blanchie, 2 verges de largeur; prix ordinaire 20c la verge, pour. **15c**

Batiste Lonsdale, de la meilleure qualité, 36 pouces de largeur; prix ordinaire 15c la verge; pour. **10c**

NAPPES EN TOILE IRLANDAISE, BLANCHIES, DE TRES BONNE QUALITE

2 verges x 2 verges, valant $1.75, pour **$1.35**

2 verges x 2½ verges, valant $2.25, pour **$1.68**

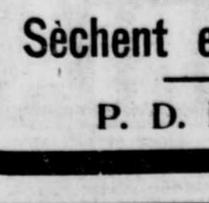
2 verges x 3 verges, valant $2.75, pour. **$2.05**

EPICERIES—De la meilleure qualité aux prix les plus bas.

	Régulier	Demain
Le meilleur beurre de crémerie, la livre	25c	22c
Bon beurre de laiterie, la livre	21c	18c
Bouteilles d'une livre d'extrait de boeuf de Liebig	$1.00	75c
25 livres du meilleur sucre granulé de Redpath	$1.13	95c
Oeufs frais, garantis, la douzaine	30c	23c
Malt Breakfast Food, le paquet	15c	12½c
Biscuits de blé concassé, le paquet	15c	12½c
Grandes bouteilles de vinaigre C. et B.	25c	17c
3 boîtes de bon saumon rose	35c	27c
Trois paquets d'une livre du meilleur borax	30c	25c
4 livres des meilleures fèves de Lima	40c	25c
7 barres du meilleur savon à laver le linge	35c	25c
Boîtes d'une livre des meilleurs chocolats et bonbons à la crème	35c	25c

Plusieurs bons marchés en Ustensiles de Cuisine

Canards en ferblanc fort 10c



Grands gobelets en ferblanc fort, capacité 3 pintes 4½c

Casseroles en étain en bloc fort, 6 cents et	5c
Bouillottes à confitures en étain en bloc, fort	12½c
Seaux à eaux salés, vernissés, avec bande dorée, avec anse et couvercle	25c
25 pieds de boyaux de jardin	$1.95
50 pieds de boyaux de jardin	$3.50
Articles en acier émaillé, de différentes couleurs; casseroles, poêlons à frire, bols à main, bouillottes à confitures, pots, théières et cafetières, etc., votre choix à	25c
Vases en verre bohémien, différents dessins et formes, quelques-uns en verre à facettes. Valeurs régulières $1.50 à $3.00. Votre choix à, chacun	75c

W. H. Scroggie

Angle des rues Ste Catherine et Université.

L'UNION FAIT la FORCE

Malt Breakfast Food

Est une délicieuse combinaison de Malt pur et de Blé du meilleur choix.

Un régal à déjeuner pour les forts et les faibles.

Des milliers de personnes ne veulent pas faire usage de farine d'avoine d'aucune forme, parce que, disent-elles, elle irrite l'estomac, provoque l'échauffement et la rougeur de la peau et entraîne des éruptions. Et puis, le blé concassé et autres céréales contiennent trop d'amidon insoluble, ce qui retarde la digestion.

Malt Breakfast Food est la nourriture voulue pour les estomacs faibles et pour les estomacs forts. Elle ne contient pas la moindre particule d'amidon insoluble, elle est en partie digérée d'avance, et, partant, n'exige aucun effort de la part du système digestif. Dans Malt Breakfast Food se trouve beaucoup plus de principe nutritif pour le corps et le cerveau que dans toute autre nourriture. C'est la plus délicieuse de toutes les nourritures. Elle flatte tous les palais et devient vite le mets favori partout où on en fait l'essai. Demandez-en à votre épicier; n'en acceptez pas d'autre.

LES VIGNETTES DE LA PRESSE SORTENT DES ATELIERS DE MONTREAL PHOTO-ENG. Co
EDIFICE DE LA PRESSE
VIGNETTES DE TOUS GENRES
RUE St JACQUES
DEMI-TON. DESSINS. TRAVAIL GARANTI.

A LOUER

Plusieurs beaux bureaux, dans la batisse de LA PRESSE. S'adresser à l'Administration.

— LES —
PEINTURES A PLANCHER
"Island City"
Sèchent en Huit Heures

P. D. DODS & CO. 145—mjs n

Havanette

Petits cigares de Havane — tous d'un arome délicieux — vendus en paquets de dix, chez tous les marchands de tabac. 169-n

NOUVELLES OUVRIERES

La grève des mineurs — Les policiers des compagnies minières se font assassins — Vingt-cinq traduits devant la justice.

LA CONVENTION DES TYPOGRAPHES

Tous les Typos recevront le journal de l'organisation—Il est interdit d'accepter des bonus — Les conséquences de la pauvreté.

LA NATIONALISATIONS DES TRUSTS

Dès le commencement de la grève des mineurs de la Pennsylvanie, les journaux n'ayant aucune prévention contre les grévistes ont dénoncé en termes plus ou moins vigoureux la résolution prise par les compagnies d'embaucher des mercenaires pour faire la garde de leur propriété.

Ces journaux ont préjugé que cette force policière recrutée dans les bas-fonds des grands centres, composée en grande partie de repris de justice, ne reculerait devant aucun crime pour pousser les grévistes à la révolte.

Ces prédictions semblent s'être réalisées à la lettre. Il est maintenant reconnu que le conflit qui a éclaté jeudi de la semaine dernière, à Duryea, et au cours duquel plusieurs personnes ont été mortellement blessées est dû aux provocations et aux brutalités de la police. Dans l'enquête commencée sur la conduite des vingt-cinq policiers arrêtés pour ce délit il a été prouvé que ces brigands avaient tiré sur la foule avant qu'aucun acte de violence quelconque ait été commis par les grévistes ou leurs amis.

Avant-hier encore l'un de ces policiers d'occasion a tué froidement d'un coup de revolver un gréviste du nom le Patrick Sharp, à Lansford, district de Nesquehoning, parce que ce mineur, avec plusieurs autres, priait un groupe de policiers, au nombre desquels était l'assassin, de ne pas se rendre aux mines.

Les journaux qui nourrissent la haine du travailleur osant réclamer justice, ont brutalement condamné les grévistes pour les rixes qui se sont produites entre ceux-ci et les policiers des compagnies ; mais ils n'ont pas aujourd'hui le même courage pour dénoncer les provocations et les assassinats commis par cette police infâme.

Le soin du maintien de l'ordre est chose trop délicate et de trop de conséquence pour qu'il soit ainsi confié à un pouvoir irrégulier et irresponsable.

Le président Mitchel est rendu à New-York, paraît-il, où il a été appelé pour entendre des propositions de paix offertes par les concessionnaires de mines. Les bruits circulent que les compagnies offrent une augmentation de salaire de huit pour cent et la réduction de la journée de travail à neuf heures.

* * *

La convention de l'Union Typographique Internationale a sensiblement modifié les conditions de publication du journal officiel de cette organisation.

Ce journal, depuis une couple d'années, était publié deux fois par mois et le prix d'abonnement était de cinquante cents par année. Aucun des membres de l'Union n'était tenu à recevoir ce journal. Ces conditions n'étaient pas satisfaisantes, car le journal ne s'est maintenu qu'au dépens d'un déficit considérable comblé par le fonds des dépenses générales de l'organisation.

A l'avenir si la proposition adoptée par la convention est ratifiée par le referendum, le journal sera publié une seule fois par mois et il sera envoyé à tous les membres qui auront à payé pour cette raison cinq cents par mois de plus de taxe per capita.

Il y a eu une vive opposition à ce changement, mais comme les officiers généraux, notamment le secrétaire Bramwood, ont formellement déclaré qu'il était impossible de continuer la publication du journal aux conditions actuelles. La proposition a été adoptée par une bonne majorité. Ce sera aux membres des unions locales de dire s'ils sont prêts à faire le sacrifice qu'on leur demande pour maintenir cette utile publication.

La section 70 des règles générales, qui se lit comme suit : "Aucun membre de l'Union Typographique Internationale n'aura le droit de prendre part à un concours de vitesse, soit pour la composition à la main, soit pour la composition à la machine, a été amendée en y ajoutant les mots, "ni n'acceptera de bonus pour la composition faite en plus du nombre d'ems convenus, soit à la journé, soit à la semaine."

Le vote sur cette proposition s'est partagé comme suit, : quatre-vingt-deux, pour ; soixante, contre.

* * *

L'Union des travailleurs en électricité a résolu de se créer une caisse de secours pour le soutien de ses adhérents atteints par la maladie. Les bénéfices seront de quatre dollars pendant un certain nombre de semaines.

* * *

John Rodke, de Milwaukee, fut jeté dans l'armée des inemployés le mois dernier par le trust de la brique et n'a pu retrouver d'emploi depuis. Sa femme tomba malade, et le médecin déclara qu'elle devait subir une opération, ou se décider à mourir. Rodke jouissait d'une excellente réputation, et il appartient à une famille honorable. Malheureusement, il lui arriva ce qui arrive à bien d'autres lorsque le malheur les poursuit. Il ne put se faire à l'idée de voir mourir sa femme. Il commis un faux pour payer le médecin, qui opéra la jeune femme et lui sauva la vie. Le crime fut découvert ; Rodke n'essaya pas de s'en défendre. Il fut jugé, mais vu les circonstances atténuantes, il ne fut condamné qu'à $150 d'amende et un an de prison. Il est assez singulierd de voir condamner à l'amende un homme qui a commis un faux pour payer le médecin !

Maintenant, que dire de la société qui condamne un homme pour vol, commis afin d'empêcher cette même société de commettre un meurtre en laissant mourir un de ses membres faute de lui donner les soins qu'exige son état ?

N'aurait-il pas été plus bénéficiable de fournir du travail à cet homme ? Le travail de Rodke aurait été un bénéfice pour la société aussi bien que pour lui. Il ne refusait pas de travailler, mais c'est la société qui l'en empêchait.

Voilà le régime sous lequel nous vivons et que l'on voudrait empêcher d'être modifié.

* * *

M. Martin A. Knapp, président de la commission chargée de régler les rapports entre les différents Etats de la République américaine, a prononcé récemment devant l'Union des tonneliers de New-York, un violent driscours contre les trusts au cours duquel il a dit qu'il était impossible de gagner honnêtement cent millions de dollars dans une année ainsi qu'il arrive à quelques-unes de ces combinaisons du capital.

M. Knapp a déclaré que le seul remède à employer contre les trusts était de les nationaliser à mesure qu'ils se produisent.

Aussi longtemps que ces combinaisons du capital existeront, elles s'attribueront des pouvoirs que seul l'Etat a le droit d'exercer.

* * *

Les cultivateurs, avec leur force numérique sont les seuls à blâmer pour leur faiblesse dans les conseils de la nation. S'ils n'envoyaient pas dans les parlements une douzaine d'avocats, de notaires et de médecins contre l'un des leurs, ils ne seraient pas à la merci des compagnies de chemins de fer comme ils le sont. Il ne faut pas oublier que l'intérêt dont s'occupe le moins le Parlement est celui du cultivateur ?

MAL DE DOS ?

Les hommes et les femmes qui endurent des douleurs intenses au dos ont la maladies des reins et ils ne devraient pas la négliger.

WARNER'S SAFE CURE

Guérit toutes les formes de maladies des reins, du foie, de la vessie et du sang et chasse l'acide urique délétère.

COMPLETEMENT GUERI



NEW-YORK CITY, (2411 Tenth Ave.) — "Warner's Safe Cure mérite certainement que chaque homme, femme, ou enfant qui souffre de maladies des reins, mal de dos ou de n'importe quel autre désordre interne, en fasse l'essai. J'ai souffert pendant des mois de douleurs aiguës et de faiblesse dorsale. Mon médecin m'aida, mais très peu ; entendant beaucoup parler des pouvoirs curatifs de Warner's Safe Cure, je crus devoir l'essayer. Ses effets furent merveilleux et je suis complètement guéri et je ne me suis jamais senti aussi bien de ma vie. Je recommande cordialement Warner's Safe Cure comme un remède sûr et certain contre tous les maux de ce genre."

JOHN WILSON.

WARNER'S SAFE CURE est purement végétal et ne contient ni narcotique ni aucune drogue dangereuse ; il est agréable à prendre et exempt de sédiment ; il ne constipe pas. En vente chez tous les pharmaciens ou directement, $1.00 LA BOUTEILLE.

WARNER'S SAFE PILLS agissent doucement sur les intestins et hâtent la guérison.

Refusez les imitations. Il n'y a rien de "tout à fait aussi bon" que Warner's Safe Cure. Insistez pour avoir le véritable. Les substitutions contiennent des drogues dangereuses.

BOUTEILLE D'ESSAI GRATIS

Les fabricants sont si fermement convaincus que WARNER'S SAFE CURE guérira absolument et permanemment tout état maladif des reins, du foie, de la vessie et du sang, qu'ils enverront, franco par la poste, sans qu'il vous en coûte rien, une grande bouteille d'essai, si vous écrivez à la Warner's Safe Cure Company, Rochester, N. Y., pour les Etats-Unis, ou 44 rue Lombard, Toronto, Ont., pour le Canada, en ayant soin de mentionner que vous avez vu cette offre libérale dans "La Presse." Nous garantissons que cette offre est vraie sous tous rapports. Ecrivez au département médical pour conseils, prospectus médical, diagnostic et analyse, qui vous seront envoyés gratis.

youw

Ecrivez

Si vous ne trouvez pas les Pastilles Laxa de Munro, vous en recevrez une boîte en envoyant 25 cents à la Dr Monro Medicine Co., Manchester, N. H. 15

AVIS SPECIAL

Rendez-vous à la grande vente de confection pour dames, vendredi et samedi, à la manufacture Marchand, 1153 Ste Catherine.

CONTRE LE GOUVERNEMENT CANADIEN

Ottawa, 21 — Le gouvernement du Natal vient d'adresser une réclamation en dommages contre le gouvernement canadien pour les actes de pillage qui auraient été commis par les soldats du dernier contingent.

UN PASSIF COLOSSAL

Cleveland, 21 — Le docteur Chauncy B. Torward, président de la Forward Reduction Company, a déposé son bilan. Il accuse un passif de $478,587, et son actif est de $4,225.

LES JUIFS A NEW-YORK

New-York, 21 — La population juive de New-York est de 584,788 âmes.

IL FAUT UN PHARE

Québec, 21 — Le capitaine Koening, du "Druid", dit que le naufrage du steamer "Delano", comme ceux des autres navires qui ont eu le même sort au même endroit, est dû au manque de phare flottant, sur les grands bancs.

QU'EST-CE QUE

CASTORIA

Le Castoria est un remède pour les Bébés et Enfants. C'est un substitut inoffensif à l'huile de Castor, Parégorique, Gouttes et Sirops Calmants. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Il est agréable au goût. Il guérit la Diarrhée. Il soulage des maladies causées pendant la Dentition. Il guérit Constipation et la Flatuosite. Il règle l'Estomac et la Intestins. La Panacée des Enfants—l'Ami des Mères.

CHAQUE ENVELOPPE PORTE LA SIGNATURE DE

Chas. H. Fletcher.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

DUPUIS FRÈRES

NOUS FERMONS NOS MAGASINS A 6 H. TOUS LES SOIRS, EXCEPTE LE SAMEDI

Département des Meubles

Continuation de notre Vente du Mois d'Août.

Nous n'offrons, durant cette vente, que des meubles parfaits, nouveaux, et provenant des meilleurs manufacturiers. Une vente à réduction dans des circonstances semblables se présente rarement et offre des avantages exceptionels dont grand nombre de nos lecteurs ont déjà su profiter.

Il n'est pas question de profits pour le moment, il s'agit tout simplement de disposer, durant ce mois, d'un excédant ou surplus de stock

$5.00  $5.00

Nous avons encore en mains une vingtaine de ces magnifiques sofas à $5.00 et à peu près la même quantité dans nos ameublements de salon annoncés dernièrement à $17.00.

SOUBASSEMENT

Vaisselle, verrerie, faience autrichienne, Articles de fantaisie, Objets d'art, Urnes, Vases, Statuettes, groupes, etc., en biscuit ; fromagers, corbeilles à fruits, assiettes décorés, en porcelaine ; et quantité d'autres objets très convenables pour présents de noces ou autres cadeaux.

REOUVERTURE DES CLASSES

Menus articles pour écoliers. Notre département d'articles pour écoliers prend beaucoup d'importance, d'abord à cause de l'assortiment considérable et varié ; puis par la modicité de nos prix. Nous invitons les messieurs du Clergé ou toute autre personne intéressée à venir se renseigner. Il y a des articles que nous détaillons à meilleur marché que les prix du gros. Voyez notre vitrine.

DUPUIS FRERES Le Grand Magasin Départemental de l'Est. 1571 à 1589 Ste Catherine.

MANQUE D'APPETIT



Si l'appétit manque, tout le système nerveux est vite délabré. Le sang s'appauvrit, l'énergie diminue et les forces disparaissent pour faire place à la Faiblesse, la Pâleur, l'Anémie, etc., etc. Il faut donc manger, mais manger avec gout car sans cela on se ruine l'estomac. Le

VIN ST MICHEL

est l'Apéritif par excellence. Sous son influence le palais retrouve aux aliments une saveur oubliée. Les sucs gastriques se renouvellent et reconquièrent leur efficace énergie et la faim qui est l'assaisonnement de tous les mets se fait sentir à chaque fois que l'heure du repas sonne.



Quelque soit le cas, le Vin St-Michel

FAIT MANGER

QUESTIONS VITALES

Les feux de forêt et le transport du fret

Un juge qui soulève beaucoup d'indignation

Sydney, C. B., 21 — Le Board of Trade des provinces maritimes, réuni en 8e session annuelle, a adopté des résolutions importantes :

"Résolu que le temps est arrivé d'adopter des lois efficaces pour la protection des réserves forestières contre le feu.

"Résolu que le Board of Trade approuve l'action du gouvernement au sujet de la question du transport, des efforts qu'il fait pour améliorer l'outillage des ports et de nos voies navigables ; le Board of Trade espère que le gouvernement continuera l'exécution des travaux entrepris afin de mettre notre pays en état de pouvoir transporter ses produits.

"Résolu que le gouvernement soit prié de nouer des relations commerciales plus étroites avec Terreneuve et les Indes Occidentales, au moyen d'une union commerciale ou fédérale".

Le juge Meagher, de la Cour Suprême, de Halifax, a fait arrêter M. J. E. Dewolf, vice-président du Board of Trade.

En sortant de la cour, le juge trouva la porte de sortie bloquée par une centaine de délégués de toutes les provinces maritimes, réunis pour une photographie de tout leur groupe.

Le juge ordonna au shérif de lui faire une trouée, et il put, au milieu des murmures des hommes d'affaires dérangés dans leur pose, se rendre jusqu'à la rue. Quelqu'un le lua même, et l'hon. M. Meagher, indigné, demanda le nom de celui qui s'était permis cette inconvenance, pour le faire arrêter.

A la séance de l'après-midi, des résolutions très sévères furent adoptées contre la conduite du juge.

Un peu plus tard, M. Dewolf, rencontrant le juge, lui déclara qu'il trouvait la conduite de ce dernier fort étrange.

M. Meagher le fit aussitôt arrêter. L'affaire fut cependant réglée peu après. L'on parle de demander au gouvernement le déplacement du juge.

LA CONVENTION BOND-BLAINE

St Jean, Terreneuve, 21 — Sir Robert Bond, premier-ministre de la colonie, est parti, hier, de Liverpool, pour Washington, où il renouera les négociations déjà entamées avec le gouvernement américain au sujet du tarif de réciprocité. Cette visite démontre que le gouvernement anglais ne reconnaît plus les objections du gouvernement canadien à la convention Bond-Blaine.

UN PRETRE DANS LA POLITIQUE

L'abbé O'Sullivan choisi candidat par les démocrates

St Albans, 21 — Les démocrates du Vermont ont mis en nomination, pour la législature de l'Etat, M. l'abbé D. J. O'Sullivan, curé de Ste Marie, à St Albans. L'élection a eu lieu le 20 septembre. M. O'Sullivan sera supporté par les partisans de Percival W. Clement, le candidat au poste de gouverneur du Vermont. Ce sera le premier prêtre catholique à entrer à la législature du Vermont.

M. O'Sullivan est né à Winooski, Vt, et a étudié au collège de Montréal.

CETTE NOUVELLE LIGNE DE TRAMWAYS

La nouvelle ligne de tramways, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Bleury, l'avenue du Pac et à travers la municipalité de Saint-Louis, par les rues Van Horne et Saint-Laurent, va être ouverte samedi. Les travaux sont à peu près terminés.

LE SERVICE DES LACS

Relié au service transatlantique

Toronto, 21 — MM. Wm Mackenzie, Geo. A. Cox, F. Nicholls, de Toronto, et F. R. McCaffrey, de Montréal, organisent présentement une compagnie pour l'établissement d'un service de fret rapide sur les lacs, qui se raccorderait au service rapide transatlantique. Cela enlèverait à New-York et Baltimore un montant considérable d'affaires.

"Marques Molles"

Mesdames,

Quand on a dit aux dames les qualités de la

POUDRE A PATE

REGENT

et que ces dames promettent à un commis épicier de leur livrer une marque quelconque de vieille poudre à pâte, ces dames sont qualifiées de "Marques Molles" par ces commis et il y a des chances pour que la poudre à pate qu'on leur a fournie fasse leurs gateaux identiques à la mollesse de leurs facteurs. youw

Bon pour les Bébés

Tous les bébés profiteront avec Nestlé's Food. Elle est salutaire, nourrissante et digérée facilement. Vingt-cinq ans d'essai en a démontré la valeur.

Nestlé's Food

Echantillon (suffisant pour huit repas) envoyé gratis.

LEEMING, MILES & CO., MONTREAL.

MALADIES DE LA PEAU

Eczéma, Dartres, Démangeaisons, toutes éruptions à la figure, à la tête, aux mains, ou au corps, guéris promptement et pour toujours par

L'Onguent de Swayne

sans faire de tort à la peau. Ses guérisons, depuis un demi-siècle, prouvent sa valeur. Chez les pharmaciens 50c. Ecrivez à Dr Swayne & Son, Philadelphie, qui se feront un plaisir de vous en envoyer une BOITE-ECHANTILLON GRATUITE

IL REND LA PEAU CLAIRE, BLANCHE ET SAINE. [1]

174—jkn

LA PLAIE DE L'IVROGNERIE

Guéri par le Remède Colonial

Peut être donné dans un verre d'eau, du the ou cafe, hors la connaissance du patient

Le Remède Colonial guérira ou détruira l'appétit invétéré pour les stimulants alcooliques, que le patient soit un buveur fieffé, un "ivrogne", un buveur de société ou autre.

Appuyé par les membres de la W. C. T. U aux Etats-Unis

Mme Moore, surintendante de la W. C. T. U., Ventura, Cal., écrit : "J'ai essayé le Remède Colonial chez des ivrognes invétérés et les cures ont été nombreuses. Dans plusieurs cas, le Remède a été donné secrètement. Je recommande et appuie ce remède.

Mme A. M. Townsend, pendant des années secrétaire de la W. C. T. U., Boston, Mass., déclare : "Je connais tant de gens arrachés à la plaie de l'ivrognerie par l'usage du Remède Colonial que je vous recommande sérieusement d'en faire l'essai."

Vendu partout par les pharmaciens et expédié par la poste. Prix $1.00. Un paquet d'essai gratis en écrivant ou allant voir Mme M. A. Cowan—qui pendant des années a été membre de la W. C. T. U., 2294 rue Ste Catherine. Vendu à Montréal, par T. R. Goulden, 281 rue Bleury ; E. Nadeau, 953 rue St Denis ; H. A. Gourday, 2013 rue Ste Catherine. 142—1-4—n

Tous les samedis matin, notre voiture fait la livraison sur les bords du Lac, entre Montréal et Sainte-Anne.

DURANT le MOIS d'AOUT notre ÉTABLISSEMENT FERME à 1 heure p.m. le SAMEDI

Vente du Vendredi

A LA

MAISON HAMILTON

Le plus grand embarras qu'il y aura ici, demain, sera de faire le choix des nombreux Bargains qui seront offerts durant la journée.

A ceux qui veulent avoir un bon choix, nous demandons de venir de bonne heure, dès l'ouverture des portes, à 8 heures a.m.—c'est le meilleur temps pour avoir les premiers choix.

Aux Mères de Famille, qui ont des garçonnets à habiller, nous conseillons de venir ici, demain, et nous leur offrirons :



1,500 Coupons de Tweed

par longueurs de 1¼ à 1½ vg. en bon tweed pesant, pure laine, ce qu'il y a de mieux pour petits garçons. Vous les trouverez sur 3 tables, marqués :

5c, 10c, 15c chacun

Ça vaut la peine de se déranger pour se les Procurer

2 caisses de coupons de coton à draps, simple largeur, très pesant, gros brin rond, ce qu'il y a de mieux pour collèges et couvents. Tant qu'il y en aura demain. Votre choix, la verge, à..... **8½c**

Belles Flanellettes Saxonnes, pesantes, 31 pcs de largeur

Dans les rose, bleu et blanc uni, convenant surtout pour lingerie d'hiver, prix régulier 10c, vendredi..... **8c**

LE NOUVEAU CHAPEAU ADIRONDACK

Est certainement le chapeau le plus populaire et celui qui s'est le mieux vendu durant la saison. Fait en paille blanche, jolie garniture avec plume. Nous en avons vendu des centaines cet été à 75c. Ils valent $1.50 ailleurs. Il ne nous en reste que 40 à sacrifier vendredi, chacun à.... **50c**

12 boîtes de rucher en gaze pure soie, (marchandises très rares), vendredi, la verge..... **7½c**

50 pièces de net à voile français, pure soie, dans les bleu marin, blanc, noir et brun, vendredi, la verge..... **15c**

Des centaines de pièces de ruban de satin pure soie, assortis de nuances, pour ouvrage de fantaisie, vendredi, MOITIE PRIX.

COSTUMES DE DAMES

Costumes de Dames, en Mousseline et en Lawn, quelques-uns par remplis épinglés, Jupes par plis accordéon sur le volant. Grandeurs 32 à 36. Tous de cette saison, pas un seul valant moins de $3.50, pour être sacrifiés Vendredi à, chacun.. **97c**

Lignes désassorties de Costumes de Dames en Mousseline de couleurs, en Duck, Indienne et en Lawn, tous de cette saison, marqués jusqu'à $8.50. Vendredi..... **3.75**

La balance de nos Jupes d'été, en Piqué et Duck noir, aussi en Duck de couleurs, et Toiles, valant jusqu'à $3.75. Vendredi..... **$1.50**

Blouses en Lawn blanc garnies avec insertions et deux rangées de remplis, grandeurs, 32, 34 et 36. Régulier 98c pour..... **39c**

Blouses en Gingham de fantaisie, patrons rayés et unis, valant $1.50 et $1.75. Vendredi, choix à.. **69c**

Blouses en Lawn blanc, styles les plus nouveaux, plus ou moins salies ou froissées, garnies en broderie fine. Les prix variaient de $2.25 à $4.00. Grandeurs de 32 à 38. Vendredi..... **$1.50**

Un Lot d'échantillons à Sacrifier demain.

Environ 350 corps de Dames et lignes désassorties, en coton par cotes, dans les crèmes et blancs, avec ou sans manches, forme découpée ou droit, valant jusqu'à 25c. Spécial Vendredi, chacun..... **15c**

Chaussettes en coton noir, couleur garantie, talons et bouts de pieds doubles, pieds sans couture, valant 12½c. Vendredi, la paire..... **7½c**

Bas Golf, pure laine, pieds sans couture, haut rabattu, nouveaux dessins, valant 70c la paire. Vendredi, la paire..... **29c**

Ce que vous pourrez acheter ici, Vendredi à

Etuis d'épingles à cheveux, val. 5c.
Braid Corticelli, val. 4c.
Eponges turques, valant 5c.
Bouteilles d'encre, valant 5c.
Bouteilles d'huile à moulin val. 5.
25 enveloppes, valant 5c.
Eventails en palmier, valant 4c.
Insertion-Dentelle Torchon, 5c..
2½c chacun

6 douzaines de colliers en perles blanches, valant 25 cents. Vendredi..... **12½c**

Parasols d'enfants, en soie nuancée, valant 75c. Vendredi, chacun..... **37½c**

Petits satchels châtelaine, en cuir solide, valant 35c. Vendredi, chacun..... **19c**

Savon de Castille, valant 2½c le morceau. Vendredi, le morceau..... **1c**

60 doz de Cravates en soie Japonaise, nuances assorties, valant 69c. 54 pouces de longueur, Vendredi, chacune..... 25c

Un Evénement à Sensation au 3e Etage pour Vendredi

Rideaux--- En dentelle Nottingham, nouveaux patrons floraux. Spécial, vendredi, à, la paire..... **47c** **---Rideaux**

50 autres de nos grands couvre-lits blancs crochetés, bouts finis, valant $1.35. Vendredi, chacun..... **98c**

COUVERTES DE COUVENTS | 75 paires de belles Couvertes en Laine blanche, avec jolis bords de couleurs, grandeurs pour lit. Spécial vendredi lapr $1.75 | **COUVERTES DE COLLEGES**

Prélart écossais, 2 verges de largeur, assortis de patrons et nuances, valant 25c la verge. Spécial, vendredi, à, la verge carrée..... **19c**

Les Lignes suivantes feront grand Emoi au Soubassement Vendredi

200 douzaines de tasses et soucoupes en pierre blanche et bleue, valant 10c. Vendredi, la tasse et la soucoupe..... **5c**

Théières en granit, grandeurs de 2 à 3 pintes, couvercles nickelés, valant 50c. Vendredi, chacune..... **19c**

Boîtes à pain, en gros ferblanc, bonne grandeur, peintes, vernissées, et strapées en or. Régulier, 50c. Vendredi..... **30½c**

ENTRE 8 ET 9 HEURES, VENDREDI, NOUS OFFRIRONS à 2½ chacun

Verres à l'eau, assiettes à fruits, couteaux pour ouvrir les canistres, lavettes pour plats, couteaux pour légumes, assiettes en ferblanc, couteaux pour peler les pommes, couloirs à thé, chaînes pour laver les chaudrons, savonniers. Choix à **2½c chacun**

Prix que vous ne trouvez pas chez votre Epicier pour les mêmes Articles

Beurre de Crémerie 1er choix. Vendredi..... la lb. 21c
26 lbs de Sucre granulé de Redpath pour..... $1.00

3 livres d'oignons d'Espagne, pour..... **10c**
4 livres de sucre pulvérisé.. pour..... **21c**
6 barres de savon Sunlight.. pour..... **25c**
7 paquets de poudre à laver.. pour..... **25c**
3 paquets de Corn Starch.... pour..... **20c**
6 livres de fleur d'avoine.... pour..... **20c**
3 paquets de gelée de table.. pour..... **25c**
Fleur à pâtisseries, sacs de 28 livres, pour..... **58c**

La Compagnie Hamilton, Rues Ste Catherine, Peel et carré Dominion.

—TARIF—

(Invariablement Payable d'avance)

EMPLOIS DEMANDES / EMPLOI DEMANDE / CHAMBRE A LOUER / TROUVE — 20 Mots POUR 10 CENTS

½c PAR MOT EXTRA.

SITUATION VACANTE / SERVANTE DEMANDEE / MAISON A LOUER / A VENDRE / PROPRIETE A VENDRE / PERDU — 25 Mots POUR 25 Cts — 1 cent par mot extra.

PERSONNEL 20 mots 40 cts. 2 cts par mot extra.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents : ½ cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Manoeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir.—Le samedi, on ferme le bureau à trois heures p. m.—Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Collecteur, disponible deux à trois jours par semaine, demande collections quelconques. Bonnes références. Conditions faciles. Ecrire X., 78 "La Presse". 19,21,23

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme demande place dans une fabrique, comme apprenti. Ecrire à L. L., 43, "La Presse." 246—3

EMPLOI DEMANDE — Cornettiste et pianiste distingués demandent position dans un théâtre ou comme professeurs dans une maison d'éducation. Leçons privées de cornet, piano et de français, données au No 99½ St Denis. 246—1

EMPLOI DEMANDE — Cuisinier, première classe, cuisine française, service de table, maison privée, restaurants, ou à bord des bateaux, homme de confiance, parle les deux langues, pouvant fournir références. Célestin Gaultier, 637 Notre-Dame. 246—2

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme ayant 2 ans d'expérience dans l'épicerie demande de l'emploi, avec bonnes références, 177 rue St Laurent. 246—1

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade au No 231 rue Sanguinet. 245—3

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents : ½ cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Langue anglaise enseignée d'après les procédés les plus nouveaux. Une spécialité. Leçons privées et pratiques. Y. Z., 348 "La Presse." 21,23,25,28,30

SITUATIONS VACANTES

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

APPRENTI — On demande un apprenti peintre d'enseignes, un garçon fort préféré. S'adresser chez Arthur Denis, 19a St Charles-Borromée. 245—2

APPRENTIE — On demande une apprentie pour apprendre à tailler les doublures de cravates d'hommes ; aussi une apprentie pour le département de la lingerie blanche. Se présenter à la Crescent Manufacturing Co., 2 rue des Inspecteurs. 240—3

APPRENTI — On demande un apprenti barbier. 1008 St Jacques. 246—1

ARTISTE—On demande tout de suite, un bon artiste, garçon ou fille, préféré. S'adresser The French Art Co, Winnipeg, Man., 158 rue St Jacques. 244-3

BARBIER — On demande un barbier pour samedi au No 202 Duluth. 246—1

COMMIS — On demande un commis d'expérience, parlant les deux langues, pour la chaussure. S'adresser à J. E. Desmarais, 67 rue St Laurent. 246—1

COUTURIERES— On demande immédiatement des personnes d'expérience pour faire des blouses et de la lingerie blanche de dames. Se présenter à la Crescent Manufacturing Co., 2 rue des Inspecteurs. 240—20

COUPLE DEMANDE — Belle position pour ménage, homme et femme de confiance, ils trouveront agréable chez-eux dans presbytère de campagne. Références avec application. Ecrire U., 46 "La Presse." 245—4

COMMIS — On demande deux bons commis ayant de l'expérience dans la fourrure. E. A. Ste Marie, Ste Catherine et Amherst. 246—2

COUTURIERES — On demande des personnes compétentes pour faire des blouses de soie à la machine ; on paie les anciens prix élevés. Aussi de bonnes faiseuses de blouses à la machine. Se présenter à l'American Silk Waist Co., 1853 rue Notre-Dame. 246—3

COUTURIERES — On demande des couturières opératrices de machines. Emploi permanent. On demande aussi des personnes pour examiner l'ouvrage. Chemises, salopettes, pantalons, etc. Robert C. Wilkins, 2066 rue Ste Catherine, coin de la rue Bleury. 245—4

CAISSIERE — On demande une jeune fille comme caissière, chez M. Marchand, 1869 rue Notre-Dame. 246—1

CUISINIERE — On demande immédiatement une seconde cuisinière. Queen's Hotel. 246—1

COMMIS — On demande un commis de 2 ou 3 ans d'expérience, avec de bonnes recommandations. S'adresser à R. Boucher, 72 Mentana, coin Roy. 246—1

COUTURIERES — On demande immédiatement dix personnes d'expérience pour faire les blouses de soie à la machine. Les plus hauts prix de la ville payés et emploi permanent garanti. Se présenter à la Crescent Mfg. Co., 2 rue des Inspecteurs. 244—5

COUTURIER — On demande un couturier de première classe. S'adresser immédiatement au tailleur chez Dupuis Frères, rue Ste Catherine. 243—n

COUTURIERES — On demande des couturières pour faire des overalls et des redingotes, au moulin électrique, pour travailler au No 1202 St Laurent, ou 454 St Jacques. Plus hauts prix payés. 246—6

COUTURIERES — On demande des couturières dans les habits, aussi des jeunes filles apprenties. 1795 rue Notre-Dame, 2e étage, M. Lapointe. 244—4

CIGARIERS — On demande 25 cigariers, hommes stables, sobres, devront être de l'Union, car nous n'en employons pas d'autres. Position permanente. Capital Cigar Manufacturing Co., 427-429 rue Sussex, Ottawa. 243—4

COUTURIERES — On demande des opératrices d'expérience pour des blouses de soie, les anciens prix élevés seront payés. Aussi des bonnes opératrices pour des jupes et des faiseuses de boutonnières. S'adresser à la American Silk Waist Co., 1853 rue Notre-Dame. 244—3

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer, emploi permanent. On ne travaille pas le samedi après-midi. S'adresser chez John P. Black and Co., 183 rue Vitré. 263—n

DRESSEUR — On demande un presseur dans les manteaux pour dames. Ouvrage permanent. S'adresser M. Marchand, 1867½ et 1869 rue Notre-Dame. 246—1

ECOTEUSES — On demande des écoteuses de tabac, 29 rue St Pierre. 246—1

FILLE — On demande une fille de chambre, famille sans enfant. S'adresser à 443 rue Mance. 246—1

FILLES — On demande des filles d'expérience pour servir la table, pas d'ouvrage le dimanche. Grand Vatel Restaurant, 50 St Jacques. 246—1

FEMME — On demande une femme forte pour ouvrage général de cuisine. Grand Vatel Restaurant, 50 St Jacques. 246—1

FILLE — On demande une fille pour faire les travaux légers du ménage, dans une petite famille. S'adresser 4872 rue Sherbrooke, Westmount. 246—1

FEMME DE CUISINE — On demande, à l'hôtel Cecil, bonne femme de cuisine et une fille pour avoir soin d'un bébé, et une fille de salle. S'adresser 64 rue St Gabriel. 246—1

FABRICANT D'OUTILS, JOURNALIER— On demande un bon fabricant d'outils, un journalier, des personnes et garçons pour travailler les machines. Compagnie Linotype. 246—3

FEMMES — On demande 100 femmes pour faire des habits et pantalons fins, pour hommes, ouvrage d'avance. Apportez un échantillon si possible. Bon prix pour du bon ouvrage. 112 rue St Laurent 246—1

FILLES — On demande des filles pour apprendre la confection des chemises. Nous avons beaucoup d'ouvrage et nous garantissons de bons gages. Venez nous voir. Se présenter au bureau, The Standard Shirt Co, Limited, 213 avenue Delorimier. 7,9,12,14,16,19,21,23,26

FINISSEUR EN CUIVRE — On demande un finisseur en cuivre et un apprenti finisseur en cuivre, aussi un apprenti mouleur en cuivre. Lymburner et Mathews, 1959 rue Ste Catherine. 246—1

SITUATIONS VACANTES

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

FORGERON — On demande immédiatement, bon forgeron pour ferrer chevaux et pour ouvrage en général. Doit être sobre. Position permanente. S'adresser G. N. Gagnier, Chevalier, Ont. 244—4

FILLES — On demande des filles habiles pour la couture et l'ouvrage au crochet. S'adresser 12 rue St Pierre. 246-1

FILLES — On demande des filles intelligentes pour plier des blouses. G. H. Harrower Co, 8 Beaver Hall Hill. 246-1

FILLES — On demande des filles pour tapisser les valises. S'adresser H. Lamontagne et Cie, 1902 Notre-Dame. 246—3

FILLES — On demande des filles dans une manufacture de boîtes en papier, elles devront avoir de l'expérience dans les machines à recouvrir et dans le travail à la table. S'adresser à The Miller Bros Co, Ltd. 20,21,23,26,28,30

GARCON — On demande un garçon fort, pour une pharmacie. Devra savoir parler l'anglais. Pharmacie McCormack, angle de l'avenue du Parc et de la rue Prince-Arthur. 246—1

GARNISSEUSES — On demande des garnisseuses à la machine dans une fabrique de chemises. S'adresser immédiatement à la Crescent Mufg Co, 2 rue des Inspecteurs. 234—13

GARCON — On demande un jeune garçon de bureau, chez Beaulieu et Lalonde, 35 St Jacques. 246—1

HOMMES — On demande deux ou trois bons hommes pour travailler sur l'île Dowker, en face de Beaurepaire. 244—3

HOMMES, FILLES — On demande des hommes et jeunes filles comme commis pour la marchandise sèche, expérience requise. S'adresser chez M. Marchand, 1869 rue Notre-Dame. 246—1

IMPRIMEUR PHOTOGRAPHE — On demande un imprimeur photographe, au No 390 rue St Laurent. 245—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour avoir soin des enfants. S'adresser au No 1740 rue Chaussé. 246—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme fort pour conduire une voiture d'épicerie, cheval en pension. 556 Lagauchetière. 246—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour coudre les étiquettes, à The Standard Clothing Mfg. Co., 67 rue St Jacques. Se présenter immédiatement. 246—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme actif pour conduire une voiture de livraison, bons gages. Se présenter, muni de références, à la Condron's Cash Grocery, 685 rue Wellington. 246—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour prendre soin d'un cheval, et ouvrage général dans une épicerie. 129 rue Wellington. 246—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 18 à 20 ans, en qualité de second distributeur. Devra fournir des références du dernier patron. S'adresser au 1er distributeur, en arrière du No 96 rue Mansfield, entre 8 et 9 heures p.m. 246—1

MACHINISTES — Plusieurs machinistes trouveront un emploi permanent en s'adressant à la Compagnie F. X. Bertrand, de St Hyacinthe. 244—5

MODISTE — On demande une première modiste, pour la confection de chapeaux. S'adresser chez P. Lafrance et Cie, 192 St Laurent. 245—n

MODISTE — On demande une modiste de robes compétente, recommandable pour enseigner le système de coupe de jupes dans le district de Montréal ; la plus nouvelle invention ; se vend très rapidement. $3.00 à $12.00 par jour garantis. Devra parler français et anglais. Ajusteur de jupes parfait. 655 Avenue Spedina, Toronto, Ont. 246—4

MOULEURS — On demande des mouleurs et des perfectionneurs. Travail permanent garanti aux bons ouvriers. La Gurney Foundry Co, Limited, Toronto. S'adresser à Gurney, Massey Co, Ltd., 387 rue St Paul, Montréal. 245—4

MODISTES — On demande des premières modistes de robes et des apprenties ; aussi des apprenties modistes de chapeaux. Se présenter au No 2438 rue Ste Catherine. 246—1

MODISTE — On demande une bonne modiste de chapeaux parlant l'anglais et français. Références exigées. Madame J. A. Lafrance, 382 rue St Antoine. 246-1

OUVRIERS — On demande des ouvriers à bois et des aides-forgerons, chez A. C. Larivière, 71 St Antoine. 245—2

OPERATEURS, OPERATRICES — On demande des opérateurs et des opératrices sur les machines à coudre Singer. Se présenter au No 4 rue Lemoyne. 246—3

OUVRIERS — On demande des ouvriers de première classe pour travailler avec machines à bois, et des journaliers. S'adresser aux ateliers du Pacifique Canadien, section des chars, Hochelaga. 243—6

OPERATRICES —On demande cinquante opératrices expérimentées à la machine, aussi des filles pour apprendre, emploi permanent et les meilleurs prix de la ville. Se présenter au bureau de la Crescent Mfg. Co., 2 rue des Inspecteurs. 233—21

POSEURS D'APPAREILS A CHAUFFAGE — On demande des poseurs d'appareils à chauffage. S'adresser à T. A. Cardinal, 1 Labelle. 246—1

PERSONNE RECOMMANDEE—On demande immédiatement une personne âgée de 20 à 40 ans, pour le soin des enfants, et se rendre généralement utile, une personne a déjà charge de la cuisine et le lavage se fait en dehors. Bonnes références exigées. S'adresser à M. Bienvenu, gérant, banque Provinciale, 9 Place d'Armes, Montréal. 245—n

POUR TAILLER — On demande une personne d'expérience pour tailler des jupes de dames. Se présenter à la New-York Skirt Mfg., Co., 28 rue Lemoine. 246—1

PERSONNE — On demande une personne sachant le nettoyage français, et pour coudre dans les réparations, chez Oscar Racette, marchand tailleur, 455 St Jacques. 246—1

PROFESSEUR — On demande un professeur de calligraphie. S'adresser à M. R. B., boîte de poste, No 588, Montréal. 246—1

PEINTRES — On demande à East Farnham, des peintres de voitures, hommes mariés préférés, bonne place à l'année. S'adresser 536 Hippolyte, entre 6 et 10 heures. 245—2

PATISSIER — On demande un pâtissier, garçon préféré. S'adresser 2140 Notre-Dame. 245—2

REPASSEUSES — On demande de bonnes repasseuses. S'adresser immédiatement, au No 1248 rue de Montigny, dans le haut. 246—1

REPRESENTANTS — On demande des représentants à la campagne, $15 à $25 par semaine, salaire ou commission, payé chaque samedi, superbes échantillons gratis, expérience pas nécessaire. Déry et Fils, Montréal. 202—m-j-s—n

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, habituée aux enfants, pas de lavage. S'adresser à M. Williams, secrétaire de la Laurie Engine Co., 1012 rue Ste Catherine. 246—3

SERVANTE — On demande une servante générale, pour une petite famille, bons gages et références requises. Se présenter au No 19 avenue Seymour. 246—1

SERVANTE — On demande une servante générale, bons gages payés. S'adresser 1437 Ste Catherine. 246—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m., chambre 1, 1598 rue Notre-Dame. 246—2

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille. Références exigées. Bons gages. S'adresser au No 1598 rue Ste Catherine. 244—n

TOMBEREAUX — On demande 30 tombereaux, sur la rue St Paul, vis-à-vis du marché à foin, ainsi que quelques hommes. 246—1

SERVANTE — On demande une servante de table au No 94 rue St Denis. 246—1

VENDEUSES — On demande des vendeuses d'expérience parlant anglais, chez W. H. Scroggie, rue Ste Catherine, coin Université. 244—6

VENDEUSE — On demande une vendeuse d'expérience parlant anglais, pour le département des chaussures, chez W. H. Scroggie, coin Université et Ste Catherine. 244—3

VENDEUSE — On demande une vendeuse française qui peut parler anglais, et qui a fait usage du régénérateur des cheveux des sept soeurs Sutherland. Prix élevé. S'adresser aux sept soeurs Sutherland, 2261 rue Ste Catherine, Montréal. 246—6

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8205. — S. Craig, demandeur, vs. J. Foreman et al. défendeurs. Le 30ème jour d'août 1902, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de W. Young, l'un des dits défendeurs au No 246 rue St Jacques, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur Young, saisis en cette cause, consistant en un pupitre, etc. Conditions : argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 20 août 1902. 246—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 19

Fharmacie E. DUBERGER

260 rue Centre, coin Island.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

AGENTS DEMANDES

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande, pour la Sun Life Assurance Co, du Canada, deux bons agents ayant de l'expérience pour la vie ordinaire. S'adresser à O. Léger, gérant des agences de Montréal et son district. 214—n

AGENTS DEMANDES — Bonne maison d'exportation, eau-de-vie, désire céder monopole de sa marque à agent acheteur pour le Canada. Ecrire : Plisson, Cognac, France. 243—8

AGENTS — On demande agents, positions avantageuses seront offertes à hommes compétents, pour Montréal ou province de Québec. S'adresser entre 8 et 9½ heures a.m., J. E. Bussière, gérant du département d'épargnes, Sun Life Assurance Bldg., 1766 Notre-Dame. 244—4

AGENT — On demande un bon solliciteur pour ouvrage d'imprimerie — job — S'adresser à l'Imprimerie Nationale, 249 rue St Laurent. 246—1

AGENTS — On demande des agents pour vendre des portraits en couleurs, de quatre dimensions, de Sa Sainteté le pape Léon XIII, égaux aux meilleures peintures à l'huile. Envoyez 2 cents en timbres pour avoir un échantillon gratis. Il vaut 25 cents. S'adresser à Cooper, 332-336 rue Clarence, London. 228—n

ASSOCIE DEMANDE

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

ASSOCIE — Chance exceptionnelle qui ne se présente qu'une fois dans la vie ; Une très bonne occasion à un associé qui s'occupera ou non des affaires, ayant cinq mille dollars à placer dans une entreprise de haute classe, dont le capital seul manque pour en faire un succès. Ecrire Y. Y., 138, "La Presse." 246—4

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents : ½ cent par mot extra

CHAMBRES — A louer, étage du bain, éclairage au gaz ; chambres doubles et simples, avec ou sans pension. Repas à la carte, 8 pour $1.00. 21 pour $2.50. No 106 St Laurent. 244—3

CHAMBRE — Chambre double sur le devant, avec ou sans pension, 142 St Denis. 244—5

CHAMBRES — Chambres à louer, double et simple, bain, eau chaude, famille pas d'enfants. 29 Ste Elisabeth. 245—2

CHAMBRES A LOUER — Sur le devant, deux jolies grandes chambres meublées à neuf, avec chambre de bain, lumière électrique, etc., 30 rue St Denis. 246—3

CHAMBRE — A louer, belle grande chambre double, bien meublée, sur le devant, dans une maison privée, en face du Mont St Louis, 1572 Ontario. 246 2

CHAMBRES — Chambres de devant, un bas, lumière Auer, chauffée à l'eau chaude. Famille privée, sans enfants, 119 St Hubert. 246—1

CHAMBRES — A louer, magnifiques grandes chambres simples et doubles, sur l'étage du bain, dans une famille privée. S'adresser 93 rue St Laurent. 246—3

CHAMBRES — A louer, chambres bien meublées, étage du bain et ailleurs, lumière électrique. 74 rue St Denis, près carré Viger. 244—3

A LOUER

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

MAISON — A louer, à bonnes conditions, une maison de quatre étages, coin des rues St Antoine et des Seigneurs, contenant 16 appartements, avec la chambre de bain. S'adresser chambre 203, 11 Place d'Armes, Montréal. 7,9,14,16,21,23,28,30.

FABRIQUE — A louer, petite fabrique, bon marché, bon site pour n'importe quelle petite industrie. Serait une place idéale pour une maison d'embouteillage. Se présenter à 224 avenue de Lorimier. 234—n

MAISONS A LOUER

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

FLAT A LOUER — Haut de maison, bien chaud, bien éclairé, gaz, w.c., sept pièces, $16.00 par mois pour le 1er septembre. S'adresser 385 Marie-Anne. 242—4

LOGEMENT — A louer, petit logement réparé à neuf, situé haut du No 7 rue du Bord de l'Eau. S'adresser à J. Christin et Cie, 149 Sanguinet. 244—n

LOGEMENT — A louer, un logement de 11 appartements, rue Visitation, No 225. S'adresser à S. L'Archevêque. 19,21,23

MAISON — Maison à louer, 7 appartements, en parfait ordre. S'adresser 342 St Hubert. 246—1

MAISON — A louer, un logement en bon ordre, 4 appartements, boutique et écurie, prix $6. S'adresser 128 rue St Christophe. A. L. Tessier. 246—1

MAISONS DEMANDEES

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

LOGEMENT DEMANDE — On désire louer immédiatement un logement de 2 ou 3 appartements, avec local en avant pouvant servir de magasin. Ecrire avec prix à E. Delorme, 114 St Georges. 246—1

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

MAGASIN, LOGEMENT — A louer, magasin et logement privé, de 6 chambres, dans le centre des affaires, à Grand'Mère. S'adresser A. Côté, photo. 246—1

MAGASIN — A louer, pour le 1er septembre, beau magasin de modes, établi depuis 12 ans, avec bon logement, bon centre, bonne clientèle, abandon pour cause de maladie. Ecrire S., 74 "La Presse." 243—6

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

MAISON — On demande à acheter maison de première classe, argent comptant. Le propriétaire même devra écrire. B. B., 101 "La Presse." 246—3

ARGENT A PRETER

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

ARGENT — Argent à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, aux corporations, fabriques, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets ou autres garanties. Osw. Chaput et Cie, Edifice "La Presse". 232—11

ARGENT A PRETER — Les gens à salaires peuvent se procurer de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni garantie ; paiements pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 185 St Jacques. 224—l.m.M.j.s.n

ARGENT A PRETER — J. A. Desjardins, Jr., banquier, 62 rue St Jacques, Montréal. — Achats de comptes, achats de billets de mont de piété — pawn shop — aussi $30,000 à prêter sur hypothèque. — Avance d'argent sur compte ou toutes autres transactions. — Tél. Bell Main 190. 7,9,14,16,21,23,28,30

ARGENT — Argent à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, aux corporations, fabriques, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets ou autres garanties. Osw. Chaput et Cie, Edifice "La Presse." 243-12

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1400 — A. Louis Tessier, demandeur, vs Joseph Sinclair, défendeur. Le trentième jour d'août 1902, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1106 rue de Montigny, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en balance, viande, etc. Conditions, argent comptant. Paul Thorn, H. C. S. Montréal, 21 août 1902. 246—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11279 — D. Gravel, demandeur, vs B. M. McNamara, défendeur. Le trentième jour d'août 1902, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 793 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, etc. Conditions, argent comptant. J. Alm. Renaud, H. C. S. Montréal, 20 août 1902. 246—1

Inutile de venir au Bureau de "La Presse" ---laissez votre petite Annonce à l'une de nos

42 Succursales

Tout le monde lit les Petites Annonces.

A VENDRE

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

AUVENTS ET TENTES — A vendre, auvents, tentes, voiles, drapeaux, chaloupes, rames, accessoires pour yachts. Voyez notre stock et catalogue. The Sonne Awning Tent and Tarpaulin Co., 775 Craig, Montréal. 137—n

AMEUBLEMENTS — A vendre, deux ameublements de chambre à coucher, à bas prix. S'adresser 188 rue Bleury. 246—1

AMEUBLEMENT — A vendre, l'ameublement de quatre appartements et passage, piano, etc., chance rare. Prix $300. Femme abandonnant maison, étant seule. On échangera pour propriété de campagne. Ecrire à R., 17 "La Presse." 241—8

BOUTIQUE — A vendre ou à louer, une boutique de forge avec maison et onze arpents de terre, située sur la rivière St Louis, au bout de St Laurent. S'adresser à F. X. Rolland. 245—4

DIVERS — A vendre, avec loyer du magasin, 178 rue Bleury, vitrines d'étalage, miroirs, garnitures et chaises de barbier—le tout est neuf—aussi, stock de cigares, pipes, etc. S'adresser à T. Harkness, 234 rue St Paul. 244—3

DIVERS — Meubles de tous genres, tapis, prélarts, rideaux, poêles, carrosses de bébé, etc. Assortiment complet, comptant ou crédit. Rien de seconde main. S. A. Levitt, 1464 Ste Catherine, coin Montcalm. 104—n

ECURIE DE LOUAGE — A vendre, une écurie de louage et de pension, située dans une des meilleures parties de la ville. S'adresser à B., 100 rue Windsor. 246—1

INVENTION — A vendre, une invention pour les voitures, afin de protéger la vie des gens et éviter tous les accidents. Pour meilleures informations s'adresser 3015 Notre-Dame, Ste Cunégonde. 246—1

MAGASIN — A vendre, $300 comptant, petit magasin et commerce de jobs, bien établi et payant, avec ameublement de maison. Informations après 6 heures p.m., de C. H. Burman, 151 rue St Hubert. 246—1

POUR UN MEDECIN—A vendre, bureau et logement de feu le Dr J. C. Prieur, au coin des rues Notre-Dame et Richmond, avec ameublement, un bail de deux ans. Pour renseignements, s'adresser à Napoléon St Amour, 11 Place d'Armes, ou M. J. L. Charbonneau, 2447 rue Notre-Dame. 240—n

PIANO — A vendre un beau piano droit américain, presque neuf, à vendre au No 2651 rue Notre-Dame, Mme J. Archambault. 239—n

SALLE — Salle à manger à vendre, au No 1318 Ste Catherine, pour cause de mortalité, faisant de bonnes affaires. S'adresser 299 chemin Papineau. H. Dupuis. 246—3

TENTE — A vendre, une tente, 45 x 33 et ce qu'il faut pour représentation, ayant coûté $500. Vendra pour $75 comptant, en bon ordre. 24 avenue du Parc, St Henri. 246—1

PROPRIETES A VENDRE

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

MAISON A VENDRE — 4 logements, du No 279 à 285 Laval, en brique solide, en bon ordre, avec cave de huit pieds, belle localité, louée $35 par mois, ayant coûté $5,-000. Vendra pour $4,500. S'adresser 165 rue St Laurent. 21,22,23,28,30

MAISON — A vendre, une maison à 4 logements, avec magasin à louer, paiements faciles. S'adresser 1837 St Laurent, ou 1146 St Dominique. 246—1

PROPRIETE — Propriété à vendre rue Robin, entre Beaudry et Visitation, 40 pieds par 90, bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à L. Paquette, 266 Mont-Royal. 244—5

PROPRIETE A VENDRE—Pourquoi payer loyer? Quand nos contrats sont portés à maturité au taux de $1.35 par mois pour chaque $1,000 avancé. Moins de 1 par cent d'intérêt par année. Agents demandés. Union Home and Real Estate Company, 97 rue St Jacques. 21,23

PROPRIETE — A vendre, une magnifique propriété dans le village de Bécancourt, près de l'église, avec maison contenant magasin et rallonge, avec comptoirs, tablettes, une vitrine et un logement, en bon état de réparations. Conditions faciles. A. Lamarche, bâtisse de la compagnie d'assurance Royale, 2 place d'Armes, Montréal. 16,21,27

TERRAIN — A vendre, coin de ruelle, 26 pieds de front, 118 profondeur, beau site. Conditions faciles. S'adresser à J. P. Lacroix, 86 Marie-Anne, coin Sydenham. 12,14,16,19,21,23

TERRES A VENDRE

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

TERRES — Petites terres à vendre à bon marché. Demandez des circulaires. J'ai besoin d'un bon fermier à salaire. Bonnes références sont exigées, à Ste Adèle, P. Q. 245—8

TERRES A VENDRE — Trois lots, 90 arpents carrés chacun, cultivés, avec maisons, hangars, granges, voitures, animaux, etc., sur la rivière Batiscan, à St Stanislas et St Adolphe. Lots près de l'église. Arrangements faciles. Adressez : Joseph Oct. Lafontaine, St Stanislas, comté Champlain. 21,28,4

EPICERIES A VENDRE

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

EPICERIE — A vendre, pour cause de maladie, magasin —épicerie — avec ou sans stock, bonne clientèle, dans un bon centre du village St Jean-Baptiste, 902 rue Berri. 244—4

EPICERIE — A vendre, une épicerie faisant de bonnes affaires, loyer avec logement, écurie, etc., $30.00 par mois, une chance pour un jeune homme ayant de $1,000 à $1,500. S'adresser 197 Chatham. 244—3

COMBUSIBLE A VENDRE

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs de poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans n'importe quelle partie de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up 2553. 188—n

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.25 ; bois franc scié, le voyage, $1.40 ; coke, $1.75 le voyage. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario Tél. Bell Est 1095. 299—n

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; bois franc scié, le voyage, $1.25. Leclaire et Bruneau. G. Latreille, successeur, 53 Vitré. Tél. Bell Est 2088 ; Marchands 135. 225—n

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, bois franc, $1.40. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands 131. 234—26

PERSONNEL

20 mots. 40 cents ; 2 cents par mot extra.

PERSONNEL. — Mademoiselle Emma Renaud, élève de l'Académie de Madame Marchand, a obtenu avec distinction son brevet d'école modèle. 246—1

HOTELS A VENDRE

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

HOTEL — A vendre, un hôtel situé sur le bord de l'eau, à la Pointe-Claire, contenant 16 chambres, avec dépendances et une écurie de 25 places, conditions faciles. Aussi une belle place pour un magasin général, avec hangar et balance publique. S'adresser à Arsène Charlebois, agent d'immeubles, Pointe-Claire. 245—2

JOHNSON et COUSINEAU, 62 rue St Jacques. — Maison de pension, 14 pièces meublées, près du Grand Tronc et du C. P. R., valant $600, vendra $200, $50 comptant. On vend pour cause de trouble matrimonial.

JOHNSON et COUSINEAU, 62 rue St Jacques. — Epicerie, bonne localité, vendra 60 cents dans la piastre. Aussi magasins de cigares, tabac et fruits, près de la gare du G. T. R., valant $500 ; vendra $300.

JOHNSON et COUSINEAU, 62 rue St Jacques. — Restaurants licenciés, valant $3,500, à vendre pour $2,400, à conditions faciles, pour cause de maladie. Hôtel à la campagne à vendre ou à louer, magasin de cigares et boutique de barbier, St Antoine, $400, $35 de profits par semaine.

JOHNSON et COUSINEAU, 62 rue St Jacques. — Restaurants licenciés dans toutes les parties de la ville et de la banlieue, prix de $1,200 à $8,000, à conditions faciles, salle à manger, près de la rue McGill, sur rue Notre-Dame, $1,200, $50 de profits par semaine garantis. 245—1

HOTEL A VENDRE — Hôtel de première classe, entièrement meublé, chevaux, voitures, etc. Bonne clientèle, bien établi maison avantageusement connue du public voyageur. Conditions très faciles à un acheteur sérieux. La population et les affaires augmentent rapidement. Ecrire Nap. Lapointe, Shawinigan Falls, Qué. 245—8

RESTAURANT — Restaurant très achalandé, centre de la ville, coin de rues, mobilier moderne, le propriétaire se retirant des affaires. Chance exceptionnelle. E. Lavigne et Cie. 83 rue St Jacques. 21,23

PERDU

25 mots. 25 cents : 1 cent par mot extra

BILLETS — Perdu, cinq billets de cinq piastres, le 20 courant, de 2 à 4 heures p.m., depuis la rue St André, etc., à St Henri. Récompense en les rapportant à Georges Lafrance, 241 Dufferin. 246—1

BOURSE — Perdu, mercredi, le 20, au coin des rues Rachel et Laval, une petite bourse en cuir rouge foncé. En la rapportant au No 5 rue Balmoral, celui qui l'aura trouvée sera récompensé. 246—1

COLLERETTE — Perdu, samedi, rue St Laurent, de la rue des Pins à la rue Notre-Dame, une collerette en soie noire. Prière de la rapporter 43 Beaumont, parc Mile-End. 246—1

CHEVAL — Perdu, au clos du Boulevard St-Paul, un cheval brun. Toutes informations seront reçues, par Ludger Deneault, Clos du Boulevard St Paul. 246—1

SACOCHE — Perdu, le 12 courant, de la rue Bienville, en suivant Pontiac, Mont-Royal, et St Denis jusqu'à Rachel, une sacoche pour dame, contenant une paire de lunettes en or, un porte-monnaie, etc., prière de le remettre au No 814 Mentana. 246—1

DIVERS

AVIS — Après cet avis, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main. Edouard Catellier, 120 Visitation. 246—1

DIVERS — Geo. Woods, propriétaire du Baume Samaritain, remède interne et externe, pour la guérison des douleurs telles que rhumatisme, le choléra du pays et toutes les maladies de l'été. Vendu par tous les pharmaciens et marchands. Bureau, 1602 Ontario. 244—5

DOCTEUR FRS. DE SALES PREVOST, spécialiste, Paris. Yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations, 1 à 4 heures. Consultations gratuites pour indigents, mardi, vendredi, 10 heures à midi. 402 Sherbrooke. 21.25

DIVERS — Une assemblée spéciale du local 182, de la Fraternité Internationale des Electriciens, aura lieu, samedi, le 23 d'août, à 8 heures p.m., dans la salle St Joseph, angle des rues Ste Catherine et Ste Elisabeth, pour prendre part à la parade le jour de la Fête du Travail. Les membres anciens et actuels sont priés d'être présents. 246—3

DIVERS — Grande découverte, direction pour faire un beau repassage. — Sur réception d'un dollar — $1.00, — j'enverrai à toute adresse, "imprimée," la meilleure direction jamais apparue pour le repassage des chemises, collets et poignets, etc. Sauve beaucoup d'argent et indispensable ; prend très peu de travail pour rendre roide et reluisant. Ecrivez de suite à Découverte Baillargie, B. P., boîte 44, Maskinongé, Qué. 7,14,21,28

LOCAL DEMANDE — On demande à louer de suite, dans le centre de la ville, un local bien éclairé, éclairage d'en haut préférable, pour dessin et photographie. S'adresser G. et S., 907 rue Dorchester. 246—2

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour emploi obtenu. — A. D. 246—1

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus, à la sainte Vierge et saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue avec promesse de publier — Mme B. 246—1

$ $ $ NOUS VOUS DONNERONS DE L'ARGENT—Avez-vous des articles de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de 10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours, de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co., Chambre 204, édifice du New-York Life, coin Saint-Jacques et Place d'Armes. 230—n $ $ $

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8039.— G. S. Gordon, demandeur, vs. J. W. Arless, défendeur. Le 30ième jour d'août 1902, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 174 rue des Inspecteurs, et de là au domicile du défendeur, au No 28 ruelle Busby, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en boîtes, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 21 août 1902. 246—1

HOMMES

ON DEMANDE 100 HOMMES POUR TRAVAILLER au chemin de fer Terminal de Montréal. $1.50 par jour. S'adreser sur les chantiers. 232—3 F

MAISONS D'ÉDUCATION

La Catholic High School, rue Belmont, rouvrira ses classes Mercredi, 3 Sept.

Pour prospectus et renseignements s'adresser à l'école,

A. J. HALES-SANDERS. Principal

5,7,9,12,14,16,19,21,23,26,28,30,2,4

Cours Leblond - Bonnin.

VINGT ANS DE SUCCES

Préparation aux examens (Droit, Médecine, Art Dentaire, Pharmacie, Génie Civil, etc.).

S'adresser à

M. DE BOISSIEU, 71 rue Dubord

5,7,9,12,14,16,19,21,23,26,28,30,2,4,6,9,11,13

International Business College

PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Cours Commercial complet, en anglais ; Sténographie, en anglais et en français ; Clavigraphie ; Télégraphie ; Préparation aux examens civils, etc. Le bureau de comptabilité est maintenant ouvert au public : on y audite les livres ; on y prépare et vérifie les états de comptes, etc., etc. Tous travaux au clavigraphe seront reçus et exécutés à des prix modérés. Tel. Main 309.

242-n-F CAZA & LORD, Directeurs.

Congrégation de N. Dame

MONT STE MARIE

La rentrée des élèves au Pensionnat du Mont Sainte-Marie (326 rue Guy) aura lieu le **2 Septembre.**

L'ouverture des classes, à l'Académie St Paul, 4193 rue Sherbrooke, aura lieu le **2 Septembre.**

Cette Académie est sous la direction des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

21,23,25,27,29,1

COLLEGE NOTRE-DAME

Cote des Neiges

POUR LES ENFANTS de 5 à 12 ans

La rentrée est fixée au 2 Sept. 246-10

College Mont St Bernard

SOREL, P.Q.

COURS COMMERCIAL COMPLET

Classe d'affaires--- Clavigraphie, Télégraphie, Sténographie.

Etudes spéciales des langues Française et Anglaise et des Mathématiques.

Discipline douce et ferme. Education soignée. Site pittoresque et hygiénique.

Rentrée : 2 Septembre. Demandez Prospectus. 238—20

Collège de Valleyfield

VALLEYFIELD, P. Q.

Cours classique, Cours commercial complet, français et anglais.

Adresse : Rév. Z. A. SABOURIN, Directeur. 235—30

Séminaire de Sainte-Thérèse

La rentrée des élèves aura lieu MERCREDI, le 3 Septembre prochain.

Cours Classique et Commercial. 245—13

COLLEGE ST FRANCOIS-XAVIER

ST DENIS du Richelieu

La rentrée des Elèves est fixée au 2 septembre

CONDITIONS

Pensionnaires : Enseignement et pension, par mois...$ 9.00

" L t, lavage, raccommodage, par an 10.00

Demi-Pensionnaires, par an.......... 25.00

Leçons de piano, par mois 2.00

Clavigraphie par mois, 50c. La sténographie est enseignée gratuitement.

243-8 C. C. FOREST, C.S.V., Directeur

Collège Commercial de Laval

St Vincent de Paul, Ile Jesus, P.Q.

Situé sur la ligne du C.P.R. à quelques milles de Montréal, trains commodes la semaine et le dimanche. Maison spacieuse et très confortable. Climat le plus salubre de la province de Québec. Enseignement donné dans les deux langues. Rentrée le 2 septembre.

Demandez le prospectus au R. F. Marie-Léonclen, directeur du collège ou aux Rvds Frères de la rue Visitation, No 109. 245-10

COLLEGE JOLIETTE

Après avoir pris en considération les intérêts de la plus grande partie des parents de nos élèves, vu le retard apporté aux travaux de la ferme, les directeurs du collège Joliette ont cru utile de remettre à huit jours la rentrée de leurs élèves. Ainsi, au lieu du 3 septembre, la réouverture des classes se fera le 10, à 6 heures de l'après-midi.

Les parents sont instamment priés de ne pas garder leurs enfants après cette date.

C. BEAUDRY, C. S. V., Sup.

19,21,23,26,28,30

COLLEGE COMMERCIAL

Sous la direction des

Clercs de Saint-Viateur,

ST REMI, Comté de Napierville.

La rentrée des élèves aura lieu **mercredi, le 3 septembre.**

Cours commercial complet, avec diplôme anglais et français, à la fin des études. Communications faciles, par le Grand-Tronc.

J. B. MANSEAU, Père St Viateur. Directeur.

19,21,23,26,28,30

COLLEGE SAINT-JOSEPH

BERTHIERVILLE

Etudes des langues française et anglaise, des mathématiques, de la comptabilité, des lois et correspondances commerciales, de la sténographie, de la claigraphie, des arts d'agréments, etc. Renseignements fournis sur demande.

Rentrée des Elèves, le 3 Septembre prochain

L. A. LEVASSEUR, C.S.V Directeur.

16,18,21,23, 25,27,29,30,1,2

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 11858. — Camille Lalonde, demandeur, vs D. Durocher, défendeur, et Gaudias Galarneau, tiers-saisi. — Le 30e jour d'août 1902, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit tiers-saisi, au No 253 rue Carrières, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un tombereau, etc. Conditions : Argent comptant. Olivier C. Coutlée, H. C. S. Montréal, 21 août 1902. 246—1

UN ACTE DE VANDALISME

Une église est profanée et souillée par des enfants de 9 à 15 ans

Ils appartiennent à des meilleures familles de Montréal-Annexe

Le 18 courant au matin, M. Thomas Earle, syndic de l'église presbytérienne, située au coin des rues Mance et Bernard, se présentait au bureau du chef de police de St Louis, M. Clermont, et lui faisait la déposition suivante : "Pendant la nuit, des individus se sont introduits dans l'église, en brisant un des châssis de la cave. S'emparant du tableau qui sert dans les classes du dimanche, ils en ont effacé les passages d'écriture sainte qui s'y trouvaient encore écrits, et crayonné une figure de femme immonde avec des strophes d'une impudeur révoltante. Les murs de l'église ont aussi été souillés de phrases du même genre. A d'autres endroits on a laissé des oeufs pourris et des ordures. De riches bannières en soie qui ornaient le temple ont été déchirées, les franges en ont été arrachées. Rien n'a été respecté, les tiroirs de la sacristie ont été fouillés et bouleversés, le siège du ministre et de l'organiste remplis d'épingles et d'aiguilles. Bref, après avoir brisé les vitres et, ne trouvant plus aucune déprédation à faire, les vandales sont retournés par le même chemin, mais pas avant d'avoir avaler un goûter qu'ils avaient volé dans une épicerie du voisinage. C'est ce qui fut établi par la suite. Le chef Clermont se mit aussitôt en campagne ; après deux jours de travail ardu, il réussit à retrouver les coupables. Qui le croirait ? Ce sont des enfants de 9 et 15 ans, des meilleures familles de Montréal-Annexe, appartenant à cette église. En conséquence, il a prié les syndics de venir prendre un mandat contre ces quatre petits vandales. Mais au lieu de cela ils se sont rendus à la demeure du chef, hier soir, lui annonçant qu'ils ne pousseraient pas la chose plus loin, parce que les parents s'étaient engagés de payer tous les dommages.

SUICIDE A QUEBEC

Un journaliste de Philadelphie trouvé baignant dans son sang dans une chambre d'hôtel

Québec, 21 — Charles Stuart, journaliste de Philadelphie, qui était à Québec depuis quelques jours, pensionnant à l'Hôtel Victoria, a été trouvé mort dans sa chambre, hier après-midi. Le corps gisait sur le plancher dans une mare de sang ; un revolver était près du défunt. La lugubre découverte a été faite par un des garçons, qui a immédiatement prévenu les autorités.

Stuart avait le front percé d'une balle ; il portait, en arrière de la tête, une large blessure qu'il a dû s'infliger en tombant sur un vase.

Mandé en toute hâte, le Dr Turcot constata que le blessé vivait encore et l'ambulance fut appelée. On le transporta à l'hôpital Jeffery et, à minuit, les médecins déclaraient très précaire la condition de leur patient ; l'on ne croit pas qu'il survive.

L'on est presque certain que Stuart a tenté de se suicider ; quant à la cause qui l'a poussé à commettre cet acte de désespoir tout le monde l'ignore.

Les médecins et les autorités de l'hôpital et les directeurs de l'hôtel sont très réticents ; tout ce que l'on sait, c'est que Stuart vint au mois d'avril dernier à Québec, en qualité de représentant d'un journal de Philadelphie ; il passa une couple de mois dans la vieille capitale ; il revint il y a six semaines à Québec. Il est marié ; un message a été adressé à sa femme et à ses parents.

Stuart habitait une résidence de la rue Pine, Philadelphie.

AU JARDIN DE L'ENFANCE

Le Jardin de l'Enfance, angle des rues Saint-Denis et DeMontigny, mérite des éloges pour les brillants succès que viennent d'obtenir plusieurs de ses élèves.

Ont obtenu leurs brevets modèles avec distinction : Mlles Bernadette Auclair, Marie-Rose Allaire, Laure Roy, Mélanie Chevalier, Marie-Blanche Leclerc, Annette Geary.

Ont obtenu leurs brevets élémentaires, avec distinction : Mlles Eugénie Lecompte, Corinne Lecompte, Yvonne Cadieux, Rosa Villeneuve et Rose Nantel.

INONDATIONS DESASTREUSES

Sterling, Ill., 21 — Des milliers d'acres de terre ont été inondés hier ; la récolte de maïs est perdue. Un train de fret a été précipité dans l'eau qui couvre la voie. Les pertes des cultivateurs s'élèvent à $150,000.



VILLEGIATURE

VILLEGIATURE — Hôtel Bell-Vue, Rivière du Loup, "Pointe", Maintenant ouvert, a subi $2,000.00 de réparations, cuisine et service de table première classe, golf, tennis, bowling alleys, belle salle de bal, etc. Pour renseignements concernant les chambres, etc., s'adresser à Z. S. Aubut propriétaire. 196—l-m-j-s—n

DES ACCIDENTS DISPENDIEUX

Arrivent toujours si on se sert d'empois démodés.

Evitez cela en employant l'incomparable

EMPOIS "BEE"

Epargne du temps, de l'argent et du trouble et donne au linge un poli sans égal.

Le fer ne collera pas—ni le linge ne se fendillera.

10 cents le paquet. Conservez les Coupons.

SNOWDON, FORBES & CIE, AGENTS, 449 rue Saint-Paul, MONTREAL 194-nF

AMUSEMENTS

Parc Sohmer

Grand FESTIVAL

Bénéfice des Conducteurs et Garde-Moteurs des Chars Urbains

FETE ANNUELLE

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi, 18, 19, 20 et 21 Aout 1902.

L'Opéra "CARMEN" de Bizet

Grand Ballet historique "**Les Brigands.**" Prise des Brigands Romains par les Zouaves Pontificaux, etc. **Mons. DeVilliers**, célèbre illusioniste. Danses par les conducteurs **MM. Thomas Paquet et F.X. Marcotte.**

(L'après-midi à 3 heures, le soir à 8 heures)

ADMISSION 10c. 244-5

PARC RIVERSIDE, Maisonneuve

Semaine du 17 Aout.

Matinées: Dimanche, Lundi, Mardi et Samedi. Lundi et mardi, grand pique-nique annuel du Cercle Ste Marie de l'Alliance Nationale.

ATTRACTIONS:

WILSON et PRICESTER, numéro à sensation, venant directement de Londres.
ED. BRAY—Numéro tout à fait nouveau
REYNOLDS, WOOD et GRAY, trois danseurs de genre, d'une beauté rare et d'une agilité extraordinaire. Orchestre Hardy. Tous les soirs.
Admission, 10c. Enfants, 5c. 242-6

THEATRE NATIONAL En Français.

Rues Ste CATHERINE et BEAUDRY

Semaine du 18 Aout **La Prière des Naufragés**

Paul Cazeneuve dans Raoul de Lascours. Tous les jeudis, soirée de Gala. Matinées, tous les jours. Prix: Soirées, 10, 20 30, 40c. Matinées, 10, 15, 20, 25c. 243-6

Nouvelle Pièce de Cette Semaine. **PROCTOR**

La brillante comédie **"CHRISTOPHER Jr."** La semaine prochaine "THE TUTOR"; aussi, une pièce française "POLICHINELLE." 248-5

Carnet Social

Mlle Diane Larose, qui est à la tête du département des modes, aux magasins S. A. Larose, coin Notre-Dame et Aqueduc, part ce soir pour visiter les grands centres de nouveautés américains, dans l'intérêt de sa maison.

Mlle Larose reviendra dans deux semaines. Les étalages d'automne, chez Larose, seront d'un remarquable et d'un chic inaccoutumés.

—Miles L. Duranceau, A. Duranceau, E. Boyer et M. D. Patenaude, étaient en promenade, la semaine dernière, chez les Mlle Lalonde, de la rue St Antoine.

—Mlle Claire Brodeur, de Montréal, soeur de M. J. A. A. Brodeur, avocat, et du Rév. J. C. C. Brodeur, après un court séjour à Varennes, est arrivée à Granby, mardi soir. Elle doit passer quelques jours chez son oncle, M. Zéphirin Brodeur, marchand-tailleur.

—M. T. Talbot, marchand de la rue Ste Catherine Est, est parti pour le Saguenay, où il passera une quinzaine de jours.

—M. Octave Reed et Mlle Anna Bélisle sont partis pour un voyage à New-York et à Paris.

—Mlle Marie-Anne Charbonneau est à Ste Thérèse, pour une quinzaine de jours; elle est l'hôtesse de Mlle Océine Desroches.

—Mlle Blondine Theoret et Mlle Rose Frigon sont revenues de Ste Agathe des Monts, où elles ont passé une quinzaine de jours en villégiature.

—Le docteur Daniel Ladouceur et Mme Ladouceur, de Ste Geneviève, étaient à Montréal, en route pour Frelighsburg, comté Missisquoi, en vacances pour quelques jours, chez M. Charles Charbonneau.

—Mlle M. Louise Bruneau, de Joliette, en promenade pour quelque temps à Montréal, est l'hôtesse de Mlle Chapdelaine, de la rue St André.

—Mercredi, le 20 courant, a eu lieu à la cathédrale de Valleyfield, un mariage chic. Ce jour-là, M. D. D. McCabe, dentiste de cette ville, était uni par les liens du mariage, à Mlle Anna Dion, fille aînée de M. Daniel Dion, marchand général de cette ville. L'église avait été superbement décorée pour la circonstance, et l'assistance des plus nombreuses, était composée de l'élite de notre ville. La cérémonie a eu lieu à 9½ heures de l'avant-midi.

A l'orgue, un choeur de jeunes filles fit entendre des morceaux choisis.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Sa Grandeur Mgr J. M. Emard, évêque de Valleyfield.

Après la cérémonie, un superbe dîner fut servi chez les parents de la mariée.

Riches et nombreux furent les cadeaux.

A leur départ pour leur voyage de noces à travers les principales villes du Canada et des Etats-Unis, de nombreux amis leur ont fait escorte jusqu'à la gare.

—Les nombreux amis de M. S. C. Stoddart, assistant surintendant de la Belgo Canadian Pulp Co., se sont réunis dimanche soir, à la salle Boisvert, à Shawinigan Falls, pour le fêter.

M. Stoddart avait l'intention de quitter notre ville et c'est ce qui avait fait organiser cette démonstration. Heureusement, tout s'est arrangé et au lieu d'un départ pour toujours, ce n'est que pour quelques semaines d'un repos bien mérité.

L'adresse de circonstance a été lue par M. Piché, comptable de la Belgo Canadian Pulp Co.

Ensuite eut lieu du chant, déclamation et danse.

—M. Narcisse Rioux, riche marchand de Québec, est en visite à St Ulric, depuis quelques jours, et prend un repos bien mérité. Il est venu rejoindre son épouse, qui était venue passer la belle saison avec sa vieille mère, Mme veuve Charles Méthivier, et sa soeur, Mme L. P. Larrivée.

Sont à l'hôtel Riendeau — Madame Saillant, Québec; Gustave Beauchamp, Québec; M. Guindon, Sandwich, Ont.; J. A. F. Gauthier, Acton Vale; Louis Guilbert, D'Israëli; L. P. Larochelle, Québec; L. Allaire, Québec; Nap. Langlois, Trois-Rivières; E. Charest, Québec; M. et Mme Jos. Shea, Saginaw; Robert Sheene, Abitibi; Chs Lafond, Shawinigan Falls; P. A. Rousseau, Shawinigan Falls; J. O. Roy, Québec; Oscar Gladu, St François du Lac; Pierre D. Brunelle, Québec; Alex. Légaré, Québec; N. Gauthier, Acton; F. Gauthier, Acton; M. O. David, St Hyacinthe; Arthur Hatters, Ottawa; J. H. Senécal, Ste Marthe; L. Beauchamp, Québec; Jos. Simard, Québec; H. O. Fournier, Marieville; A. Leduc, Beauharnois; J. A. Leduc, Beauharnois; J. O. Chs Drapeau, Montréal; Joseph Labonté, Louiseville; J. P. Cormier, Sherbrooke; J. B. Bureau, Bout de l'Ile; W. Boisvert, Shawinigan Falls; O. Bélanger, Ste Boniface; C. Auger, Lévis; G. Lambert, Ste Julienne; J. A. Blagdon, Québec; François Lapierre, Québec; François Gosselin, Québec; D. Lapierre, Québec; J. C. Thibaudeau, Québec; A. J. Lane, Montréal; J. H. Poirier, Roxton Falls; S. St Arnand, Hawkesbury; Alphonse Garreau, Ste Martine.

—Mlle Diane Larose, de la maison S. A. Larose, angle des rues Aqueduc et Notre-Dame, est partie hier soir pour un voyage dans les grands centres commerciaux des Etats-Unis, dans le but d'acheter pour cette maison les dernières nouveautés en fait de confections de chapeaux, matinées, etc., et de permettre à cette importante maison de donner des bargains extraordinaires, comme c'est son habitude.

—Sont de passage à l'Epiphanie:

Mme Armand Riopel et sa famille, de Montréal, chez Mlle Augustine Brien.

M. et Mme Alarie, de Montréal, chez le docteur Alarie, M. V.

M. Edouard Riopel, étudiant en médecine, est en vacances pour quelques jours chez son frère, M. Eugène Riopel.

MM. Robillard et Hennessy, du Pacifique Canadien, étaient de passage ici, lundi dernier, avec M. le notaire Marion, de St Paul l'Ermite et M. l'avocat Faribeault, de L'Assomption, pour affaires très importantes, en ce qui concerne le projet d'un pont en fer, sur la rivière l'Achigan, et du macadamisage du chemin longeant la voie ferrée.

—Miles H. et C. Dostoler, de Québec, sont en promenade à St Cuthbert, chez le docteur Desorcy.

—MM. J. Marchand, E. E. D., et Jos. Paquette, E. E. M., de Montréal, étaient de passage à St Cuthbert, dimanche.

—Mme A. Paquette, de Montréal, et sa fillette, Graziella, sont à St Cuthbert, chez Mme Biron.

—Mme Alphonse Dumesnil, de Delorimier, est partie pour un voyage à Worcester, Boston et New-York.

—Mlle Aldina Brodeur, de Montréal, est en promenade pour quelques jours, chez ses amies, les demoiselles Gougeon, de St Jérôme.

—Mlle Eva Chalifoux, de St Hyacinthe, est en promenade chez Mlle Fédora Casgrain, de la rue Cherrier.

—Mme A. Beauchamp, qui était en villégiature depuis une quinzaine, est de retour à Montréal.

—Mme J. A. Sanders, Miles Eva Sanders, Etta Sanders, Reina Sanders, Emelda Sanders, de West Hoboken, N. J., sont en promenade chez M. Jos. Thiemens, à Montréal.

—Dimanche, M. et Mme Normandin, de St Jean, profitant, à l'occasion de la visite de plusieurs amis de Montréal et Beauharnois, ont donné un joli pique-nique à l'Ile-aux-Noix, à bord de leur joli yacht "L'Algion."

Il y a eu musique à bord et la gaieté la plus franche régna pendant tout le voyage.

La soirée se termina par la musique, le chant et la danse à la résidence de M. Normandin.

La Tragedie de Montmagny

Suite de la première page.

Le frère de l'assassin

M. Raoul Mathurin, frère de Joseph Mathurin, est ensuite entendu. Il habitait chez son frère, et mardi soir il s'est couché vers dix heures. Avant de rentrer dans sa chambre, il a parlé à son frère Joseph, qui ne lui a pas paru être en boisson. Il n'a pas vu son frère boire dans la journée ni dans la soirée de mardi, et il ne s'est pas aperçu qu'il se soit querellé avec sa femme mardi. Il sait toutefois que les deux époux se querellaient parfois, parce que le mari prenait trop de boisson. Joseph reprochait à sa femme de lui être infidèle, de lui dérober de l'argent et de faire usage de boisson. Cependant, la défunte prenait un verre de bière, mais elle ne s'enivrait pas.

"Il était 2.05 ou 2.10 heures a. m., lorsque le témoin fut réveillé par son frère, qui lui dit:

Viens voir ce que j'ai fait

Je viens de tuer ma femme, j'en ai assez de cette hypocrite", et le témoin ajoute: "Mon frère ne paraissait pas être en boisson. Je m'habillai à la hâte et courant vers la chambre de mon frère, je constatai que sa femme était morte. Le visage était pâle et le corps ne donnait aucun signe de vie. Je montai réveiller M. Dupuis, un employé de mon frère qui habite avec nous.

"Et pendant ce temps-là, mon frère sortit de la maison, après avoir fait constater la mort de ma belle-soeur par M. Dupuis nous allâmes tous deux chercher un prêtre et un médecin. Durant la nuit, j'ai entendu des plaintes qui semblaient venir de sa chambre, mais comme j'étais à moitié endormi je n'y fis pas plus attention.

La voix du remords

"Après le crime, mon frère est revenu à la maison un quart d'heure après, et il m'a alors dit: "On a de tristes moments dans la vie, je te confie tout entre tes mains". Et il me dit qu'il allait mourir, qu'il allait se livrer à la justice, qu'on ne le reverrait plus, qu'il allait se jeter à la rivière.

"En revenant de chez le Dr Boily, j'ai rencontré mon frère qui me demanda d'où je venais, et lorsque je le lui eus appris, il dit: "C'est correct". Il me donna de l'argent pour faire chanter le service de sa femme et le sien, et il me recommanda d'avoir soin de ses enfants. Il a voulu me donner la main, mais je n'ai pas osé.

L'assassin était ivrogne

Emile Dupuis, photographe, habite chez les époux Mathurin depuis avril dernier. Il connaît le meurtrier et la défunte. Il sait que Mathurin buvait parfois à l'excès, mais mardi soir il le vit à son bureau et il lui a paru sobre. Il s'est couché vers onze heures du soir, et il n'a eu connaissance de rien, jusqu'au moment d'être réveillé par Raoul Mathurin. Les époux Mathurin se querellaient de temps à autre.

Quant aux détails de la scène du meurtre et des agissements de Joseph Mathurin, le témoin corrobore ce qui a déjà été dit par Raoul Mathurin.

M. Théophile Beaumont, Constable

dit qu'il est arrivé à la résidence de Mathurin, vers 3.30 heures a.m., où il s'est rendu à la demande de Raoul Mathurin, et de M. Dupuis. Il a aussi constaté la mort de la défunte, qui ne portait qu'une camisole. Suivant les instructions du Dr Boily, le témoin a fait des recherches, mais il ne put trouver l'instrument qui a servi au crime. Il a vu une bouteille vide de boisson sur la table.

M. Alfred Fortin, grand connétable, raconte

Les détails de l'arrestation

de Mathurin. Averti, vers 3.30 heures a.m., que Mathurin avait assassiné sa femme, M. Fortin se mit à sa recherche. Après avoir placé quelqu'un en observation à la gare, il revint à la ville et en passant près du palais de justice, il vit Joseph Mathurin qui se constitua prisonnier, en disant, en réponse à une question de M. Fortin, que c'était bien vrai qu'il avait tué sa femme.

Le verdict accusateur

Les jurés ne furent pas lents à délibérer pour rendre à l'unanimité le verdict suivant: "Nous, soussignés, jurés, dûment assermentés, ce 20e jour d'août 1902, par M. le coroner Gosselin, etc., etc., rendons le verdict suivant: "Que la dite dame Haubérine de Champlain est décédée de mort violente en la ville de Montmagny, dans la nuit du 19 au 20 août courant;

"Que les causes de la mort, d'après les témoignages des médecins, rapportés à l'enquête, sont dues à la coupure de la section ou artère carotide droite, atteignant toutes les parties molles jusqu'aux os, exceptant l'oesophage.

"Que la blessure est causée par un instrument tranchant, rasoir ou autre, et que la plaie est nette.

"Que par suite des témoignages entendus et des aveux qui ont été faits, nous déclarons que l'auteur du meurtre est le nommé Joseph A. Mathurin, ferblantier-marchand de la ville de Montmagny, et nous le tenons criminellement responsable. Et, à cet effet, nous maintenons le mandat d'arrestation émané contre lui et qui a été exécuté par le grand constable Fortin, du district de Montmagny, en vertu du mandat du coroner à ces fins.

"Et nous avons signé par notre président, M. Télesphore Gendreau.

"Donné à Montmagny, ce 20 août 1902."

Le prisonnier reste impassible

et ne paraît nullement affecté en face de ces premières procédures étranges.

Il a dormi une partie de l'après-midi, hier, et ce n'est qu'hier soir, qu'il a semblé réaliser la gravité de la situation. Mathurin aurait, paraît-il, déclaré à quelqu'un qu'en sortant de chez lui après le crime, il avait l'intention de s'ôter la vie; mais réflexion faite, il a craint de damner son âme et comme il ne veut pas aller en enfer pour avoir envoyé une ange au ciel, il a résolu de se livrer à la justice, et de sauver son âme en se réconciliant avec Dieu et en laissant à la société de faire justice elle-même.

Hier soir, le prisonnier a pris un léger repas et il s'écriait souvent:

"Quel malheur! Quel malheur!"

Le geôlier entretient des doutes sur la sincérité de ses remords, et il le surveille étroitement, de crainte qu'il ne commette quelque tentative de suicide, en se pendant aux barreaux de sa cellule avec sa couverture de lit. A la première alarme on placera un constable spécial avec le prisonnier, dans sa cellule.

Gardé au secret

Deux des frères du meurtrier, MM. Edmond et Napoléon Mathurin, qui tiennent chacun une maison de pension, rue St Paul, à Québec, ont essayé d'avoir une entrevue avec lui, hier après-midi, afin de régler les affaires d'urgence de la famille, mais cette faveur leur a été refusée par M. le shérif Lépine, en attendant de nouvelles instructions de M. le juge Panet Angers, magistrat du district. Ce dernier est descendu à Montmagny hier après-midi et après avoir été mis en possession du verdict et du mandat du coroner, il se rendit au palais de justice et fit comparaître le prisonnier devant lui. Après avoir mis le prisonnier sur ses gardes, quant aux réponses pouvant l'incriminer, le juge lui demanda quel plaidoyer il désirait enregistrer:

"Je suis coupable"

répondit Mathurin d'une voix nette et ferme. Le juge a remis l'enquête préliminaire à vendredi, le 29 du courant.

Il est probable que cette enquête sera de courte durée, et nous verrons alors sous le toit de la prison de Montmagny deux hommes accusés de meurtre: Mathurin et Jos. Gosselin, de St Lazare. Comme on le sait, ce dernier est accusé d'avoir étranglé Mme Octave Trahan. Lorsqu'il apprit qu'il avait un compagnon d'infortune tel que Mathurin, il ne fit aucune remarque.

Détail remarquable

Avant de clore ce rapport, il m'appartient de noter un détail mémorable dans nos annales criminelles. Mathurin a assassiné sa femme vers 1.30 heure a. m., à quatre heures il était logé en prison, par M. Fortin, et quelques heures plus tard, le coroner Gosselin avait accompli sa mission délicate et le prisonnier avait été amené devant l'hon. M. Angers. Parfois on a dit que la justice sommeille et il n'est que juste d'enregistrer le fait "qu'en cette occasion la justice a procédé avec célérité.

La victime au cimetière

Les funérailles de Mme Mathurin auront lieu demain en l'église paroissiale. Les glas ont été sonnés à toute volée, hier soir, vers 6 heures.

Les frères du prisonnier semblent avoir pris temporairement charge des affaires de sa famille.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 21 août 1902.

Au bureau d'enregistrement des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier, on prétend que les vacances sont finies; et, en effet, si l'on en juge par le nombre des actes présentés à l'enregistrement, on peut se convaincre que les affaires dans ce quartier sont aussi actives qu'aux beaux jours du printemps. Dans la partie Est de Montréal, le quartier Ste Marie est aussi bien actif; de fait, l'activité se développe à l'Est et au Nord, tandis que le Centre et l'Ouest sont encore tranquilles.

Il paraît que la ville de Westmount va être dotée d'une nouvelle ligne de tramways, car la compagnie des Chars Urbains vient d'acquérir le droit de passage sur la ferme du séminaire, pour atteindre les hauts niveaux de Westmount. La ligne nouvelle branchera de la ligne de la rue Guy, à trois cents pieds au-dessus de l'avenue des Cèdres.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants, par pied:

Rue.	Quartier.	Prix le pd.
Bertrand	Ste Marie	43¼c
Huntley	St Denis	7½c
St Denis	St Denis	30c
Massue	St Denis	30c
Quatrième Avenue	Viauville	19c
St George	St Louis du Mile-End	15½c
Brewster	St Henri	22¼c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

Quartier Ste Marie	$16,330.00
Quartier St Jacques	11,405.00
Quartier St Louis	7,802.00
Quartier St Antoine	28,006.56
Quartier Ste Anne	6,771.00
Quartier St Jean-Baptiste	7,365.00
Quartier St Denis	20,094.80
Quartier St Gabriel	2,250.00
Quartier Hochelaga	37,340.00
Maisonneuve	2,475.00
Delorimier	263.50
St Louis du Mile-End	6,771.84
Ste Cunégonde	10,300.00
St Henri	907.20
Westmount	19,300.00
	$177,461.90
Semaine précédente	133,419.50
Ventes antérieures	7,006,337.81
Depuis le 1er janvier	$7,317,218.21
Semaine correspondante 1901	$55,674.15
Semaine correspondante 1900	135,063.83
Semaine correspondante 1899	209,490.68
Semaine correspondante 1898	142,219.10
Semaine correspondante 1897	132,533.03
A la même date 1901	$5,639,573.83
A la même date 1900	6,563,750.71
A la même date 1899	6,044,967.20
A la même date 1898	8,162,428.41
A la même date 1897	7,229,189.11

Les prêts sont en progrès, au point de vue du nombre et de l'importance, les taux, cependant, sont stationnaires.

Un prêt de $6,000 à 4 p. c., nous paraît être exceptionnel; car les prêts à 5 même ne sont pas nombreux, 4 seulement, de $2,100, $3,500, $5,00 et $19,000. A 5½ p. c., on a prêté $12,600, en six prêts, variant entre $1,000 et $3,000. A 6 p. c., il a été fait 15 prêts, au montant total de $24,858, en sommes variant de $100 à $10,000. Enfin il y a eu un petit prêt de $245 à 7 p. c., et un de $5,100 à intérêt capitalisé remboursable par versements.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs:

Compagnies de prêts	14,900
Assurances	
Autres corporations	
Successions	31,000
Particuliers	35,103
	$81,003
Semaine précédente	198,875
Prêts antérieurs	2,457,757
Depuis le 1er janvier	$2,737,635
Semaine corresp. 1901	$49,347
Semaine corresp. 1900	61,750
Semaine corresp. 1899	79,150
Semaine corresp. 1898	50,440
Semaine corresp. 1897	108,820
A la même date 1901	2,736,300
A la même date 1900	2,037,663
A la même date 1899	4,634,217
A la même date 1898	4,458,354
A la même date 1897	5,432,768

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

Du 11 au 16 août 1902.

BUREAU DE MONTREAL - EST

Quartier Ste Marie

Rue Ste Rose, Nos 39 à 43, maison en brique, lot No 407, terrain de 37.6 x 85.6. Napoléon Jobin à Adélard Giguère, $4,500. — 55,952.

Rue St Alexis, Nos 9 à 11, maison en bois et brique, lot No 1393, terrain de 35.6 x 62. Philéas Larivière à Edouard Daigneault, $1100. — 55,959.

Rue Plessis, arrière, partie du lot No 1011, terrain de 25.6 en front, 23.3 en arrière x 38, vacant. Léon Mathieu à W. Dufault et Cie, $459. — 55,963.

Rue Maisonneuve, Nos 89 à 93, maison en brique, terrain de 39.6 x 86. Osias Gourre et autres à Frs-Xavier Larochelle, $4,150. — 55,969.

Avenue Papineau, Nos 225 à 227, lots Nos 635-8 et 9, terrains de 20 x 80 chacun. James Omar Oakley à Louis Léonard, $5,650. — 55,971.

Rue Bertrand, Gain, lot No 615-34, terrain de 22.6 x 51.5, superficie 1157 pieds, vacant. Désiré Bertrand à Dieudonné Meloche, $500. — 55,974.

Quartier St Jacques

Rue Cherrier, Nos 143 et 145, maison en pierre et brique, partie des lots Nos 1203-134 et 135, terrain de 21.6 x 120. Odilon Beaudry à Ida Langlois, veuve d'Odilon Beaudry, $3,505. — 55,956.

Rue St Timothée, No 192, maison en brique, la moitié indivise du lot No 553, terrain irrégulier, superficie 1526 pieds. Mme veuve Louis Gagnon à Louis Denis Gagnon, $3,000. — 55,958.

Rues St Hubert, Cherrier, Nos 63 à 65, et Berri, Nos 779 à 781, maisons et terrains vacants, lots Nos 1203-257 et partie de 257A, terrain irrégulier, superficie 6841 pieds, vacant, lots Nos 1207-211, terrain de 24 x 100, lots Nos 1208-211 et 212, terrains de 25 x 109 chacun. Amédée A. Bernard et autres à The Provident Trust and Investment Co. Pas de prix. — 55,965.

Rue Montcalm, Nos 434 à 444, maison en bois et brique, lots Nos 1154-9 et 10, terrains de 42.9 x 62 chacun. Joseph Jobin à Fortunat Masson — $4,900. — 55,975.

Quartier St Louis

Rue Ste Elisabeth, Nos 86 à 90½, lot No 369, terrain de 94 en front, 97.6 en arrière x 96.6. Joseph Tiernan et autres à Alphonse Baillargeon, $5,502. — 55,947.

Rue Drolet, Nos 49 à 51, lots Nos 902-133-1, et 134-1, terrain de 20 x 74. John McNaughton ès-qualité et autres à Ebenezer Popham, $2,300 et autres considérations. — 55,976.

Quartier St Antoine

Rue Notre-Dame, No 2471, maison en brique à trois étages, partie sud-ouest du lot No 418A, terrain irrégulier, superficie 3480 pieds. Joseph Hector Nault à Edouard Charles Campeau, $7,069. — 136,773.

Rue des Jurés, Nos 93 à 95½, maison en brique, lot No 1074, terrain de 58.3 en front, 80 en arrière x profondeur irrégulière, superficie 7,700 pieds. Thomas Ladstone à Munderich et Co, $8,000. — 136,776.

Chemin de la Côte des Neiges, droit de passage sur partie des lots Nos 1720, quartier St Antoine, et 170 Côte des Neiges, terrain de 40 x 750. Le séminaire de Montréal à la Compagnie des Chars Urbains, $9,187.50. — 136,783.

Rue St Antoine, No 404, maison en pierre et brique, partie des lots Nos 87-84 et 85, terrain de 21.6 x 135. André S. Delisle à William Stewart, $3,750. — 136,787.

Quartier Ste Anne

Rue Richardson, Nos 134 à 142, maisons en bois et brique, lots Nos 959 et 960, 1 terrain de 24 x 100 et un de 40 x 110.6. Mme veuve Gustave McNamee à The Montreal Loan and Mortgage Co, $3,000, dation en paiement. — 136,772.

Rue Notre-Dame, Nos 2106 à 2110, maison en bois, lot No 1201, terrain irrégulier, superficie 12296 pieds. Louis Monette à la succession Chas S. Rodier, $3,771, dation en paiement. — 136,778.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier St Jean-Baptiste

Rue St Hippolyte, Nos 591 et 593, maison en bois, lot No 167, terrain de 40 x 74. Joseph Tiernan et autres à Domenico Colucci, $865. — 96,601.

Rue St Denis, Nos 971, 973, 975 et 977, maison en pierre et brique, lots Nos 15-420 et partie de 419, terrain de 40 x 95. Allan Arthur Phillips à The Montreal Loan and Mortgage Co, $6,400, dation en paiement. — 96,702.

Quartier St Denis

Avenue Mont-Royal, Nos 395 et rue Drolet, maison en pierre et brique, lots Nos 161-8, 9 et 10, 165-27 à 30, 1 terrain de 57 x 75, 1 de 13 x 75 et 3 de 22 x 75 chacun. Mme M. Théodore Lefebvre à John Carsley, $9,000. — 96,626.

Rue Drolet, manufacture de vinaigre, en brique, lot No 165-31, terrain de 60 x 75. Mme veuve Chas J. Q. Coursol à Marie-Louise Sylvestre, épouse de Michel Théodore Lefebvre, $4,000. Rétrocession. — 96,627.

Rue Drolet, manufacture de vinaigre, en brique, lot No 165-31, terrain de 60 x 75. Mme M. Théodore Lefebvre à John Carsley. Pour bonnes considérations. — 96,628.

Rue Drolet, lots Nos 165-32, 33 et 34, terrains de 22 x 75 chacun, vacants. Maurice Lefebvre à John Carsley, $1,657.30 et autres considérations. — 96,629.

Rue Huntley, la moitié sud du lot No 8-478, terrain de 25 x 100, vacant. The St Denis Land Co à Hormisdas Brisebois, $187.50. — 96,641.

Rue Benville, maison en bois, pierre et brique, neuve, lots Nos 325 - 87 et 88, terrains de 24 x 85 chacun. Aldéric Guilbault à Michel Laniel, $3,900. — 96,642.

Rue St Denis, la moitié nord-ouest du lot No 209-54, terrain de 28 x 100, vacant. Toussaint Legault dit Deslauriers à Alexandre Vaillancourt, $850. — 96,672.

Rue Massue, lot No 325-204, terrain de 22 x 75, vacant. Adolphe Duperrault à Emery Lespérance, $500. — 96,686.

Quartier St Gabriel

Rue Manufacture, No 172, maison en bois, droits dans la moitié N. E. du lot No 2802, terrain de 22.6 x 100. Victoria Forget à Victoria Lacroix, veuve de Paul Forget, $1 et autres considérations — 96663.

Rue St Charles, Nos 225 à 231, maison en bois et brique, lot No 2563, terrain de 45 x 86. Oscar Mathieu à Emery Primeau, $2,250 — 96671.

Quartier Hochelaga

Rue du Havre, No 316, maison en bois, lot No 166-232, terrain de 32 x 72.6 d'un côté et 73.6 de l'autre. The Mo. oLan and Mortgage Co., à Damase Charbonneau, $700 — 96-615.

Rue Chambly, droits dans les lots Nos 23-661 et 662, terrains de 25 x 122 chacun. Honorable Lomer Gouin à Jos. Honoré Mayrand, $800 — 96631.

Rues Notre-Dame, Ste Catherine et St Raymond, hangars en bois, etc., lots Nos 148-95 à 105, 118, partie de 148-84 à 96, 106 à 107, 119, 198, 256 à 263, et 268, terrain de 92,556 pieds en superficie. John Crowe à Peers Davidson, $1 et autres considérations — 96653.

Rues Notre-Dame, Ste Catherine et St Raymond, hangars en bois, etc., lots Nos 148-95 à 105, 118, partie de 148-84 à 94, 106 à 117, 119, 198, 258 à 263, et 268, terrain de 92,556 pieds en superficie. Wm. de M. Marler à John Crowe, $35,840 — 96657.

VIAUVILLE — MAISONNEUVE

Quatrième Avenue, lot No 2-12, terrain de 25 x 100, vacant. La succession Chas. T. Viau à Edouard Dupont, $475 — 96634.

MAISONNEUVE

Avenue Lasalle, maison en bois et brique, lots Nos 8-441 et 442, terrain de 50 x 100. Louis Poiré à Pierre Greffard, $2,000 — 96-617.

DELORIMIER

Rue projetée, lot No 7-52, terrain de 25 x 72.10, vacant. Damase Amédée Dufresne à Joseph Poitras, $163.50 — 96636.

Rue projetée, lot No 7-55, terrain de 25 x 71.10 d'un côté et 71.6 de l'autre, vacant. Damase Amédée Dufresne à Aldéric Desjardins, $100 — 96646.

ST LOUIS DU MILE-END

Grande Avenue, lot No 641-1-68, paroisse St Laurent, terrain de 25 x 84¼ en moyenne, vacant. The Mo. Investment and Freehold Co. à Henry Havey, $116.84 et autres considérations — 96663.

Rue St George, la ½ S. E. du lot No 11-905, terrain de 25 x 71, vacant. Judson Ames à Emilie Karch, épouse de Sylva Frappier, $275. — 96647.

Rue Cadieux, maison en pierre et brique, lot No 137-138, terrain de 42.6 x 87.6. Henri Paquin à Ulric Marchand, $5,500. — 96658.

Rue Albina, maison en bois et brique, lot No 138-25, lot No [illegible] lot No 138-25, terrain de 25 x 69. Jean-Marie Leclaire, ès-qual et autres, à Paméla Galarneau, épouse de O. Avila Boismenu, $800. — 96661.

Ste Cunégonde

Rue Albert, maison en brique, droits dans le lot No 737, terrain de 30 x 80. Léon Prud'homme à Jos. Aldéric Denault, $360. — 96638.

Rues St Jacques, Quesnel et Ave. Atwater, maisons en brique, lot No 852 et partie du lot No 851, terrain de 52 en front, 29.9 en arrière x 77.6 au S. E., et 79.9 au N. O. Alfred Meloche à Louis Marcel Lymburner, $10,000. — 96692.

St Henri

Rue Brewster, lot No 941-247 et partie de 248, terrain de 25 x 90.10 du côté, N. O. et 90.8 du côté S. E., vacant. Alexander Walker, à Mélodie Deguise, épouse de Hippolyte Gougeon, $907.20. — 96611.

Westmount

Rue Selby, Nos 164, 166 et 168, maison en pierre et brique, lot No 384-139, terrain de 27.5 en front, 11.3 en arrière à 121.9 James Amar Oakley, à M. Jos. Elzéar Drolet, $7,800. — 96654.

Avenue Burton, maison en pierre et brique, partie S. O. des lots Nos 208-41 b et 41c, terrain de 20 en front, 21 en arrière x 79.9 au N. E., et 80 au S. O. Campbell et Gilday à George Smith, $5,000. — 96655.

Avenue Wood, maison en pierre et brique à 2 étages, lot No 374-3-17, terrain de 25 x 115. The Sun Life Insurance Co., à Eva E. Hawke, épouse de Frederick G. Cope, $6,500. — 96664.

Rue St Antoine; maisons en pierre et brique, lots No 384-171 et 172, Westmount, 1 terrain de 25 à 110, et 1 de 32 en front, 13.9 en arrière x 110. Rue York, maison en pierre et brique, lots No 215-51-1 et 2, Westmount, terrains de 25 x 14 d'un côté et 77 de l'autre, chacun. Avenue Marin, maisons en brique, lots No 385-106 et 107, St Henri, 22.6 x 95 chacun. Amédée A. Bernard et autres à The Provident Trust and Investment Co., pas de prix. — 96,669.

Profitez

des prix réduits sur nos Ameublements, Tapis, Prélarts, Rideaux, etc.; nous en avons encore suffisamment pour maintenir les bas prix extraordinaires durant notre grande vente du mois d'Août, soit argent comptant ou à crédit. Dites-le à vos amis. Ouvert le soir jusqu'à 9 h.

La Compagnie

F. Lapointe

1447-1449 Ste Catherine Est,

COIN MONTCALM.

VC

E. N. CUSSON & CIE. Montréal. **VICTORIA CROSS** FAIT PAR L'UNION

—Filasse Pure Havane—

VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS? SONT-ILS GRIS OU SANS VIGUEUR?

SI OUI, servez-vous de la prodigieuse

CHEVLURINE

DE PARIS—Une seule bouteille vous convaincra de son efficacité. Voici ce qu'en dit le marchand de meubles le plus populaire de Montréal, M. Fred. Lapointe, 1453 rue Ste Catherine: "Mes cheveux tombaient et grisonnaient toujours de plus en plus depuis bien longtemps, je n'ai pas fini de dépenser ma première bouteille de cette prodigieuse **CHEVLURINE** et déjà mes cheveux ont cessé de tomber et ont tous recouvré leur couleur naturelle."

N'acceptez donc jamais d'autre préparation; si votre pharmacien ne l'a pas, adressez-vous à Chevlurine Mfg Co., 1457 rue Notre-Dame, ou à la CIE CHIMIQUE FRANÇAISE, 159 Manton Ave., Providence, R.I., seul agent pour les Etats-Unis d'Amérique.

UNE AMELIORATION IMPORTANTE A L'HOTEL DE VILLE

Les fournaises et les maîtres-calorifères enveloppés dans du mica

Il se fait, actuellement, à l'hôtel de ville, différentes améliorations, dont "La Presse" a déjà parlé. Or, une des plus importantes, à part les réparations à la toiture, les modifications à la Cour du Recorder, etc., est celle que l'ingénieur de notre palais municipal, M. R. Drouin, est actuellement à faire exécuter. Quel que soit le résultat de la grève du charbon, avec le système inauguré par M. Drouin, la corporation va y gagner. Etant un expert et ayant fait les études voulues, il a jugé que pour perdre moins de calorique, il fallait faire envelopper les 7 fournaises de la cave d'une couverture de mica, de même que les maîtres tuyaux distributeurs de la chaleur. On sait que le mica est un corps isolant et qui n'a à peu près aucun pouvoir absorbant ou réflecteur. Or, avec ce système qui va ne coûter qu'une centaine de dollars, on sauvera à la ville, au moins une cinquantaine de tonnes de charbon.

M. l'échevin Payette, du comité des finances, qui est un connaisseur, a fortement recommandé cette amélioration, pour l'exécution de laquelle, d'ailleurs, des fonds ont été votés.

LES MINES EN OPERATION

Les mineurs cèdent peu à peu

Montgomery, Ve., O., 21 — Environ 300 mineurs ont repris l'ouvrage aujourd'hui à "Red Ash" et à "Loop Cree"; 27 mines sont maintenant en opération. Deux cents wagons remplis de charbon ont été expédiés hier.

Les patrons déclarent qu'ils ont l'assurance des mineurs unionnistes que les travaux vont être repris d'ici à une semaine.

UNE OFFRE AUX GREVISTES

Le gouvernement canadien leur offrirait des terres

Détroit, 21 — Une dépêche de Toledo dit que M. Geo. A. Whitney, agent d'immigration au Canada, a été autorisé, par le gouvernement du Dominion, de se rendre dans les régions des mines de charbon et d'engager 30,000 mineurs et plus de se transporter avec leurs familles dans le Nord-Ouest Canadien où il pourraient former une colonie. Ces nouveaux colons recevraient un salaire de $85 à $100 par mois pour des travaux qu'on leur donnerait jusqu'au printemps, alors qu'ils pourraient se livrer à la culture.

LE TELEPHONE ET LA TEMPETE

Vu la tempête qui s'est abattue sur la ville, cette avant-midi, la Compagnie de Téléphone Bell a dû interrompre son service de 11.15 à 12.40 heures, pour éviter les accidents qui auraient pu survenir. C'est la première fois depuis que la Compagnie existe que le service a été si longtemps interrompu.

R. WILSON-SMITH

AGENT FINANCIER

151 Rue St Jacques MONTREAL.

Sécurités de Gouvernements, de Municipalités, de Chemins de Fer et autres sécurités de première classe achetées et vendues.

Toujours en mains une grande quantité de Placements. 84—n

SUCCESSION DE FEU L'HON. JUGE GILL

Avis est présentement donné par la soussignée, en sa qualité de légataire sous bénéfice d'inventaire de feu l'Honorable Charles Ignace Gill, en son vivant de Montréal, juge de la Cour Supérieure, qu'en conformité de l'autorisation qui lui a été donnée par ordonnance judiciaire du vingt-cinq avril dernier, un premier et dernier bordereau de dividende a été déclaré dans la succession du dit feu Honorable Juge Gill, démontrant les dettes ou créances privilégiées et les frais de règlement de la succession ou s'y rapportant, comme devant être payés en entier, et les créances ordinaires ou non privilégiées, comme devant être payées à tant dans la piastre, lequel bordereau de dividende, s'il n'est pas contesté, sera payable au bureau de l'honorable N. Pérodeau, notaire, 7 Place d'Armes, Montréal, le 8 septembre prochain, avant laquelle date toute contestation devra être produite.

MARIE GILL.

Montréal, ce 21 août 1902. 246—2

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal.

COUR SUPÉRIEURE

EX PARTE

Isaac Collins, de la Cité et du District de Montréal, constructeur et entrepreneur, pétitionne pour la nomination d'un curateur à la succession vacante de feu Charles L. Allan, de son vivant citoyen de Montréal.

Ayant pris connaissance de la dite pétition, il est ordonné que les parents ou les amis, à défaut de parents et créanciers du dit Charles L. Allan, se présentent devant un des Honorables Juges de la dite Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, le 10 septembre prochain, à 10½ heures de l'avant-midi, pour donner leur avis quant à la nomination d'un curateur à la dite succession vacante de feu Charles L. Allan, sus-mentionné, et il est aussi ordonné que le présent ordre soit publié deux fois dans "La Presse," journal français et deux fois dans le "Montreal Daily Star," journal anglais, qui ainsi que le précédent est publié dans la Cité de Montréal.

W. H. TRENHOLME, J. C. S.

Montréal, 20 août 1902. 246—2

ASSEMBLEE CONSERVATRICE

Le club Ouvrier conservateur de la division St Jacques, tiendra une grande assemblée, ce soir, au lieu ordinaire de ses séances, salle Dumont, No 1476 rue Ste Catherine.

Au nombre des orateurs qui adresseront la parole, citons: MM. F. D. Monk, chef du parti conservateur de la province de Québec; Alban Germain, avocat, ainsi que les échevins du quartier.

Grosses commissions

Des hommes actifs et intelligents ayant de l'expérience dans la vente des lots à bâtir, auront l'occasion de faire de grosses commissions en se présentant au No 145 rue St Jacques.

CHANGE

Factures de produits divers et céréales sur l'Angleterre et le Continent.

Achetées aux Meilleures Conditions

Traites et transports télégraphiques sur Londres, Paris, Berlin et Hambourg.

VENDUS AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES.

THE SOVEREIGN BANK OF CANADA

Téléphone Main 4601. 238-js-X

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS **Vente à l'Encan**

Ameublements de Salon, de Chambre à coucher et de Salle à manger.

Linoleum et Prélart anglais, Rideaux et Portières, Toile de table de Belfast, Coutellerie, Glacière, etc.

Le plus gros assortiment de Carpettes de toutes sortes et qualités que l'on puisse trouver dans n'importe quelle maison de la ville.

A vendre sans faute pour couvrir les avances. Aussi carrosses et Go-Carts de bébé.

Aussi un lot de prélarts et linoléums un peu endommagés par l'eau.

A L'ENCAN

Vendredi, le 22 Aout 1902

à nos salles monstres, 241 et 248 rue St Jacques, à 2.30 heures p.m.

RAE et DONNELLY, Encanteurs.

246—1

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

WILLIAM A. GIGUERE, chapelier, 127 rue St Laurent, Montréal.

Failli.

Le soussigné vendra à l'encan public, par inventaire, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St Jacques, en la cité de Montréal,

MERCREDI, LE 27 AOUT 1902, A 11 HEURES DE L'AVANT-MIDI

L'actif cédé en cette affaire, savoir:

Stock de chapeaux et pelleteries	$2,088.73
Garnitures de magasin et ameublement	350.50
Loyer et taxes des locaux à échoir le 1er mai 1903	486.33
	$2,825.56
Dettes de livres par liste	927.01
	$3,752.57

Le tout sera vendu pour argent comptant. Un dépôt sera requis sur adjudication. Le magasin sera ouvert pour inspection, mardi, le 26 août 1902. L'inventaire et la liste des dettes de livres en vue à mon bureau.

F. X. BILODEAU, curateur.

Bureau de Bilodeau et Chalifour, 15 rue St Jacques, Montréal.

18,21,23,26

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Avis de Faillite

IN RE

DOMINIQUE MIGNAC, Marchand de fer, rue Rachel, Failli.

Le soussigné vendra à l'encan public, aux salles de MM. Marcotte Frères, 69 rue St Jacques,

MERCREDI, LE 27 AOUT COURANT,

A 11 heures a.m.,

L'actif du susdit failli, comme suit:

Stock de ferronneries	$1,401.43
Fixtures du magasin	74.35
Dettes de livres, par liste	67.91
Loyer au premier de mai 1903	200.00
	$1,743.69

L'inventaire peut être vu tous les jours à mon bureau, ainsi que la liste des dettes.

Le magasin sera ouvert pour inspection du stock mardi, le 26 courant. Pour toutes autres informations, s'adresser à

WM RENAUD, Curateur, 15 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 19,21,23,26

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

THE STAR SHOE Co., No 318 rue Plessis, cité.

Les soussignés vendront à l'encan public, MERCREDI, LE 27 AOUT 1902, A 11 heures a.m.

Au No 69 rue St Jacques, l'actif suivant, en quatre lots:

Lot No 1—Machines et fixtures	$921.75
Lot No 2— Stock fini et en voie de confection et fournitures	484.42
Lot No 3 — Meubles de ménage	404.60
Lot No 4 — Le loyer de la boutique pour 8 mois, au 1er mai 1903	72.00

Conditions: Comptant.

La boutique sera ouverte pour inspection, le 26 courant.

Pour toutes autres informations, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU, Curateur, 1598-1608 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 18,21,23

Bureau des Terrains, du Soir

1638 RUE SAINT-LAURENT.

Ouvert tous les Mardis et Jeudis, de 7.30 à 9 p. m.

19,21,26,28.

ST GEORGES

—M. l'abbé Paradis, vicaire, est absent, étant descendu à Québec, pour sa retraite annuelle. Son remplaçant est un enfant de la paroisse, M. l'abbé Roy, en vacances dans sa famille.

—M. le chanoine Trépanier, chapelain des sourdes et muettes, de Montréal, est venu faire une retraite à nos sourds et muets, sur la demande de notre généreux curé. C'est une délicate attention pour ces pauvres déshérités de la nature.

—La récolte du foin est abondante.

"L'UNION"--COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

CAPITAL: UN MILLION DE PIASTRES

Président, H. POLLMAN EVANS. 1er vice-président, HARRY SYMONS. 2ème vice-président, CHARLES PERCY. 3ème vice-président, F. G. HUGHES.

Une Compagnie Canadienne d'une Puissance Exceptionnelle, avec Avantages Spéciaux pour Ouvriers

PRIMES MENSUELLES ACCEPTEES DEPUIS DIX CENTS. ***On Jouit Immédiatement du Bénéfice intégral des Polices.***

MONTREAL—P. Garon, gérant provincial, 71a rue St Jacques. QUEBEC—N. C. Lalonde, gérant, 72 rue St Pierre. ST HYACINTHE—Geo. St Jacques, gérant, rue Cascades. SHERBROOKE—P. H. Villeneuve, gérant. ST JEAN, W. Hétu, gérant. SOREL—J. G. Michon, gérant. LACHINE—Jules Savarin, gérant.

BUREAU PRINCIPAL: TORONTO. ***Agents demandés partout.***

146-jb

La Corporation des Bouchers en Liesse

Plus de six mille personnes se pressent sur les gradins. — Le succès a été complet

L'Association des Bouchers de Montréal a donné, hier, au Parc Royal, son vingtième pique-nique annuel. Disons de suite, ça été un succès complet. Journée superbe, soleil brillant, température idéale. Au delà de six mille personnes se pressaient sur les gradins.

Les fraîches toilettes des dames rehaussaient l'éclat de la fête. La musique du 65ème a fait de la partie musicale une des attractions les plus goûtées. Sur l'estrade des invités nous remarquions M. le maire Cochrane, M. Montbriand, maire de Ste Cunégonde ; M. George Guay, maire de St Henri ; MM. J. D. Coutu're, C. Robillard, Clearihue, C. Lemay, échevins de Montréal ; Dr Cyphot, Dr Cardinal, échevins de Ste Cunégonde ; M. Kennedy, surintendant de la Compagnie des tramways ; MM. James McVey, N. Marsan, F. Lachapelle, Wilfrid Renaud, Alph. Labelle, M. Chatters, N. P. Kelly, Jos. Denis, Jos. Languedoc, Oscar St Maurice, Edouard Leduc, ex-représentant de l'association ; Fred Vincent, Geo. Vandelac, Tancrède Trudel, Robert Mitchell, James Dumpter, Fabien Giroux, Dr Bayard, Dr Monette, Geo. Weaver, Chs Champoux, trois délégués de l'Association des Bouchers de Québec.

Voici le programme des courses et le nom des vainqueurs :

1o. Course de ¼ de mille pour hommes de police et pompiers. — 1er, J. B. Presseau ; 2, P. Diamond ; 3e, Eugène Laporte.

2o. Course de 200 verges, pour fils des bouchers, au-dessous de 12 ans. — 1er, A. Bédard ; 2, A. Trottier ; 3, A. Blanchard ; 4, M. Brisson.

3o. Course de 100 verges, pour fille des bouchers, au-dessous de 12 ans. — 1er, Mlle Ernestine Trudel ; 2e, Mlle D. Tougas ; 3, Mlle Albertine Trudel ; 4, Mlle D. Trottier.

4o. Course de trois verges, à trois jambes. — 1er, G. Trudel et W. St Pierre ; 2, Gilmour et Hébert ; 3, Persseau et Laporte.

5o. Course de 2 milles (dash) pour chevaux de travail de bouchers. — 1er, Ed. Giroux (avec protêt) ; 2, A. Leduc ; 3, A. Gauthier ; 4, J. B. Leroux.

6o. Course spéciale du cheval Tommy, de M. Murray, trottant seul, sans voiture ni harnais. — ½ mille. Temps, 1 min. 3½ secondes.

7o. Course à pied de 150 verges, avec barrières. — 1er, J. B. Presseau ; 2, C. Robillard ; 3, Aug. Laporte ; 4, E. Dumoulin.

8o. Course à pied de 300 verges ; 150 verges pieds nus, et 150 verges avec chaussures. — 1er, J. B. Presseau ; 2, C. Robillard ; 3, E. P. Lalonde ; 4, J. R. Laforce.

9o. Course en boghei, 2 milles, sans arrêt, ouverte aux membres de l'association. — 1er, A. Leclaire ; 2, Henri Simard ; 3, N. Hémond ; 4, Z. Senécal. Temps ; 5 m. 20 s.

10o. Course platte de 1 mille et quart (dash). — 1er, Cupid de J. Trainor ; 2, Sleepy Belle, de W. T. Hurst. Temps : 2 m. 17½ s.

11o. Course à pied, de 300 verges, ouverte aux commis bouchers. — 1er, Geoffrion ; 2, Trudel ; 3, Bélanger ; 4, Morency.

12o. Exposition de l'automobile de M. U. H. Dandurand.—½ mille : temps, 1 minute, 25 secondes.

13o. Course de 5 milles.—1er Duke of Sprague, C. Robillard ; 2e, Marie-Louise, Alf. Trottier ; 3e, John, Riel et fils ; 4e, Billy Mack, V. Bougie.

14o. Course à pieds de ½ mille, ouverte aux bouviers.—1er, J. B. St Aubin (Petit-Jean) ; 2e, Godin ; 3e, A. St Jean.

15o. Course de 2 milles, au clocher (steeple chose). — 1er, Sleepy Belle, W. T. Hurst ; 2, Quick Five, D. Minogue ; 3e, Rosay, Geo. Vandelac.

16o. Course de 100 verges, pour hommes gras, ouverte aux membres de l'Association.—1er, Félix St Onge ; 2e, Octave Hogue ; 3e, Léon Beaupré ; 4e, J. Lamoureux.

17o. Le haut-saut ; remise à jeudi soir, à l'Hippodrome.

18o. Course de 100 verges pour les membres du comité. — 1er, Alfred Leduc ; 2e, Arthur Leduc ; 3e, A. Théoret ; 4e, André Charette.

19o. Course ouverte aux membres de l'Association.—1er Arthur Leduc ; 2e, Alfred Leduc ; 3e, James Tweedy ; 4e, J. E. Gration.

20o. Course du cochon graissé.

21o. Course du veau graissé.

Ces deux courses ont été gagnées par Wilfrid Girard, qui les gardera comme prix.

Les officiers de l'Association sont: Président, M. Alf. Leduc ; trésorier, M. H. Poitras ; secrétaire, M. L. R. Trudeau ; secrétaire-correspondant, M. Albert Blanchard.

Les juges furent :

Pour courses et jeux : A. Dompierre, Art. Leduc, A. Martin, G. Fisher, D. Bélanger, Jos. Courville, A. Paré.

Pour courses de chevaux trotteurs : N. Ethier, pointeur ; P. Monette, I. Daoust, J. Denault.

Pour courses de chevaux coureurs : James McVey, Dr P. Maurice, pointeurs ; E. Painchaud, Dr Gauthier, McD. Lamb.

Les différents comités, chargés de l'organisation du pique-nique, étaient composés comme suit :

Comité de réception : Alf. Leduc, J. B. Bourassa, J. B. Giguère, McDuff Lamb, Jos. Denis, Ed. Leduc, P. Bédard, F. Bayard, Jos. Jeannotte.

Comité des finances : H. Poitras, F. Leroux, G. Courville, Alf. Leduc, H. Dubus, J. B. Leroux, F. St Onge.

Comité d'organisation : Alf. Leduc, J. Lamoureux, J. Denault, H. Poitras, Art. Paré, L. R. Tuudeau, A. Théoret.

Comité de police : G. Courville, D. Masson, F. X. Brisebois, F. St Onge, O. Hogue, W. Charest, L. Beaupré, Jos. Rochon, D. Bélanger, S. Jeannotte.

Comité de souscription : A'f. Leduc, H. Poitras, A. Dompierre, J. Lamoureux, Jos. Courville, Art. Leduc, A. Lecaire, A. Martin, J. Jeannotte, Ed. Mallette, P. Monette.

Commissaires-ordonnateurs : D. Bélanger, Maxime Lesage.

Secrétaire-général, L. R. Trudeau ; assistant-secrétaire, J. A. Toupin.

NOCES D'OR

A l'Eglise Saint-Patrice d'Ottawa, M. et Mme Gorman renouvellent leur mariage



M. ET Mme JOHANN GORMAN.

Ottawa, 21 — Les mariages à long terme ne semblent pas être le propre des familles saxonnes. Ils sont plutôt l'apanage des familles franco-canadiennes. Un cinquantenaire de mariage dans l'importante colonie irlandaise d'Ottawa a été, vendredi, un des événements les plus importants de l'année parmi notre société. C'est beaucoup dû, il faut l'avouer, à la popularité des vieux époux, qui se sont rejuré amour et fidélité. M. et Mme Gerrad Gorman ont renouvelé leur mariage par une fête empreinte du double caractère religieux et mondain. Un nombre considérable de personnes des plus distingués de la ville ont pris part à cette cérémonie, sans compter le nombre encore plus grand de ceux qui n'ont fait que déposer leur carte chez les vieux époux, pendant la journée, ou qui n'ont fait que défiler devant ces derniers pour les féliciter.

Le matin, à St Patrice, le R. P. Fitzgerald a chanté une grand'messe, et M. et Mme Gorman ont renouvelé leurs promesses. C'était la première cérémonie de ce genre qui se célébrait à l'église irlandaise. A côté des vieux époux se tenaient six de leurs sept fils : Gerald, Thomas Peter, Joseph, Edwin, et John. Michael est à Saratoga et n'a pu assister.

Au service religieux, ont succédé les heures de divertissements et celles-ci se sont prolongées jusqu'au lendemain matin au milieu d'un bonheur complet et d'un oubli absolu des petites misères de la terre. Tout le monde était adonné à la joie et les vieilles gens étaient peut-être les plus joyeux, les plus vigoureux de l'assistance. Les repas du matin, le dîner et le souper ont été servis à une centaine d'invités et l'enthousiasme le plus complet n'a cessé de régner. Au salon, on remarquait les tables couvertes de cadeaux, la plupart couleur du vil métal, que M. et Mme Gorman ont reçus des principaux citoyens de la ville, employés civils, marchands, manufacturiers, industriels, etc. Le soir, grande réception à la splendide demeure des vieux époux. Au dîner on remarquait entr'autres :

M. et Mme A. Thoburn, M. et Mme T. Nixonè M. et Mme G. A. Wanless, Samuel Ruelle, H. S. Ferguson, M. et Mme S. W. Mills, F. X. St Jacques, l'échevin Rosenthal, John Chambers, Edward Roney, L. McGuire, Frank O'Reilly, Arthur Iliffe, Charles Gordon Rogers, Charlie Hubaud, les demoiselles Eva et Sadie Sharpe, Toronto ; D. Robertson, F. C. Chittick, Prof. Dauray, M. et Mme S. Cassidy, Jas. McLaughlin, M. et Mme C. J. Stevens, M. et Mme M. J. Shea, M. et Mme Blyth, Jas. McGillicuddy et M. Coutts, Toronto.

L'orchestre McGillicuddy faisait la musique. Les vieux parents et leurs fils, qui sont tous comédiens renommés, chefs d'anciennes troupes théâtrales qui ont couru le continent, ont donné une variété infinie de bonnes vieilles chansons irlandaises toutes plus heureuses les unes que les autres. A table aussi, M. Chs Rogers a lu un petit poème de sa composition, très belle pièce de vers appropriée à la circonstance. Celle-ci a été fort applaudie. Dans la soirée, on a dansé, jigué à satiété. Il faut dire que Mme Gorman a gagné jadis le prix national en Irlande pour la meilleure danseuse du pays. Les fils qui tiennent de la mère, et le père, ont déployé pendant la veillée leurs talents avec beaucoup de succès.

M. Gorman est âgé de 70 ans et natif de Limerick ; Mme Gorman a 68 ans et est née à Cork. Ils sont arrivés en Canada en 1872 et depuis 1882 M. Gorman est employé civil.

Presque tous les journaux de Paris publient des articles de fond, où ils commentent la fréquence des accidents d'automobiles. Bien qu'ils expriment la plus profonde sympathie pour les victimes de la dernière catastrophe, ils demandent unanimement que la vitesse des automobiles sur les grandes routes soit soumise à des règlements sévères et que les propriétaires d'automobiles prennent eux-mêmes l'affaire en main dans l'intérêt de leur passe-temps favori. Le "Figaro", dans un article de fond intitulé : "La Folie de la vitesse" dit qu'il est à remarquer que cette épidémie est surtout spéciale aux personnes de grande fortune, de bonne éducation et ayant de grands loisirs, qui sont absolument les maîtres de leurs temps et qui, moins que personne, ont des raisons de se presser.

Le "Rappel" dit que l'opinion publique demande une réaction dans l'automobilisme contre la frénésie de la vitesse. "Les chauffeurs effrénés sont eux-mêmes les premières victimes de leur propre folie. Renonceront-ils enfin à leur folie de suicide ? Déjà un grand nombre de maires de villages ont interdit l'accès de leur circonscription aux automobiles marchant à plus de 10 milles à l'heure. L'automobilisme, considéré à la fois comme sport et comme industrie nationale, se trouve maintenant menacé par un soulèvement général des populations rurales exaspérées."

LE COURAGE D'UNE JEUNE FILLE

Alimentation qui diminue le travail de moitié

Il vaut la peine de connaître un aliment qui est capable de faire accomplir à une personne, en un an, le travail qui autrement en nécessiterait deux. Mlle Annie Avery, une étudiante de Lanark, Ont., écrit : "Je savais me ressentir de ma mauvaise santé, même plus que si j'eusse été occupée à un autre travail quelconque, car l'état sédentaire de la vie d'école, ne faisant qu'accroître ma maladie et mon inaptitude à l'étude.

L'année dernière, j'étais en but à subir les effets généraux dus à une santé délabrée ; je souffrais de violents maux de tête, je devenais dyspeptique d'une façon chronique, mon système nerveux était brisé et ma condition allait de mal en pis jusqu'à ce que je ne pusse plus étudier ou même aller à l'école.

Mes parents étaient très anxieux à mon égard, les médicaments ne me faisant aucun bien, et ma mère ayant entendu parler du Grape-Nuts, s'en procura quelque peu et je commençai à en faire usage de suite ; je fus très surprise des rapides résultats que cet aliment provoqua dans mon cas. Je commençai à prendre du mieux à la suite de son usage continu, je n'ai plus de maux d'estomac ni de maux de tête et même je ne suis plus la jeune fille énervée que j'étais l'année passée.

Je me sens tellement bien et j'étudie si bien, que je fais un effort pour obtenir mon certificat après une seule année de travail, tandis que tout au moins on accorde toujours deux ans, pour l'obtention d'un tel résultat. J'ai gagné 30 livres depuis que je fais usage de Grape-Nuts et maintenant je jouis d'une santé physique et morale parfaite." w-l

La grande vente à réduction

de jupes, costumes, blouses, etc., se continuera vendredi et samedi, vu le mauvais temps, à la manufacture Marchand, 1453 Ste Catherine.

D'UN PEU PARTOUT

(De nos correspondants spéciaux.)

St CLET

A une assemblée des amis du comté de Soulanges, tenue à l'issue de la sépulture de feu J. H. Thisdale, notaire de la paroisse de St Clet, il a été proposé par J. L. Coutlée, L. A. Gladu, A. J. H. St Denis, J. E. Dumesnil, A. Jeannotte, notaire, et Joseph Stevens, régistrateur et secondé par Dr Aug. Bourbonnais, M. P. P., Dr Ludger Séguin, Albert Plante, George Vernier, Gustave Leroux, maire, Adrien Rouleau, F. W. Themmens, Avila Farand, George St Denis, L. A. Sauvé, S. Latreille, Moïse Leroux, Julien Bourbonnais, D. Duckett, Joseph Farand, ex-maire, Samuel Brunet, Joseph Renaud, Olivier Besner, Antoine Besner, J. B. Masse, Gédéon Lalonde, Octave Dutrisac, Moïse Berthiaume, Victor St Denis et autres, que les amis constatent avec regret la perte que fait la paroisse de St Clet dans la personne du défunt et offrent leurs sincères condoléances à la famille et à la paroisse dont il fut le notaire et l'âme dirigeante pendant au-delà d'un demi-siècle.

Et ils désirent que copies des présentes soient transmises aux journaux et à la famille éplorée.

GRANDES PILES

M. le Dr H. Thérien, établi aux Grandes Piles depuis vingt-quatre ans, a définitivement quitté la place, après avoir vendu sa propriété. Lors de l'arrivée du Dr Thérien, aux Piles, en 1878, l'on ne comptait que quelques maisons ici et là, sises sur les bords du St Maurice ; aujourd'hui le village seul de St Jacques des Piles compte au delà de cent familles. Comme la paroisse prospère graduellement, et que M. le Dr Thrien en fut l'un des pionniers, nous pouvons lui attribuer une large part de notre prospérité ; il fut tour à tour maire et conseiller de sa paroisse.

Tous les hommes d'affaires sont d'accord à déplorer le départ de cet homme de progrès et lui souhaitent un heureux séjour au milieu des Trifluviens, où il a l'intention d'aller se fixer pour toujours.

—Le vapeur "St Maurice" a subi un accident assez sérieux, plusieurs hommes sont à le monter pour le radouber ; l'on dit qu'il sera prêt à reprendre son service la semaine prochaine.

ARTHABASKAVILLE

"La Presse" annonçait il y a quelques jours qu'il y aurait une conférence et un concert à l'hôtel de Ville à Victoriaville, dimanche prochain, le 24 courant. Ce concert littéraire a été remis jusqu'au 31 courant, le dimanche suivant, et au lieu d'être donné à l'hôtel de ville à Victoriaville il sera donné à la grande salle du collège des Frères du Sacré-Coeur, à Arthabaskaville.

—Je vous annonçais aussi, la semaine dernière, la mort subite de Mme David Desilets, à St Célestin. Il y a eu erreur. Ce n'était pas Mme David Desilets, mais Dame Veuve Isaie Désilets, de Nicolet.

EASTMAN BROME

La victime de l'accident de l'autre jour, à la manufacture Bienvenu et Meloche, M. D. A. Boucher, est bien rétablie.

—M. J. A. Pamondon, assistant inspecteur général des syndicats de fromageries, était de passage à Eastman, ces jours-ci.

—Nos nemrods s'ébiennent, en voyant arriver le mois de septembre ; l'ouverture de la chasse aux chevreuils va leur permettre d'abattre de magnifique gibier ; le chevreuil abonde dans cette région ; on en voit tous les jours aux pâturages.

VALLEYFIELD

Dimanche, le 10 courant, est décédé en notre ville, M. Jean-Baptiste Gourd, à l'âge avancée de 91 ans. Ses funérailles ont eu lieu le mardi suivant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt laisse, pour déplorer sa perte, son épouse âgée de 65 ans et 4 filles et 2 garçons, tous mariés. Nos condoléances.

—Un vol a été commis, la semaine dernière chez M. T. Patenaude, propriétaire du "Larocque House".

L'auteur du vol est inconnu.

SHAWINIGAN FALLS

Les membres de la Presse Associée des Cantons de l'Est ont visité Shawinigan Falls, hier, et sont repartis dans l'après-midi pour Parry Sound. M. le recorder A. E. Paquette les accompagne.

Notre petite ville, désireuse de s'amuser, l'hiver prochain, vient de fonder un cercle dramatique et musical.

Nombre de personnes ont répondu à l'appel, et les premières élections, qui ont eu lieu dimanche dernier, 17 courant, ont donné le résultat suivant :

Président honoraire, Son Honneur le maire B. Leman ; 1er vice-président honoraire, M. le conseiller Vivian Burrill ; 2e vice-président honoraire, M. le conseiller D. Dufresne ; président actif, M. C. H. Flamand ; 1er vice-président, Ed. Guillemette ; 2e vice-président, M. le recorder A. E. Paquette ; secrétaire, Théophile Giroux ; trésorier, J. N. Rocheleau ; directeur artistique, T. C. Piché ; régisseur, E. P. Moineau ; maître de cérémonies, Max. Morel ; assistant-maître de cérémonies, J. H. Demers ; directeur musical, J. E. Lambert.

Le comité d'études a décidé de jouer "Les Pauvres de Paris" pour le commencement de septembre.

ST EPHREM

Dimanche dernier, la paroisse de St Ephrem de Tring était en liesse, à l'occasion de la visite de M. l'abbé Desilvas, ancien curé de cette paroisse, parti depuis 22 ans. Il n'était pas venu dans sa paroisse depuis la bénédiction de la première pierre de notre église, qui date de 1888. Hier, il fit un joli sermon sur la Passion de Jésus. Après la messe, un grand nombre de paroissiens allèrent lui rendre visite.

—Les cultivateurs sont près de terminer la fenaison et sont fort étonnés de voir une récolte aussi extraordinaire.

Ce soir, notre magasin sera fermé à 6.30 ; ouvert tous les autres soirs

SACRIFICES DU VENDREDI

Chez D. Gagnon & Cie

Nonobstant les prix toujours bas dans chacun de nos départements, il nous faut faire encore de nouvelles réductions pour nous débarrasser de nos marchandises d'été. Nos clients et le public seront à même, demain, de retirer de grands avantages de ces réductions surtout dans le département de ***Lingerie Blanche pour Dames*** et aussi dans toutes les lignes des marchandises suivantes, en demande à l'époque de l'ouverture des classes.

A de Grandes Réductions....

Bas pour Fillettes et Garçons, unis et à côtes,
Bas pour Dames, unis et à côtes,
Coiffures de Garçons et Fillettes, Tourmalines, Casquettes.
Cachemire noir pour Robes de Costumes,
Tweed et Serges bleues, pour Ecoliers

Examinez cette liste de prix, pour la Lingerie de Dames, il faut tout écouler cette lingerie avant d'entrer nos marchandises d'automne

JUPONS POUR DAMES

Très bons jupons en coton blanc, faits avec remplis, prix 50 cents, demain. **35c**

Extra beaux jupons en coton blanc fin, avec volant de 9 pouces, et finis à brins tirés au bas, prix 90c. A clairer demain pour. . . . **50c**

Jupons blancs en très bon coton blanc, avec belle broderie au bas, le jupon qu'on a toujours vendu $1.10, demain. **75c**

REDUCTIONS SUR TOUS LES JUPONS AVEC BRODERIE, DANS LA MEME PROPORTION.

ROBES DE NUIT POUR DAMES

Nos robes de nuits seront offertes à des réduction comme les suivantes :

Belles robes de nuit en coton blanc, garnies de broderie, de $1.10, demain. **75c**

Très belles robes de nuit en beau cotou blanc, admirablement garnies de dentelle torchon ou de broderie, prix $1.50 chacune, demain. **$1.00**

Extra belles robes de nuit en coton fin, garnies de broderie fine ou dentelle torchon fine, très élégamment faites, prix régulier $1.75. Vendredi, seulement. . . **$1.25**

Autres robes de nuit de $1.90, réduites à. **$1.35**

Autres robes de nuit de $2.00, réduites à. **$1.50**

CACHE-CORSETS

Tous nos cache-corsets avec belle broderie, de 35 cents. Demain. **25c**

Tous nos cache-corsets avec extra belle broderie, de 50 cents. Demain. **35c**

CALEÇONS

Caleçons avec large volant, coton fin, valeur de tous les jours 35c, prix de demain. . . . **25c**

AVIS AUX MODISTES

15 boîtes de beau rucher en soie noire pour garnitures de robes, valeur 9c et 10c la verge. Parce qu'il est un peu tard on le vendra demain à.... **4c**

Pour Garçons et Fillettes qui retournent à l'école

Bas de cachemire noirs à côtes, genoux et talons doubles, de 40 cents, demain. **25c**

Bas de cachemire noir, en laine fine unie, grandeurs de 6½ à 8, de 35 cents, demain. **25c**

Bas de cachemire noir uni, forts et bien finis, grandeurs 8½, 9 et 9½. C'est notre bas de 50 cents. Demain, 3 paires pour $1.00, ou, la paire. **35c**

Tourmalines en beau drap ou serge bleue, avec ornement, de 35 cents, demain. **25c**

Tourmalines, les plus jolies que nous ayons jamais vendues à 50 cts, en beau drap fin, et ornements, demain. **35c**

Casquettes d'écoliers, de 35 cents, pour, demain. **25c**

Belles casquettes d'écoliers avec bande en soie cordée et braidées sur le dessus, de 60 cents, demain. **45c**

Cachemire noir pour Costumes de Couvent

Cachemire noir tout laine, de 45 cents, pour. **32½c**

Cachemire noir tout laine, de 60 cents, pour. **47c**

Serge et Tweeds pour costumes de Garçons

Serge - flanelle bleu-marin, tout laine, à 35 cents, 40 cents et. **49c**

Serge double largeur, dans tous les prix, de $1.25 à. . . . **$2.00**

Bretelles pour garçons, réduites à 8 cents, 9 cents, 10 cents, 12 cents, 13 cents et. **15c**

Mouchoirs blancs en linon uni, la douzaine. **50c**

Mouchoirs blancs en linon fini à brins tirés, la douzaine **50c**

Tourmalines en toile blanche ou crême, de 25 cents. La balance se vendra demain à. . . . **10c**

Nous invitons les Dames à venir comparer les prix dans n'importe quel morceau de ces lingeries et nous sommes surs qu'elles trouveront nos prix 33⅓ pour cent de moins qu'ailleurs.

Vente de Sateens demain: 15 pièces de belles indiennes satinées pour robes de matin, Peignoirs, etc. dans les nouvelles couleurs et dessins, 30 pouces de largeur. Prix régulier 15c et 18c la verge, demain pour la vente de Vendredi, le choix à..... **10c**

Coupons, demain sacrifices sur tous les Coupons dans chaque département

Associés | D. GAGNON L. P. DION **D. GAGNON & CIE,** 165 Rue St Laurent, Coin Dorchester.



Voici un Signal

Notre Vente Phénoménale d'Aout

obtient un ***succès*** qui ***dépasse*** toutes nos ***espérances.*** Nous avons une ***foule immense,*** qui accourt de toutes les parties de la ville et de la banlieue, pour prendre part à ce

BANQUET DE BARGAINS

Nous ne ralentirons pas notre marche vers le but que nous voulons atteindre. Nous avons décidé d'écouler toute la balance des bouts de lignes et de marchandises d'été qui nous reste—nous y avons aussi inclus quelques beaux ***JOBS*** de marchandise ***toute fraiche*** que nous sacrifierons avec le reste, afin de rendre notre ***Vente des plus intéressantes.*** Lisez mesdames :

JUPES DE ROBES
$1.99
VALANT $5.00.

JOB DE MATEAUX
Votre choix pour - **$2.00**
Ce sont des valeurs de $4 à $6.

INDIENNE SATEEN
7½c.
VALANT AU MOINS 15c.

300 Pièces de Flanellette
8c.
CE QUE NOUS VENDIONS 12½c.

P. LAMY & FRERE, 1935 à 1939 Notre-Dame.

Les Attractions de H. A. WILDER & CO. sont leurs Bas Prix.

258 St Jacques. 1837 Notre - Dame. **WILDER** 2415 Ste Catherine. 2080 Notre - Dame.

De Bons Meubles à Peu de Dépense !

MEUBLES SUPERBEMENT FABRIQUES, pour aussi Bon Marché que des Personnes Economes Désirent Payer.

Chaises de Salle à Manger, prix usuel $3.00. Prix d'Août **$2.00**

Chiffonniers, prix usuel $12.00. Prix d'Août..... **$8.00**

Buffets, prix usuel $18.00. Prix d'Août..... **$12.00**

Mobilier de Salon, prix usuel $25.00. Prix d'Août.... **$15.00**

Bibliothèques, prix usuel $15. Prix d'Août..... **$10.80**

Lits en Fer, prix usuel $15.00. prix d'Août..... **$10.00**

DEPARTEMENT DES TAPIS

Nous venons de mettre en vente un assortiment complet de Prélarts et de Linoleums, de toutes largeurs. Prix : de .... **25c** en Montant.

Demandez à voir nos Tapis de Bruxelles Anglais, cousus, doublés et posés à..... **88c**

Fermé Aujourd'hui

Afin de préparer une Vente Colossale de confection pour Dames à des réductions énormes.

...OUVERTURE...

VENDREDI MATIN

22 Août 1902

A LA MANUFACTURE

MARCHAND

1869-1871 NOTRE-DAME

Plus de $150,000.00 de jupes, blouses, costumes, manteaux, colerettes, gilets, boléros, seront vendus à des réductions incroyables.

Procurez-vous une de nos circulaires distribuées par toute la ville.

Réductions Spéciales

Manufacturant nos marchandises nous-mêmes, nos prix sont en tous temps de 50 pour cent plus bas qu'ailleurs ; cependant nous ferons de NOUVELLES REDUCTIONS pour cette vente.

Une Belle Jupe pour 25 cents

Ce n'est pas une erreur, c'est bien une belle jupe en toile, duck ou mousseline, dessin nouveau, de $2.00 pour **25c**

Venez de bonne heure, car il ne nous en reste que 30.

Voyez cette Colonne de Bargains

500 jupes en serge tout laine, dernière nouveauté, style Flare, avec appliqués soie ou satin ou cordées, très bien finies, nous avons fabriqué cette jupe pour vendre $5.00 ; voulant réellement faire de la réclame durant cette vente **99c**

Jupes de Toilette

200 jupes de toilette, drap ou serge très fine, avec frills circulaires, appliqués de soie ou satin, coupe tailleur, patrons des plus récents, toujours vendues $7.50, la question du prix n'est rien pour nous durant cette vente. **$1.99**

Blouses en Sateen noir

300 blouses en sateen noir avec remplis, toutes les grandeurs, venez de bonne heure, vendredi, car elles partiront très vite à ce prix. Vendredi. . . . **25c**

Blouses de Soie Taffetas de $5 pour 99c

25 seulement de ces blouses en soie taffetas avec remplis, dernière nouveauté, valeur réelle de $5.00 ; venez de bonne heure, vendredi. **99c**

500 Gilets de Costumes de $5, $6, $7 et $8 pour 99c

500 gilets en drap, serge, melton ou frieze, dernière coupe, très élégants, très bien doublés, toutes les grandeurs, valeur de $5.00 à $8.00 ; il faut le voir pour le croire, à partir de vendredi et durant cette grande vente. . . **99c**

Pour $1 vous aurez près de $10 de Marchandise à la Manufacture MARCHAND

450 costumes en mousseline, duck, sateen, en étoffe légère avec frills et appliqués de fantaisie, dernière nouveauté, nous les avons dans toutes les grandeurs, pas un de ces costumes n'est marqué moins de $8.00 à $10.00. Venez de bonne heure vendredi matin vous en choisir un pour. . . . **$1.99**

Ne manquez pas cette occasion. Costumes de $15 et $18, pour. **$5.00**

75 costumes en drap, serge ou cheviot tout laine, coupe tailleur, gilet du dernier style, avec appliqués soie ou satin. Venez vous en convaincre, c'est réellement un costume de $15.00 à $18.00. A partir de vendredi matin et durant cette vente. **$5.00**

Manteaux "Raglan"

50 beaux manteaux "Raglan" drab, vert et gris fer, "full back", longueur ¾ ou long, coupe tailleur, fini de première classe, fabriqués pour être vendus $12.00 à $15.00. Pour cette grande vente. **$6.99**

Epargnez plus de 50 pour cent en achetant immédiatement

125 châles plaid, avec franges fabriqués en collerettes, pour vendre $10.00. Nous vous les offrons durant cette vente pour. **$4.00**

Ouverture VENDREDI matin 22 Aout pour quelques jours seulement, les réductions étant trop fortes pour pouvoir continuer cette vente longtemps.

LA MANUFACTURE

MARCHAND

1869-1871 NOTRE-DAME

LA NAVIGATION

Départ du "Lake Mégantic" et le " Lady Laurier "

Le "Caban" et l'"Eva", ligne Black Diamond, ont passé le Cap Madeleine, à 3 heures, hier après-midi.

Le "Campana" a passé la rivière Martin, à 11 heures, hier avant-midi.

Le "Lord Charlemont" a passé Matane, à 9.10 heures, hier avant-midi, et sera ici ce soir ou demain matin.

Le "Nether Holme", de Maryport, a passé la Pointe-au-Père, à une heure du matin, hier.

Le "Hilda" de Port Morien, a passé Matane, à 9.10 heures, hier matin, et sera ici demain matin.

Le "Dreadnaught", de la marine impériale, a passé le Cap Madeleine, à 11.40 heures, hier matin.

—L'hon. James Sutherland est parti, hier, d'Ottawa pour Québec, où il s'embarquera à bord du "Druid", avec les commissaires du port, pour une croisière dans le bas du fleuve.

Le steamer que le gouvernement fait actuellement construire en Ecosse, pour le service des phares, s'appellera "Lady Laurier."

DEPART DU "LAKE MEGANTIC"

Le "Lake Megantic", ligne Beaver, est parti de bonne heure, ce matin, avec les passagers dont voici la liste : M. F. Bett, Hambourg Allemagne ; Dr N. T. Brennan, Montréal ; M. Frank T. Bullen, Liverpool, Ang. ; M. F. Clayton, Toronto ; Mme Clayton, Toronto ; M. Fr. F. Lamb, Londres, Ang. ; M. H. Lanctôt, Montréal ; Mme Lanctôt, Montréal ; Dr Charles Lang, Cranton, Ont. ; Mme Leroy, Montréal ; Mlle Nellie Clayton, Toronto, Ont. ; Mlle Bessie Clayton, Toronto, Ont. ; Dr L. N. Delorme, Montréal ; M. N. F. Edwards, Little Hampton, Ang. ; Rév. M. P. Flynn, Liverpool, Ang. ; Dr R. J. Gardiner, Montréal ; M. Hugh Gough, Liverpool, Ang. ; M. W. Heaton, Montréal ; Rév. Geo. F. Irwin, Liverpool, Ang. ; M. John Jenkins, Montréal ; Mme Jenkins et bébé ; Mme H. Loyd, Pinkerton, Ont. ; M. R. W. Macpherson, Toronto, Ont. ; Mme Macpherson, Toronto, Ont. ; M. T. Martin, Brockville, Ont. ; Dr J. H. Murray, Londres, Ang. ; M. Wm McCready, Brockville, Ont. ; Dr L. P. Normand, Montréal ; Dr Lorne Robertson, Stratford, Ont. ; M. Rodrigues, Londres, Ang. ; M. Francis F. Saffety, Londres, Ang. ; M. A. B. Sands, Winnipeg, Man. ; M. Silva, Londres, Ang. ; Mlle Wolf, Québec.

La bouée rouge conique No 80, J., du Cap Charles qui avait été placée à 400 pieds en amont et 300 pieds au sud de la position a été remise en place.

Le "Symra" est amarré au quai d'Hochelaga où il subit les réparations nécessitées par l'accident de mardi. C'est la "Laurie Engine Company" qui fait ce travail.

Le "Montfort", de la ligne Elder-Dempster est parti aujourd'hui de Bristol pour Montréal.

SONT ARRIVES

Le "Kalford", de Pictou, charbon ; International Coal Co.

Le "Tritonia", de Glasgow, cargaison général ; R. Reford et Cie.

Le "Fortuna", de Sydney, charbon ; Dominion Coal Company.

Le "Catalone", de Sydney, charbon ; Dominion Coal Company.

L'"Orcadian", de Glasgow, cargaison générale ; H. et A. Allan.

La "Wathersfield", de Londres, sur lest ; Dobell, Beckett et Cie.

SONT PARTIS

Le "Catalone" et le "Fortuna" pour Sydney ; Dominion Coal Company.

Le "Kalford", pour Pictou, sur lest ; International Coal Co.

Le "Lake Megantic" pour Liverpool, passagers et cargaison générale ; Elder-Dempster.

Le "Kastalia", pour Glasgow, cargaison générale ; R. Reford et Cie.

Le "Forest Brook", pour Londres, cargaison de bois ; McLean, Kennedy et Cie.

Le "Gaspesian" pour Gaspé, passagers et cargaison générale ; A. Lemieux.

La goélette "Achille F.", pour Galway, cargaison de bois ; Anderson, McKenzie et Cie.

NOUVELLES DE SHERBROOKE

(De notre correspondant particulier.)

Sherbrooke, 21 — La fanfare Harmonie a donné un magnifique concert au Parc Racine, hier soir.

—M. et Mme J. P. Bélanger, de Sherbrooke, sont de retour de La Patrie, où ils étaient allés assister au mariage de Mlle Clara Bélanger avec M. E. Brochu.

—Claude Horey, arrêté la semaine dernière, durant une promenade chez sa famille à Way's Mills, accusé de faux, que l'on dit avoir été commis en 1895, a été amené devant le juge Mulvena, ce matin, pour son procès préliminaire.

M. H. B. Brown, C.R., représentait la défense, et M. Hector Verret, de St Pierre et Verret, Coaticook, représentait la poursuite.

A la conclusion de l'audience, le juge a renvoyé Horey à la Cour du Banc du Roi, pour subir son procès.

Une demande sera faite à la Cour Supérieure pour faire admettre l'accusé à caution.

—Information fut donnée à la Cour du Magistrat, aujourd'hui, contre Anna Beauregard par Henri Veilleux, propriétaire du Montreal House, alléguant que la fille avait laissé le service de celui-ci sans raison ou cause. Elle avait été engagée du 14 juillet pour trois mois, et le 19 courant, avait quitté le service de celui-ci, durant la saison la plus affairée. Elle fut condamné à $1.00 d'amende et les frais en défaut de quoi quinze jours de prison.

—Le magistrat de district a siégé à Waterloo, cette semaine, et a disposé des deux causes suivantes :

Le Dr Costello a été condamné à $30 d'amende et les frais ou 3 mois de prison pour vente de liqueurs sans licence à sa pahrmacie de Valcourt. Celle de Joseph Langlois, hôtelier, d'Acton, accusé de vol par Augustin Chouinard, de Granby, a été renvoyée au 28 août prochain, pour finir l'audition des témoins.

—De ce jour, tous avis, lois, résolutions, etc., du canton de Thetford seront publiés seulement en français, par un ordre du lieutenant-gouverneur en conseil.

—Le jeune Fred. Priest, en jouant avec des instruments aratoires, s'est fait couper presque complètement deux doigts. Il est sous les soins du docteur Lamy.

Un Seul Jour

Sera Alloué à la

VENTE SPECIALE

DE

Chemises Négligées d'été, pour Hommes, Adolescents et Garçonnets. Votre Choix, Chacune, pour **50c**

Toutes de nouvelles marchandises, pas de vieux stock, et toutes les lignes de chemises ci-dessus contenues dans nos deux magasins, offertes à votre choix. Aucune ligne écartée de votre vue.

C'est une bonne occasion. Prix réguliers : $1.00, $1.25 et $1.50 chacune.

Mais cette offre ne durera qu'un seul jour,

Vendredi, 22 Août

Ne manquez pas cette chance afin de ne pas éprouver de dépit lorsque vos amis vous montreront les bons marchés qu'ils ont faits.

MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 9 P. M.

Allan's Angle des rues Craig et Bleury Et 2299 rue Ste Catherine.

x

Bons Marchés en PIANOS

No 1

Steinway carré, $175.00, coût $675.00, un des meilleurs instruments des grands manufacturiers. Très belle caisse en palissandre sculpté, magnifique son riche et puissant. Sept octaves, toutes les améliorations modernes. Le ton, le mécanisme et l'apparence tels que ceux d'un piano neuf. Conditions $13 comptant et $6.00 par mois.

No 2

Piano droit de Nordheimer, coût $375.00, prix de bon marché, $185.00, caisse en bois naturel, cadre métallique, ton de basse très fort, trois cordes, à peine usé, très beau son et très bon mécanisme, ainsi que sa casse, il passera pour neuf. Conditions $10.00 comptant et $6.00 par mois.

No 3

Piano droit de Bell, coût $450.00. Notre prix, $225.00. Sept octaves et un tiers, grandes dimensions de Cabinet Grand droit, caisse en bois naturel, cadre métallique, trois cordes à chaque note, très forte basse, un véritable bon marché. Conditions, $15.00 comptant et $5.00 par mois.

Les précédentes sont trois de nos offres spéciales à bon marché et ne peuvent être répliquées. " Premier venu, premier servi. " Ecrivez ou venez voir les entrepôts de pianos de **LINDSAY-NORDHEIMER, 2366 Rue Ste Catherine, Montréal.**

TAPIS A BON MARCHE

Carpettes cousues, en Bruxelles, Wilton, Axminster, Tapestry, dans toutes les dimensions, et convenables pour n'importe quelle chambre, et en une varieté de de dessins et couleurs, de 15 p.c. à 35 p.c. d'escompte et 5 pour cent en sus au comptant.

Los acheteurs intelligents apprécieront cette occasion d'épargner de l'argent.

Commandes par la poste exécutées avec soin.

THOMAS LIGGET, EDIFICE EMPIRE, 2474-2476 rue Ste Catherine, Montréal.

Le Magasin ferme le Samedi après-midi, durant Juillet et Août.



Le Lait des Dames Romaines

Est sans contredit la plus merveilleuse préparation pour embellir le teint et velouter la peau ; il fait disparaître infailliblement le masque, les rousseurs, les taches, les vers, les boutons à tête noire, les rides et les démangeaisons.

POUR HOMMES

Il est sans rival pour calmer les feux du rasoir. Loin de détériorer la peau, comme le font la plupart des Poudres et des Eaux de toilette, il tonifie, prévient et guérit les maladies de la peau.

Une seule bouteille de 25c, en s'en servant tous les jours, peut durer deux mois, et votre argent vous est remis s'il ne donne pas satisfaction. Si votre pharmacien ne l'a pas, adressez-vous à CHEVELURINE MFG. CO., 1437 rue Notre-Dame, Montreal.

19,21,23

MERES,

Aimez-vous votre Enfant?

Si vous l'aimez, vous voulez pour lui la santé qui procure le bonheur. Nous attirons votre attention sur le **TRESOR DES NOURRICES** du Dr PICAULT, pour empêcher les convulsions chez votre enfant qui fait ses dents ou pour le rendre fort de faible qu'il est. Les bouteilles portent le nom du Dr Picault soufflé dans le verre. Prix: 25c la bouteille, ou six bouteilles pour $1.25. Préparé par les seuls propriétaires:

EVANS & SONS, LIMITED,

Montréal et Toronto, Canada. 138 William St., New-York, U. S. A.

(2)

SIR EDMUND BARTON

Londres, 21 — L'hon. Sir Edmund Barton, premier ministre de l'Australie, et Sir John Forrest, ministre de la défense, dans le même gouvernement, sont partis hier pour New-York.

La grande vente à réduction

de jupes, costumes, blouses, etc., se continuera vendredi et samedi, vu le mauvais temps, à la manufacture Marchand, 1453 Ste Catherine.

LE GRAND TRUST

New-York, 21 — On dit que le voyage de Schawb a simplement pour but d'organiser les industries métallurgiques d'Europe, et d'organiser avec elles le partage des marchés du monde.

Cette besogne a déjà été ébauchée par Pierpont Morgan, ; grâce au trust de l'Océan, les Américains peuvent faire la loi à leurs compétiteurs européens en menaçant leurs marchés.

MONSOON n'est vendu qu'en Paquets cachetés. Jamais autrement. Achetez-en un paquet chez votre Epicier et essayez-le. Il est délicieux.

MONSOON

LE MARCHE MASSICOTTE

1470 Rue Sainte-Catherine.

Demain, grande inauguration de notre magasin depuis si longtemps en réparation. C'est avec un légitime orgueil que nous invitons le public à venir visiter cet établissement qui est certainement le plus joli et le plus complet du genre et du stock a été marqué à meilleur marché que jamais auparavant. La liste qui suit va vous démontrer que ça paiera n'importe qui de venir faire son marché ici, demain.

Très Spécial

200 boîtes de sardines à l'huile à	3½c
500 livres de belles grosses noix de Grenoble, de 15 cents la livre, pour	6½c
100 livres de bon poivre blanc de 25 cents la livre, pour	12½c
Cacao pour le déjeuner, de 40 cents la livre, pour	12½c
Essences de vanille, citron, ratafia, etc., de 10 cents la bouteille, pour	5½c
Vermicelle en boîte de 1 livre, valant 10 cents, pour	4½c
Tapioca ou sagou pour pouding, de 8 cents la livre, pour	3½c
Corn starch, en paquet de 10 cents, pour	5c
Mine grasse Sultana, de 10 cents, pour	5½c
Vinaigre pur de 40 cents le gallon, pour	25c
Huile d'olive pure, de table, de 35 cents, pour	22c
Poudre à laver en paquet de 5 cents, pour	2½c
Steak dans la ronde, à la livre	8½c

Viandes

Steak, haut côté, la livre	7c
Agneaux, 6 cents et	9c
Veau, 5 cents et	8c
Porc frais, à la livre	9c
Rôtis de porc frais, la livre	11c
Boudin et saucisse, 3 livres pour	20c

Beurre, Fromage, Œufs

Le meilleur crémerie, à la livre	21c
Le meilleur de Laiterie, à	20c
Beurre à pâte	18c
Le meilleur fromage, à	14½c
Oeufs frais, garantis, à la douzaine	17½c

Vins et Liqueurs

Bon vin canadien, vin de cerises de France, vin de gingembre, tous de 25 cents la bouteille, pour	10c
Vin blanc sherry sec, de 50 cents la bouteille, pour	25c
Gin en petit flacon pony, de 25 cents, pour	19c
Gin en flacon de 55 cents... Pour	42c
Et les gros, de 85 cents... Pour	65c
Gin Old Tom ou gin London, de 75 cents, pour	50c
Brandy en bouteille de 75 cents, pour	47c
Brandy Guestier Fils et Cie, de 90 cents, pour	65c
Brandy Guestier Fils, le meilleur brandy importé à $1.50 la bouteille, pour	99c
200 flasques de bon brandy, de 40 cents, pour	25c
Rye whiskey, de 40 cents la bouteille, pour	32c

Pour vos Lavages

Poudre à laver en paquet, de 5 cents, pour	2½c
Eau de Javelle, de 7 cents le flacon, pour	3½c
Savon Eclipse ou Comfort, de 5 cents, pour	4c
Savon Fels-Naptha, de 7 cents, pour	5½c
Savon Barsalou, à	5½c
Lessive concentrée, de 10 cents la boîte, pour	7½c
Borax en paquet de 10 cents, pour	3½c
Soda à laver, à la livre	1c

Tabac

Tabac à chiquer Currency, de 60 cents la livre, pour	20c
Ou les paquettes de 10 cents, pour	3½c
Tabac Rose pressé en paquettes, à la livre	20c
Tabac canadien pressé en paquettes, la livre	12½c
Tabac rouge et quesnel, de 40 cents la livre, pour	25c

Pharmacie

C'est la première journée, depuis notre incendie, que nous sommes en état de remplir les prescriptions de médecins ; comme par le passé, toutes les prescriptions seront remplies avec le plus grand soin, avec les drogues les plus pures, et à moitié prix de n'importe quelle autre pharmacie.

Très Spécial

Papier à mouche collant, de 5 cents pour	2½c
Acide tartarique, de 10 cents l'once pour	4c
Acide borique, de 20 cents l'once, pour	12½c
Fluide Magnésie concentré, de 25 cents pour	15c
Anticolérique, de 25c pour	10c
Emplâtres de Belladone troués, de 25 cents pour	10c
Bouteilles-nourrices, bouchons en verre, de 20c pour	12½c
Pâte de soufre pour rats ou punaises, de 25c pour	10c
Punaizone, de 25c pour	10c
Eau Carabana à	22c
Eau de Vichy, de 25c pour	10c
Effervescent Salt, flacon de 60 cents pour	30c
Sedlitz en boîtes de 25 cents pour	12½c
Sedlitz Chantaud, de 75 cents pour	55c
Ozone, bouteille de 50 cents pour	45c
Peruna, de $1.00 pour	75c
Célert composé de Paine, de $1.00 pour	65c
Huile de foie de morue de Wampole	65c
Pilules de Carter, à	15c
Cachets Stearn	15c
Poudre de viande carnigène	$1.15
Pilules Rouges Franco-Américaines, Pilules d'Or du Dr Pasteur, Pilules Longue-Vie Bonard, Pilules Moro, de 50 cents, pour	33c
Pilules de Vallet, de 50 cents le cent, pour	20c
Sirop d'hypophosphites composé, de $1.00, pour	50c

Pour la Toilette

200 boîtes de savon de pin parfumé, 3 morceaux par boîte, valant 25c la boîte, pour	5c
Savon Cuticura, de 35c pour	27c
Savon à barbe Parisien, de 10 cents pour	3½c
Cuirs à rasoir, de 25c pour	7½c
Savonnette en nickel, de 25 cents pour	10c
La Prodigieuse Cheviurine de Paris, de 50c pour	33c
Lait des Dames Romaines, de 50 cents pour	25c
Crème dentifrice française, de 25 cents pour	15c
Corsène de $5.00 le traitement, pour	$3.50
Eau de Floride, bouteille de 50 cents, pour	30c
Bay Rhum, de 50c pour	25c
Peignes fins en ivoire, de 25 cents pour	10c
Gros peignes à démêler, de 25 cents pour	15c
Brosses à dents, de 15c pour	5c
Vernis à chaussures, de 25c pour	15c
Et celui de 10 cents pour	7½c
Ammoniaque parfumée, de 25 cents pour	15c

Parfums

1,000 bouteilles - échantillons des meilleurs parfums français, seront distribuées à	5c
Parfum pour le mouchoir, La France Rose, Trèfle Odorant, Lilas Blanc, etc., etc., de 50 cents l'once pour	25c

Colonial House

Square Philippe

DEPARTEMENT DE La Coupe

Un grand assortiment de draps, en Thibet, Cheviotte, dite Blind et de manufacture dite éponge, tels sont les draps qui auront la priorité cet automne, dans la confection des complets de gala.

Un nouvel assortiment de complets de ville et d'habits Tuxedo, en cheviottes et drap de Vigogne.

Une grande variété de cheviottes grises, en style uni et style dit diamant, pour des pardessus d'automne.

Vêtements faits selon la mode anglaise et américaine, ajustage et finis garantis.

DEPARTEMENT DES Articles POUR Hommes

CHEMISES A DEVANT PLISSE ET FANTAISIE POUR HOMMES, toutes les dimensions, moins 20 pour cent.

LINGE DE CORPS FANTAISIE EN BALBRIGGAN RAYE, POUR HOMMES, à 85c pour le complet, moins 33 1-3 pour cent.

LINGE DE CORPS EN BALBRIGGAN GRIS NATUREL, POUR HOMMES, moins 33 1-3 pour cent.

CEINTURES EN CUIR POUR HOMMES ET GARCONNETS, moins 20 pour cent.

CRAVATES LAVABLES DITES TUBULAIRES, POUR HOMMES ET GARCONNETS, à 10c chacune.

Les prix antérieurs étaient de 20c et 25c.

DEPARTEMENT DES Marchandises Indiennes

Les touristes trouveront dans ce département une grande variété de paniers indiens, en foin odorant, nouveautés fantaisies en écorce de bouleau, décorées de brins de mousse de couleur, telles que porte-photographies, porte-cartes, boîtes à allumettes, étuis à cigares et cigarettes, porte-allumettes de poche, etc., etc.

PANTOUFLES INDIENNES en grande variété.

FRONDE INDIENNE, PIPES, MASSUES TOM TOM, TOM TOMS et AMULETTE MEDICINALE ; aussi quelques échantillons excellents de travail à jour fait avec des perles, ce genre d'ouvrage se fait maintenant très rare.

Nouveautés en Flanelles

LES FLANELLES BORDEES sont les plus récentes et les plus fashionables pour les blouses et Kimonos. Nous avons une grande variété de ces marchandises maintenant en magasin, de facture légère et lourde.

Nouvelles Flanelles-Cachemires Françaises rayées, tachetées, avec dessins.

Nouvelles Flanelles d'Opéra Françaises, en grande variété.

Attention Spéciale donnée aux Commandes par la Poste.

Henry Morgan & Co.
MONTREAL.



VALISES

.....POUR.....

La rentrée des Classes

Rappelez-vous que la maison

..LAMONTAGNE..

Fait une spécialité de

Valises adaptees pour les Eleves

Elles sont magnifiques en tous points, durables, solides et d'une bonne apparence. Prix très avantageux. Votre visite sera hautement appréciée.

H. Lamontagne & Cie, 1902 Rue Notre-Dame
Edifice Balmoral, Montréal

Gratis

Nous vous enverrons une boîte échantillon des **Pilules d'Or du Dr Pasteur** sur réception de 2 cents en timbres.

Constipation Guérie

A LA CIE DES PILULES D'OR DU Dr. PASTEUR,

Messieurs,

Je souffrais de constipation depuis l'âge de 17 ans. Je suis âgée de 27 ans maintenant. J'ai employé beaucoup de médecins et pris une foule de remèdes pour cette maladie. J'ai éprouvé du soulagement, mais ça ne durait pas. Je n'étais que 5 ou 6 jours bien et ensuite ma maladie me reprenait. J'ai lu vos annonces sur les journaux disant que les Pilules d'Or du Dr Pasteur étaient excellentes pour la constipation. J'en ai acheté une boîte pour essayer ; j'ai ressenti du mieux dès les premiers jours ; j'ai continué le traitement, et aujourd'hui je dois vous dire que je suis complètement guérie. Merci beaucoup. Votre toute dévouée,

DLLE OLIVINE BOURDON, West Gardner, Mass.

LES PILULES D'OR DU Dr PASTEUR

sont vendues partout 50 cents la boîte ou $2.50 pour six boîtes. Si votre marchand ne les a pas, adressez-nous votre commande, elles vous seront expédiées franco au Canada et aux Etats-Unis.

Cie des Pilules d'Or
Incorporée par le Gouvernement
162 rue Saint-Denis, Montréal.

LE NOUVEL ALIMENT DE CEREALE PRET A SERVIR

"FORCE"

DEMANDEZ-LE A VOTRE EPICIER

Frappé mortellement d'un coup de Couteau

Un citoyen de Québec, du nom d'Alfred Beauchamp, est trouvé baignant dans son sang,sur les "Cove Fields" en arrière de la salle des manèges -- La victime portait encore dans l'abdomen un couteau qui avait pénétré jusqu'à la garde.

Le cadavre de la victime n'a été découvert que ce matin, vers 7 heures, par un soldat qui demeure dans la tour Martello No 3 — Le malheureux laisse une femme et quatre enfants en bas âge. — On se perd en conjectures sur l'auteur de ce sanglant assassinat.

ENTREVUE DE NOTRE REPRESENTANT AVEC L'UN DES FRERES DE LA VICTIME DE PASSAGE A MONTREAL

Québec, 21 — Les événements semblent donner raison au vieux dicton qui veut qu'un malheur n'arrive jamais seul. Au moment où je vous télégraphiais, la nuit dernière, les détails de l'épouvantable meurtre de Mme Joseph Mathurin,

UN DRAME SANGLANT

se déroulait sur les "Cove Fields", champ situé entre les Plaines d'Abraham et la citadelle. Un nommé Alfred Beauchamp, débardeur, âgé d'environ 38 ans, a été assassiné à coups de couteau par un ou plusieurs individus. Beauchamp habitait au No 7½ rue Dartigny, faubourg St Jean-Baptiste, avec sa femme et la famille de cette dernière qui est éminente parmi la population anglaise de Québec.
Le défunt était reconnu comme un

MAUVAIS GARNEMENT

un "pard case" disent les Anglais. Il n'avait guère de goût pour le travail et il lui est assez fréquemment arrivé d'être traduit en correctionnelle pour diverses infractions. Il laisse quatre enfants en bas âge. Il est le frère de M. L. Beauchamp, associé de la "Dominion Fruit and Fish Exchange", de Québec ; de M. Gustave Beauchamp, marchand de fruits, de la rue St Jean, et de M. Ferdinand Beauchamp, marchand de fruits, de la Côte de Lamontagne. Ces trois messieurs sont de la plus haute respectabilité et leur frère Alfred, leur a souvent causé des ennuis. L'épouse du défunt se nomme Mary-Ann Bennett. Je l'ai vue chez elle, ce matin, et elle m'a dit que son mari était sorti de la maison

VERS NEUF HEURES

hier soir, disant qu'il ne serait pas longtemps absent, et elle ne l'a pas revu depuis. Son absence du logis, la nuit dernière, ne lui a pas causé trop d'inquiétudes, vu qu'il lui était déjà arrivé de découcher.

Mme Beauchamp ne confirme pas la rumeur qui circule, ce matin, à l'effet que son mari est sorti à la suite d'une querelle de ménage et après avoir proféré des menaces de mort contre elle.

Le cadavre a été découvert au milieu du champ, vers sept heures, ce matin, par un soldat qui habite la tour Martello, No 3, située sur le haut du rocher, près de là.

Vers cinq heures, ce matin, un petit garçon qui conduisait un troupeau sur les "Cove Fields" a vu un homme

COUCHE SUR LE COTE

près d'un petit sentier, mais il ne s'est pas arrêté pour si peu, croyant avoir affaire, comme la chose lui était déjà arrivée, à quelqu'ivrogne cuvant son vin.

En faisant sa toilette, ce matin, le soldat vit par la fenêtre, un homme étendu sur l'herbe courte de la plaine, et il en fit part à sa femme, qui lui déclara alors avoir entendu vers dix heures, hier soir, une voix crier :

" AU MEURTRE ! "

Cette révélation piqua la curiosité du soldat, qui se dirigea vers la forme inerte de Beauchamp. Celui-ci avait cessé de vivre probablement depuis quelques heures ; un gros couteau de poche était dans l'herbe, à deux pas du cadavre.

Avertie de suite, la police provinciale s'empara du cadavre, que le coroner Belleau a fait transporter à la morgue, où l'enquête aura lieu. L'endroit où reposait le corps est taché de sang, et on peut voir sur une ligne en zig-zag d'environ un arpent de long, la trace du passage du défunt marquée par

UNE LIGNE DE SANG

A quelques pas de l'endroit où le corps a été trouvé, on voit un autre placard de sang à côté duquel était la bottine du pieds droit du défunt. La tache de sang indique que Beauchamp a dû s'asseoir à cet endroit dans le but d'enlever ses chaussures qui étaient remplies de sang et devaient embarrasser sa marche. Le blessé a dû perdre connaissance dès ce moment, vu la perte de sang ; car de ce point à celui où il est resté, les traces indiquent qu'il a dû se rouler dans

UNE AFFREUSE AGONIE

Le malheureux a dû perdre un gallon de sang.

On se perd en conjectures sur l'auteur ou les auteurs du crime.

Toutes sortes de reumeurs circulent : Ainsi, Beauchamp ayant été rencontré dans les buvettes de la basse-ville, hier après-midi, en compagnie de quatre

ETRANGERS A LA MINE SUSPECTE

On croit qu'il a été assassiné par ses camarades auxquels il aurait donné rendez-vous sur les "Cove Fields". Cependant, on a acquis la certitude que deux des compagnons de Beauchamp ont passé la veillée et la nuit dans une hôtellerie de la basse-ville, ; quant aux deux autres, qui sont de vulgaires vagabonds,—"tramps", — ils n'ont pas été vus à Québec, depuis l'heure du souper.

Une autre théorie qui ne manque pas de vraisemblance, à cause des habitudes nocturnes de Beauchamp : c'est qu'on croit qu'il est allé dans la plaine à la recherche de quelques amoureux qu'il se plaisait à déranger et à insulter.

On sait que les "Cove Fileds" sont le rendez-vous de plusieurs couples qui, le soir, évitent les bruit des grandes rues et l'indiscrétion des réverbères et font la causette sur l'herbe. De même qu'une couple de mauvais sujets bien connus de la police, Beauchamp montait souvent une garde indiscrète dans la Plaine. Il se peut qu'il ait profité de la splendide soirée d'hier pour satisfaire sa curiosité, et qu'il se soit battu avec un amoureux indigné qui lui aurait fait un mauvais parti. Il semble certain que Beauchamp s'est lui-même servi de son couteau, car celui qui a été trouvé près de lui

ETAIT LE SIEN

et il était taché de sang. Beauchamp a été frappé de coups dans le bas ventre et dans l'aine.

Quelques-unes des blessures étaient fatales, les intestins ayant été perforés. Toute la police de Québec est sur pied, et elle s'entoure de beaucoup de mystère pour chercher l'assassin. On croit être sur une bonne piste.

Les docteurs Marois et Simard ont été chargés de faire l'autopsie du cadavre. L'enquête du coroner sera ouverte demain matin. Sur l'ordre du département du procureur général, elle sera conduite à huis-clos.

UNE ARRESTATION

Alfred Fortin arrêté sous une grave accusation

Vers une heure, cette après-midi, la police a opéré l'arrestation du

NOMME ALFRED FORTIN

domicilié Côte du Palais, sous l'accusation d'avoir tué Beauchamp. Fortin a passé la soirée d'hier sur les Plaines en compagnie de sa blonde, et, on suppose qu'il pourrait bien éclairer la justice sur les manières dont Beauchamp a trouvé la mort.

L'arrestation de Fortin est tenue aussi secrète que possible, mais comme la nouvelle du meurtre a créé un vif intérêt dans toute la ville, les limiers sont suivis de près par les curieux qui épient leurs nouvelles afin d'approfondir le mystère qui enveloppe cette triste tragédie. La découverte de Fortin a été amenée par les déclarations du soldat de la tour Martello qui a vu, hier soir, le sergent Lyndon, de la citadelle, en compagnie d'une jeune fille dans la plaine. La police a appris de Lyndon qu'il a eu connaissance d'une

BATAILLE ENTRE DEUX HOMMES

dont l'un d'eux "Fortin", s'est approché de lui en disant qu'il venait d'être attaqué par un étranger et qu'il s'était défendu de son mieux. Fortin portait des blessures qui lui ont été faites par son agresseur.

Ce dernier l'a frappé avec son couteau et Fortin a répliqué avec la seule arme qu'il possédait, son couteau de poche.

Lorsque le sergent Lyndon s'est aperçu qu'il y avait du tapage non loin de lui, il s'en est retiré prestement avec sa compagnie, et c'est cinq minutes plus tard que Fortin et sa blonde les rejoignirent et racontèrent l'échauffourée de l'étranger qui ne peut être autre qu'Alfred Beauchamp. La police est maintenant à chercher les compagnies de Lyndon et de Fortin. Ce dernier est un jeune charpentier qui jouissait de l'estime de ses patrons et de ses confrères. Il passe pour un homme tranquille, mais capable de se défendre lorsqu'une femme est insultée.

CE QUE DIT LE FRERE DE LA VICTIME

M. Gustave Beauchamp et M. Louis Beauchamp, exportateurs et marchands de fruits en gros, de Québec, étaient aujourd'hui à Montréal. Ce sont les deux frères de la victime Alfred Beauchamp, qui a été assassiné hier soir à Québec. Toutes les semaines, ils viennent à Montréal pour faire leurs achats de fruits aux encans qui ont lieu ici au "Fruit Exchange".

Un de nos représentants a eu, ce midi, une entrevue avec l'un d'eux, M. Louis Beauchamp, à l'hôtel Riendeau.

M. Beauchamp était fort impressionné par la triste nouvelle qu'il a reçue ce matin, de Québec. Le télégramme disait que son frère avait été trouvé mourant, ayant été assailli par un inconnu.

C'est notre représentant qui a appris à M. Beauchamp la nouvelle que son frère était mort. C'est probablement par ménagement qu'on ne lui a pas, tout d'abord, dit toute a vérité.

La victime était le président de la société dite des "Shore laborers", c'est-à-dire des ouvriers de bord travaillant sur les quais. Cette position avait été souvent pour lui la cause de difficultés qui lui avaient fait beaucoup d'ennemis.C'est probablement quelque individu avec qui il avait eu maille à partir, sur des difficultés ouvrières, qui lui aura administré ce coup mortel.

TEMPERATURE

Vent frais et modéré du nord; averses locales, puis généralement beau et frais.— Beau temps demain.

Montréal, 21 août 1902.

Température d'après le thermomètre de The Optical and Engineer's Supply Co. opticiens. Gérant : M. R. de Mese, ex-associé de Hearn et Harrison, 1628 rue Notre-Dame, Montréal :

Maximum, aujourd'hui	63
Maximum, l'an dernier	81
Minimum, aujourd'hui	58
Minimum, l'an dernier	68

Baromètre — 8 heures a.m., 29.73 ; 11 heures a.m., 29.73 ; 1 heure p.m., 29.67.

L'HON. H. THOMAS CHAPAIS

Il nous fait plaisir d'avoir à annoncer une nouvelle décoration de la Légion d'Honneur : celle de l'hon. M. Thomas Chapais, Conseiller législatif, journaliste, docteur ès-lettres et président de la Société St Jean-Baptiste, qui est nommé chevalier de l'Ordre. Peu de Canadiens-français ont des titres aussi évidents à cette distinction qui ne va jamais qu'au mérite. Journaliste éminent, orateur magnifique, chercheur infatigable, l'hon. M. Chapais jouit du respect universel et fait honneur à sa race.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur,

Je désire enrégistrer une énergique protestation contre l'avancé de M. Leguerrier, surintendant de l'enlèvement des déchets, disant que les carrières du quartier St Denis ne sont pas comblées avec toutes sortes d'immondices et qu'elles n'émanent aucune odeur. Cela est trop fort ; on peut nous refuser de choisir un autre dépotoir, on peut nous promettre de couvrir de terre tous ces déchets, et nous tromper sans que nous nous récrions, mais on ne parviendra pas à nous faire croire que ça sent bon. Nos demeures, nos maisons d'écoles et notre église sont infectées, à tel point que la fièvre typhoïde sévit chez nous presqu'à l'état épidémique.

Le chef du bureau de santé, après avoir approuvé nos griefs, refuse d'intervenir pour ne pas se montrer hostile à un des comités de l'Hôtel de Ville.

Nos médecins nous ordonnent de quitter le quartier et les officiers municipaux disent que nous avons eu tort de venir nous établir dans le voisinage d'une carrière. Si le conseil de ville ne prend pas les moyens de remédier à l'infection qui menace nos santés, nous verrons à obtenir la protection du Bureau Provincial d'Hygiène.

UN PROPRIETAIRE DE LA RUE MASSUE.

LE FEU AU WINDSOR

L'alarme est générale mais l'incendie fait peu de ravages.

Hier soir, le feu s'est déclaré dans le séchoir de la buanderie du Windsor. Les pompiers des postes 5 et 10 furent immédiatement appelés et quelques minutes plus tard une alarme générale appelait les autres postes de la division ouest. Les pompiers eurent vite raison de l'élément destructeur, mais tout le linge du séchoir fut consumé. La température très élevée du séchoir a beaucoup incommodé es pompiers.

Pendant que le feu faisait rage dans la buanderie, on n'en connaissait rien dans le grand salon de l'hôtel où l'orchestre continuait à jouer de plus belle.

Les dommages s'élèveront à environ $500. Le pavage en ciment du séchoir a empêché l'eau de se répandre ailleurs et de causer de grands dégâts.

PERSONNEL

—M. J. T. Cardinal, avocat, de la société Beaudin et Cie, part ce soir pour New-York et Buffalo, pour affaires professionnelles, en rapport avec la succession Correau.

—M. Henri Lanctôt est parti hier au soir pour l'Europe, dans l'intérêt du commerce de ses pharmacies. Il se propose de visiter l'Angleterre, la France, l'Allemagne, où il doit étudier sur place le système de l'abbé Kneipp.

Le soir même de son départ, plusieurs de ses amis ont voulu lui donner une nouvelle marque de leur estime en lui offrant un banquet au Viger.

Madame Lanctôt accompagne son mari. Nous souhaitons à M. Lanctôt réussite dans ses affaires, à lui et à son épouse un heureux voyage.

—M. le Dr Brennan est parti hier soir pour Rome, où il assistera à la grande convention gynécologique. il sera de retour à Montréal, vers le 20 octobre.

Le Rév. M. Eloi Laliberté, de Québec, et M. et Mme Ulric Paquin, de Deschambault, sont venus rendre visite à leurs amis de Montréal.

—M. J. A. Beaulieu, avocat, a transporté ses bureaux au No 1586½ de la rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice, ou il pratiquera en société avec MM. Archambault et Cadette.

L'échevin Robillard ainsi que le chef Benoit et leurs dames sont revenus, aujourd'hui, de "Caledonia Springs" où ils ont passé quelques jours de vacances. Ils parlent en termes très élogieux de cet endroit qu'ils considèrent comme un des meilleurs pour celui qui veut jouir d'un peu de repos.

Le lieutenant Victor Naeglé, du poste No 12, est de retour d'un voyage dans le Grand Nord, en compagnie de sa soeur et de sa fille Mlle Lydia Naeglé.

—M. Geo. Lesage, médecin du Bureau de santé de la ville St Louis, madame Lesage, son épouse, M. H. Pelletier, recorder de la même ville, ainsi que Mme Pelletier, sont partis pour Atlantic City, pour une quinzaine.

DE CHICACO A ST JEAN

Ce matin, sont arrivés à la gare Windsor les restes de feu John C. Dickie, fils du sénateur Dickie, de St Jean, N. B. Le défunt a succombé à une maladie pulmonaire à Chicago et son corps est envoyé à St Jean, pour inhumation.

CHORISTES ET TIREURS ANGLAIS A MONTREAL

Au nombre des passagers à bord du "Lake Simcoe", entré dans notre port aujourd'hui, se trouvent les membres du choeur du couronnement. Ils se proposent de donner des concerts dans toutes les parties du pays. Il y a aussi l'équipe des tireurs anglais qui viennent prendre part au concours de tir de l'Association de Tir de la Puissance. Ils concourreront pour le trophée "Palma".

MALADE

Nous regrettons d'apprendre la maladie bien grave de M. Wilfrid Sicotte, avocat, fils de l'hon. juge Sicotte. Il a subi une opération qui heureusement a réussi.

CONCOURS DE SAUTS EN HAUTEUR A L'HIPPODROME

Hier après-midi, lors du pique-nique des bouchers au parc Royal, le concours de sauts an hauteur n'a pu avoir lieu, parce que les barrières se sont brisées. Le président de l'Association a alors annoncé que cette partie du programme sera exécutée ce soir à l'hippodrome de M. L. H. Painchaud, édifice du patinoir Le Montagnard.

Le concours promet d'être intéressant et nul doute qu'il n'attire une foule nombreuse d'autant plus que M. Lawrence doit répéter son exploit de l'autre soir, c'est-à-dire franchir un obstacle de 6¼ pieds.

VEINARDS MALGRE TOUT

Quatre ouvriers tombent d'une hauteur de 30 pieds et ne se font aucun mal

Des gens qui peuvent se vanter de l'avoir échappé belle, ce sont M. J. Beauvais, entrepreneur, de St Henri, et trois de ses employés.

Ils travaillaient, hier après-midi, sur un échafaudage, à la construction du couvent de Laprairie. Tout à coup, l'échafaudage manqua et les quatre ouvriers tombèrent sur le sol, d'une hauteur de 30 pieds. M. Beauvais n'a reçu que de légères contusions, et les trois autres n'ont eu aucun mal.

Un autre ouvrier du nom de Joseph Lartier, demeurant au No 497 rue des Seigneurs, a aussi fait une chûte de 30 pieds hier après-midi, vers 5.45 heures, en travaillant à la construction des nouveaux entrepôts du Grand Tronc, au carré Chaboillez. Il a reçu quelques légères contusions et a été pansé à l'hôpital Notre-Dame.

TENTATIVE DESESPEREE

Trois forçats tentent de s'échapper

Frankport, Ky., 21 — Trois forçats ont tenté de s'échapper du pénitencier de l'Etat. Ils se sont sauvés dans un des ateliers et ont défié les gardiens. Le préfet a placé des gardes autour de la bâtisse et a décidé de réduire les forçats par la famine. A neuf heures, les bandits ont offert de se rendre ; mais on ne fit aucun cas de cette offre. Plus tard ils ont jeté une lettre disant que si le préfet voulait venir au pied de l'escalier, ils se rendraient. Le préfet décida d'accepter et se rendit avec huit hommes au pied de l'escalier. Les prisonniers se sont présentés ainsi qu'ils l'avaient promis, les mains levées ; mais comme ils descendaient, l'un d'eux baissa la main comme s'il voulait prendre un revolver. Il avait à peine fait ce mouvement qu'il recevait une balle dans la poitrine. Il est mortellement blessé. Les deux autres le voyant tomber se jetèrent à genoux et demandèrent au préfet de leur laisser la vie. Ils ont été conduits dans leurs cellules. Ils sont aussi blessés.

LA CONFERENCE ST VINCENT DE PAUL DE STE BRIGIDE

La société St Vincent de Paul, conférence Ste Brigide, fera un pèlerinage dimanche prochain, 24 août, à Ste Anne de Sorel.

Le départ aura lieu à 7 heures, du quai Molson, au pied de la rue Monarque.

Les organisateurs de ce voyage avaient d'abord nolisé le "Duchess of York", mais prévoyant par la vente rapide des billets que ce bateau allait être encombré et pressé par d'autres demandes, ils se sont vus obligés de noliser un autre vapeur.

C'est ce qu'ils ont fait, hier après-midi, en nolisant l'"Algerian". L'excursion aura donc de beaux bateaux à sa disposition, ce qui en assure le succès.

Les organisateurs ont aussi voulu ajouter l'agréable au sérieux, et ont aussi préparé un joli programme de bons amusements. De sorte que l'occasion est excellente pour les familles de faire un voyage très agréable. N'oublions pas qu'il s'agit ici de faire la charité et que la conférence de Ste Brigide a pris soin, l'hiver dernier, de 90 familles, et qu'elle a employé à secourir les pauvres la jolie somme de $1,600. Déjà, elle a acheté et payé 80 tonnes de charbon, le tout bien et dûment déposé en lieu sûr ; et, au prix du charbon actuellement, on sait ce que cela veut dire.

Le voyage est sous le patronage de M. l'abbé J. Al. Demers, curé de la paroisse.

On pourra se procurer des billets au presbytère de la paroisse de Ste Brigide, 34 rue Champlain.

Le prix des billets est de 75 cents pour les grandes personnes, et 35 cents pour les enfants.

Le prix des cabines est de $1.50.

EN BALLON

Paris, 21 — Le comte de la Vaulx se propose de faire en ballon la traversée de la Manche, vers le 13 septembre.

UNE ACADEMIE ANGLAISE

Londres, 21 — Le roi a accordé une charte à la "British Academy", dont le but est de promouvoir les études philosophiques, historiques, etc. Le premier ministre Balfour, lord Rosebery, l'hon. John Morley, l'hon. James Bryce, etc., sont membres de ce nouvel institut.

Encore la maison de Mme Hopkin

Après avoir été le théâtre d'un incendie mystérieux, elle est visitée la nuit par de singuliers personnages.

La maison de Mme Hopkins, 940, rue Sanguinet, est destinée à être célèbre dans les annales de la Ville St Louis. On se rappelle encore le mystérieux incendie qui a eu lieu dans la matinée du 12, et dont "La Presse" était la seule à relater les détails. Depuis la maison avait été fermée. Le jour de l'incendie, des huissiers s'étaient présenté pour vendre les meubles. Sur la promesse de Mme Hopkins de tout régler le vendredi suivant, M. St Arnaud, huissier, consentit à attendre. Or, lundi matin, le chef de police Clermont fut averti que les portes de la maison Hopkins étaient ouvertes. Il se rendit avec deux hommes et trouva M. St Arnaud en train de livrer les meubles achetés par M. St Pierre, lors de la vente faite le 13, et suspendue à la prière de Mme Hopkins.

Après leur départ, le chef cloua les portes et fenêtres et se retira. Dans la nuit du 19 au 20, comme il venait d'entrer chez lui, deux constables vinrent l'avertir que l'on avait enfoncé la porte chez Mme Hopkins. Dans la nuit du 20 au 21, la même chose se répète. Ceci n'est pas sans intriguer M. Clermont. D'autant plus qu'on n'a constaté aucun vol. Ce que les mystérieux visiteurs vont faire là est une énigme, le chef de police ne peut s'expliquer.

L'EXPOSITION DE ST JEAN

Les travaux d'organisation de la grande exposition agricole et industrielle qui aura lieu à Saint-Jean, du 8 au 13 septembre, se poursuivent avec beaucoup d'activité. Le bureau de direction de la compagnie formée à cet effet n'épargne rien pour assurer un succès complet à cette belle entreprise.

On est à construire de nouvelles bâtisses sur le terrain de l'exposition et à réparer celles qui existaient déjà afin que tout le confort désirable soit assuré aux exposants et aux spectateurs.

M. A. N. Deland, secrétaire de la compagnie, a déjà reçu une foule d'applications d'exposants, dont le nombre dépassera de beaucoup celui auquel on s'attendait. Ceux qui visiteront l'exposition provinciale de Saint-Jean pourront se faire une idée juste de la richesse agricole et industrielle de notre pays, car ils y trouveront la plus grande variété, en même temps que les plus beaux produits canadiens.

Le programme des amusements est très varié ; d'autre part, l'on pourra se loger très confortablement dans les spacieux hôtels de la ville.

Les compagnies de chemins de fer ont consenti à accorder des réductions considérables de tarifs de transport.

BIJOU TROUVE

En s'en allant à la messe, dimanche matin, Mlle Christine Labbé, employée au domicile d'un de nos magistrats, rue St Hubert, perdait une bague d'or, qui était en même temps un souvenir précieux.

Lundi, Mlle Labbé fit publier une petite annonce dans "La Presse" et mardi, un brave ouvrier, M. Granger, 18 Avenue Duluth, rapportait le bijou perdu.

ARRETEZ CE FUYARD !...

Une scène peu banale s'est passée, ce matin, vers 10 heures, dans la rue Gosford.

Le détective Demers était allé chercher au poste No 14 un prisonnier du nom de Percy Brown, arrêté, l'autre soir, rue Ste Catherine, pour prétendu vol de grand chemin.

En descendant du fiacre, où on l'avait installé, Brown tenta de prendre la fuite, en courant à toute vitesse vers la rue Craig.

Demers se mit à sa poursuite, et voyant que son prisonnier courait grande chance de lui échapper, il tira en l'air un coup de revolver.

Brown, frappé de terreur, s'affaissa dans la boue, et le policier s'en fût bientôt emparé, pour le conduire, cette fois, en toute sécurité, au bureau de la sûreté.

Cet incident sensationnel a attiré dans la rue Gosford une foule considérable, qui se demandait ce que pouvaient bien signifier ces coups de revolver et ces cris d'alarme du détective Demers à la poursuite du fuyard.

ASSEMBLEE

Les directeurs du Pacifique sont réunis, sous la présidence de Sir William Van Horne et préparent le rapport qui sera soumis à l'assemblée annuelle des actionnaires du 1er octobre

L'IGNORANCE DES ANGLAIS

Sur tout ce qui se rattache au Canada

Ottawa, 21 — M. A. Puttee, député ouvrier de Winnipeg, est revenu complètement épaté de son voyage en Angleterre ; l'ignorance des Anglais au sujet de tout ce qui regarde le Canada l'a stupéfié.

On lui a même demandé s'il fallait qu'un sujet britannique fût naturalisé pour être éligible au parlement canadien.

On regarde le Canada comme nation étrangère. Le député de Winnipeg a été très flatté de constater les progrès de la cause ouvrière en Angleterre. Il dit encore que le parti libéral anglais est un cadavre qui ne se relèvera jamais de la poussière où son programme rétrograde l'a conduit.

LA JUSTICE ATTEND BIEN LONG TEMPS

Le député grand-connétable Lambert a arrêté ce matin, Jérémie Coffey, 850, rue Huntley, ex-employé des postes, suspendu de ses fonctions ces jours derniers, par M. Beausoleil.

Le 8 janvier 1899,Mme Wm Sheehy aurait confié au prévenu une somme de $600, en lui recommandant d'aller la déposer à la banque.

Coffey aurait pris cette somme pour la convertir à son propre usage, et ce n'est que cette semaine que Mme Sheehy se serait aperçue de ce prétendu détournement. Elle a fait aussitôt arrêter son commissionnaire, et ce matin, en cour de police, ce dernier protestait de son innocence.

QUANTUM MUTATUS !...

Le constable Mercier a arrêté, la nuit dernière, George Master, ex-chef des contremaîtres des chemins de la "M. S. R." qui aurait extorqué une somme de $5 à un nommé Arsène Latour, 222 Avenue de l'Hôtel de Ville.

Latour eut une querelle avec un inconnu. Master fit mine de l'arrêter, puis, pour le laisser aller, en liberté, il aurait exigé cette somme de $5.

Master proteste de son innocence.

CETTE CAUSE DE LIBELLE

M. Edouard Charlier, accusé de libelle, proteste de son innocence. Il est défendu par Mtre Archambault, avocat de Louis d'Horset.

LES MANŒUVRES ALLEMANDES

Berlin, 21 — Des représentants de toutes les nations assisteront aux grandes manoeuvres allemandes, lesquelles auront lieu au commencement de septembre. Ces représentants seront les hôtes de l'empereur.

AUTOMOBILES OMNIBUS

Londrs, 21 — Le président de la General Omnibus Co. a déclaré hier qu'avant peu la compagnie aurait des omnibus actiés par un pouvoir moteur.

UNE PIERRE DANS L'ŒIL

Le Dr J. A. A. Asselin est victime d'un exploit de vauriens

Quel plaisir ont certains gamins de lancer des pierres sur des tramways inoffensifs et sur des passagers qui le sont encore moins ? C'est ce que nous ne pouvons dire. Mais il doit, en effet, y en avoir un, car cela semble très plaisant à plusieurs petits voyous en herbe qui font de ce jeu dangereux leur passe-temps favori.

M. le Dr J. A. A. Asselin, du Parc Lafontaine, en a eu, hier, la douloureuse expérience.

Il était dans un tramway qui montait la rue St Laurent. Rendu à la rue Saint-Dominique, idée lui vint de griller une cigarette. Il partit d'un siège en avant du tramway, où il était, pour aller s'asseoir sur un siège en arrière.

Comme il allait allumer sa cigarette, il reçut dans l'oeil un caillou qui lui fit voir une multitude d'étoiles et qui lui causa une blessure heureusement légère.

Le premier de ces gamins qui sera surpris à lancer ainsi des pierres devrait être puni sévèrement, afin de faire un exemple.

SUICIDE D'UN BOXEUR

Philadelphie, 21 — Charles A. Johnson, âgé de 34 ans, pugiliste et cycliste professionnel, s'est suicidé ce matin chez lui en avalant une dose de chloroforme. On dit que des malheurs domestiques sont la cause de cet acte de désespoir.

COLLISION FATALE

Shenectady, N.-Y., 21 — Quatre hommes ont été tués, hier, à la suite du tamponnement d'une partie des wagons qui s'étaient détachés de la tête du convoi. La collision a eu pour résultat le déraillement de plusieurs wagons qui ont été mis en pièces.

LA BOURSE

Montréal, 21 août 1902.

Les réalisations de bénéfices sur la Dominion Steel continuent et les ventes qui en résultent font baisser la cote de ce titre jusqu'à 74, puis il y a reprise et la clôture se fait à 76¾. Le Pacifique est très ferme ; il touche à plusieurs reprises 140 et revient finalement à 139¾ ; le nouveau titre fait 137. Twin City et Power, Nova Scotia, Toledo, Detroit et Richelieu sont cotés fermes. Les tramways de Toronto sont simplement soutenus.

A New-York, il y a aussi beaucoup de réalisations, mais le ton du marché est fermes. Londres cote en clôture les valeurs américaines assez fermes.

Le London and Paris Exchange, Limited, — Parker et Co., Toronto, — reçoit par câblogramme les cotes suivantes à la date du 20 août :

Marconi, 2⅝ louis ; Union Convertible, 113¼ ; Heidelbergs, 11-8 ; Salisbury Districts, 1 louis 1s 3d ; Kaffir Consols, 2 louis 7s 6d ; Otto Kopje, 1-11 ; Randfontein Estates, 3louis 8s ; Prospectors Matabeleland, 9-6 ; Bell's Transvaal, 1⅝ louis ; Oceanas, 2⅝ louis ; Hendersons, 1 louis 18s 9d ; Transvaal Devel., 1⅝ louis ; Langlaagte Star, 1⅝ louis ; Robinson Randfontein, 1 louis 8s 9d ; Le Roi, 2 louis ; Bullocks, 1⅝ louis ; Transvaal Exploration, 9-6 ; Nigel Deep, 1 louis 8s 9d ; Chartered, 3 louis 7s ; Johnnies, 3 louis 9s ; Great De Kaap, 4-6 ; Sutherland Reef, 5 ; Atchison, 95 ; Baltimore, 112½ ; Norfolks, 71½ ; Klerksdorp, 13-9 ; Nickerke, 13 ; Witkopje, 9-6 ; Rose of Sharon, 8-9 ; Klerksdorp Gold, 4-8 ; C. P. R., 141¾.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p.m.

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Vend	Ach.
Ca.Pac.	139½	139¼	B.Ont.		
Duluth Com	19	18	B.B.N.A.		
" Pfd			B.Mol.	218	214
M.S.R.	280	278	B.Tor.		250
West India			B.Marc.	160	158
T.St.Ry.	122½	121½	B.Royal		174
H.St.Ry.			B.N.Scot.		
St J. E.Ry.	130		B.Est T.		
L.St.Ry.			B.Queb.		
T.CityT.	128	127¾	B.Nat.		
" New			B.Union	130	
M.Belt Line			B.Com.		
R.&O.	108½	104½	B.Impérial		
C.Cab.	168	164½	B.Hoch.		
M.Tel.	170		B.Ottawa		
B.T.			Det. Elc.	87¼	87
C.P.R., new	136¾	136½	W.E.R.	200	
O.Gas Co.			N.W.L. com		105
Mont.P.			" Pfd	96¼	95
M.H.&L.	101½	101¼	Can.Paper		
Auer L.			L.&Mort.		
M.Cott.			Cao.C.Bds.		
D.Cott.	60	58½	Cab.R.. Bds		
" Pref.			H.&L.Bds.		
C.C.C.Co.			R.&O.N.C.b		
Md.Cot.Co.	88		M.Ry.Bds.		
Mtm.C.C.			M.Gas.Bds.		
W.Eagle			Bell T.Bds.		
Repub.			Can.P.Bds.		
P.M.Co.			Can.P.Bds.		
M.&L.			Col.C.Bds.		
Virtue			D.Cot.Bds.		
Car.Mck.			D.Coal. Bds		
N.Star M.	20		Tor.Ry..Bds		
L.PulpCo.	100		Int Coal Bds		
N.Salt Co			D.Steel Co.		
" Pfd			D.Steel Bds.	92	91½
D.I.&S.Co.	76½	76¼	" Pfd		
" Pfd	100	99½	N. S. S. Pfd.		
D.Coal Co	142	141	N. S. S. Com	114	112
" Pfd			N. S. S. Bds		
I.Coal Co.			B.Pck'A..A		
" Pfd	75	60	B.Pck'A..B		
F.Coal & C.			Ogilvie..Pfd	123	
R.Mont.		256	Ogilvie.Com		
D Pulp. Bds			Ogilvie..Bds		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 550 à 140, 125 à 139¾, 75 à 139 7-8, 25 à 140, 25 à 139¾, 50 à 139½.
Can. Pac. new — 175 à 137.
Lake Superior — 25 à 28½, 50 à 28.
Détroit Ry. — 425 à 87, 50 à 87½.
Dom. Steel Com. — 100 à 77, 425 à 76¼, 125 à 76, 2 à 76, 100 à 75¾, 25 à 75, 425 à 75½, 100 à 74 3-8, 100 à 74¼, 15 à 74, 125 à 74¾, 200 à 74½, 150 à 74¾, 73 à 75, 50 à 75¼, 50 à 75½, 25 à 75 1-8, 175 à 75, 25 à 75½, 25 à 76, 150 à 76¼.
Twin City — 75 à 128, 25 à 127¾, 175 à 128, 25 à 127¾, 50 à 127½.
Dom. Steel Pfd — 175 à 100.
Toledo Ry. — 25 à 34, 75 à 34¼.
N. W. L. Pfd — 100 à 96.
Twin New — 40 à 125.
Mont. St. Bds — 5700 à 107.
Mont. Power — 15 à 102, 75 à 101¼.
N. Scotia — 25 à 113½.
Tor. Ry. — 50 à 122.
R. et Ont. N. Co — 10 à 109¼, 25 à 109.
Dom. Steel Bds — 2000 à 91¾.
Mchts Bk. — 3½ à 158½.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Toledo — 25 à 34¼, 175 à 34 1-8, 25 à 34¼.
Mont. Power — 50 à 101½, 25 à 101¼.
Twin City — 125 à 128, 75 à 127¾, 25 à 128.
Duluth Com. — 25 à 18¾.
Dom. Steel Com — 25 à 75, 125 à 74¾, 75 à 74 7-8, 75 à 74¾, 50 à 75¼, 23 à 75¼, 150 à 75, 10 à 74¼, 200 à 75, 275 à 76, 100 à 76¼, 10 à 75½, 125 à 76½.
Do. Steel pfd. — 100 à 100, 10 à 100¼, 50 à 100.
Do. Coal Com. — 50 à 141.
Can. Pac. — 100 à 139½.
Détroit Ry. — 100 à 87.
R. et O. Co. — 50 à 108½, 25 à 108½.
Can. Pac. nouveau — 75 à 136¾, 25 à 136¾.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par fil privé de M. Charles D. Monk, 18 rue St Sacrement, Montréal

VALEURS.	Ouv.	Clot	VALEURS.	Ouv.	Clot
Am. Copper	65¾	65¼	Miss. Pac.	117¾	116¾
Am.L.Co.	32¾	32¾	MSt.P&SSM	70½	68½
" pfd			" prf.		134¾
Am.S.R.Co.	132¾	131¼	Met. Trac.		
" pfd			N.Y. C.& H.	164¼	163
Ana.M.C.	103¼	103	Erie Rail'd	40¾	39¾
A.T.&S.F.	92¾	92¼	" I pfd.	69½	69
" pfd		101¾	" II pfd.	54¾	54¼
Am.S. & W.			N.Y.O.& W.	35	35¼
Balt.&Ohio	110	108¾	Norfolk&W	70¾	69¼
" pfd	95½		Pacific M.	44½	42¾
Bro.Rpd T.	67½	67	Pres S. com.	50¾	50
Can.Pac		138¾	" pfd.	87¼	87½
Can.South		90	Peoples Gas	104¾	104¼
Ches.&Ohio	54¾	53¾	Phila. & R.	68	67⅛
Ch.B.&Q.			" I pfd.	86¾	86¾
Ch.Gas			" II pfd.	74	73½
Ch.&N.Wes			Pulman		
Ch.R.I.&P.	183	181	Sth. R. com.	41¼	40
Ch.M.&St.P.	189¾	184¾	" pfd.	98	98
Colora. Sth.	34¾	33¾	South. Pac.	73¾	73¾
" I pfd.			Tenn. C. & I.	69½	68½
" II pfd.			Texas Pac.	53	52¾
Con.G.N.Y.	223¾	223¼	Twin City	127½	128
Col.Fuel&I.	82½	75¼	U.S. L. com.		13
C.C.C.&St.L.	105½	105	U.S. L. pfd.	87	87
Del.L. & W.			U.S.S. com.	41½	40¾
Del.&Hud.	179¾	178¾	U.S.S. pfd.	90¾	90½
D.& R.G. c.	49¾	48¾	U.S.R. com	16½	16½
D.&R.G. Pfd	95½	95¾	U.S.R. pfd.		
D.S.S.&Atl.	18½	18½	U. Pac. com.	103¾	108¾
" pfd	33¾	33	U. Pac. pfd.	93	92½
Great North	196½	146¾	Wabash	33½	33¼
Gen. Elec.	185	188	Wabash pfd.	48¾	47¾
Jersey Cent.			West. U. T.	94	94¾
K. & Tex. c.	31¾	32¾	Wis. C. com.	30	29½
K. & Tex. p.	64¾	64¾	Wis. C.pfd.	55¾	54½
L. & Nash.	158	154¾			
Man. Elev.	133	134¾			

VALEURS MINIERES

Cours officiel fourni par M. DeBlois Thibodeau courtier de mines, 39 rue St Sulpice. Téléphone Main 3228.

	Vend.	Ach.		Vend.	Ach.
North Star	19½	15	San Poil		
Payne	18	16½	D. Trail Cons		1¼
Slocan Sov.	5½	3	Granby Con	300	
C. G. Fields	4½	3¾	Fairview	9	8
St Eugène			Dom. Cons.	7¼	
Ram. Carib.			M. & Lon.		¾
War Eagle	15	13	Stocks non Inscrits		
Centre Star	40	38½			
Iron Mask			M. & Boston	325	225
California	3	2	M. Christo.	1½	½
Evenig Star	4	2	Giant	4½	3½
Novelty			White Bear	4	3
Cariboo Hy.			Majectic	[illegible]	[illegible]
Carib. Mck.		18	Big Three	[illegible]	[illegible]
Virtue	11	8	Morrison	14	
Mont.&Oreg	3¾		Loud &Rich	20	
Republic	11	7½	Gold. Crown	2½	
Black Tail			Winnipeg	6	
Mou. Lein					

VENTES DE L'AVANT-MIDI

War Eagle — 1000 à 12¼.
Centre Star — 750 à 40.

BOURSE DE CHICAGO

Cours fourni par la maison Charles D. Monk, 18 rue St Sacrement.

		Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé	Sept	70¾	72	70¼	71⅝
	Déc.	67¼	68	67⅛	67⅞
	Mai.	69¼	69½	69⅛	69½
Blé d'inde	Sept.	55⅜	57¾	55¼	57
	Déc.	41½	43	41⅜	43
Avoine	Sep.	27½	28⅜	27⅜	....
	Déc	....	27	26¼	26⅞
Lard	Sept	16 82	17 00	16 82	16 85
	Oct.	14 55	14 72	14 52	14 72
Saindoux	Sept.	10 82	10 00	10 62	10 97
	Oct.	....	8 45	8 35	8 45
Côtes	Sept.	10 12	10 20	9 95	10 12
	Oct.	7 60	7 65	7 60	7 65

RIXE SANGLANTE SUR LA RUE STE CATHERINE

Henry Jackson, de la rue Craig, et Charles Smith, un noir, de la rue St Dominique, se sont pris de querelle, la nuit dernière, sur la rue Ste Catherine, à l'angle de la rue St Charles-Borromée. Après s'être administré force taloches, Smith voulant en finir saisit un gourdin et en asséna un violent coup sur la tête de Jackson. Celui-ci s'affaissa, et le sang se mit à couler abondamment d'une large blessure que venait de lui faire son adversaire.

L'ambulance fut mandée aussitôt et transporta le blessé à cette institution. On dut faire sept points de souture pour fermer la plaie béante. Il fut ensuite transporté au poste No 4.

En voyant tomber Jackson, Smith prit ses jambes à son cou, et alla cacher sa noire figure dans une salle de billard. Le caporal Corbett qui était parti à sa poursuite ne fut pas lent à le rejoindre.

Pendant tout ce temps la foule s'était amassée, et à la vue de tout ce monde groupé à la porte, Smith fut saisi de crainte.

Se croyant sur le point d'être lynché, il sortit un couteau et demanda au policier de le protéger. On lui enleva prestement son arme et sans autre incident il fut logé au poste.

Ils comparaîtront mercredi prochain devant le Recorder, pour répondre à l'accusation d'avoir causé du tapage sur la rue et s'être querellés.

MORT DE GEO. LEA

New-York, 21 — George Lea, directeur depuis 40 ans d'un grand nombre de théâtres, vient de mourir. Il était originaire de France.

LA TURQUIE SE REND

Constantinople, 21 — La menace de rupture des relations diplomatiques turco-américaines a eu son résultat. Les Turcs consentent à régler de nombreux différends.

Londres, 21 — Une dépêche de St Pétersbourg dit que les autorités ont refusé de remettre un passe-port au comte Tolstoï qui voulait quitter la ville.

NAISSANCES

LEONARD — A Montréal, le 20 courant, au No 64 avenue Mercier, l'épouse de M. Léonard, un fils : Joseph-Emile-Ernest.
Parrain et marraine, M. Ernest Gauthier et Mme Filiatrault, de St Henri, grands-parents de l'enfant.

JENKING — A Toronto, Ont., le 20 août 1902, Mme Jenking, épouse de M. E. Infield Jenking, une fille.

RUEL — A Montréal, le 13 courant, au No 347A rue St Laurent, l'épouse de M. P. E. Ruel, entrepreneur peintre, une fille, Marie-Emma-Graziella.
Parrain et marraine, M. Antonelli Dufresne et Mlle Emma Plessis dit Bélair.

SEGUIN — Monsieur et Madame Paul-Arthur Séguin, de Terrebonne, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille, Thérèse-Gaétane-Rollande, née et baptisée le 14 du mois d'août courant.

DECES

ALLARD — A Montréal, le 21 courant, à l'âge de 2 mois et 12 jours, Marie-Thérèse-Simone, enfant de Félix Allard, électricien, No 65A rue Rivard.
Funérailles privées.

BEAUDRY — A Hochelaga, le 20 courant, à l'âge de 1 mois et 15 jours, Alphonse-Léopold, enfant de M. Euclide Beaudry, No 20 rue Aylwin.

BRUNEAU — A la Pointe St Charles, le 20 courant, à l'âge de 26 ans, 11 mois et 26 jours, Rosa Gravel, épouse de Louis Bruneau.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 442 rue Centre, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église St Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 20 mois, Marie-Anne-Augustine-Herminie Chabot, enfant bien-aimée de J. H. Chabot.
Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 632 rue St Denis, à 9 heures a.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 246—2

CARLE — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 2 mois et 4 jours, Joseph-François-Alphonse Carle, fils de J. Alphonse Carle, tailleur, No 807 rue Lafontaine.
Funérailles privées.

CARLE — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 2 mois et 4 jours, Joseph-Francis-Eugène, fils bien-aimé de J. Alphonse Carle, tailleur.
Funérailles privées.

DUMONTET — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 40 ans et 13 jours, Romuald Dumontet, époux de Alida Tremblay.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 355½ rue Richelieu, Ste Cunégonde, à 6.30 heures, pour se rendre à la gare de St Henri et de là à St Rémi, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FINEL — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 38 ans, Azéline Brien dit Desrocher, épouse de Alexandre Finel.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 202 rue Poupart, à 6½ heures précises, pour se rendre à l'église St Vincent de Paul et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS — A Ste Scholastique, le 19, à l'âge de 32 ans, Marie-Alexandra Bouthillier, épouse de J. Henri Langlois, marchand.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à Ste Scholastique, immédiatement après l'arrivée du convoi de Montréal.
Les restes mortels seront transportés le même jour à Longueuil, par le convoi qui quitte Ste Scholastique, à 11.21 heures a.m., et qui arrive à Montréal, gare Viger, vers midi et demi.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 245—2

LAROCHE — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 16 mois et 9 jours, Joseph-Alphonse-Hubert, enfant de Alphonse Laroche.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 586 avenue Laval, à 8 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 31 ans et 11 mois, Annie Leduc, épouse de Bruno Légaré.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 137 rue Mitcheson, à 8 heures, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 245—2

PRUD'HOMME — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 31 ans et 6 mois, Amanda Bédard, épouse de L. J. Prud'homme.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 390a Lagauchetière, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU — Stanislas Viau, décédé à Montréal, le 21 août 1902, à l'âge de 58 ans.
Les funérailles auront lieu samedi, le 23, à Ste Martine, à l'arrivée du convoi du G. T. R. Départ de la maison mortuaire, No 173 rue St Laurent, à 6.30 heures a.m., précise, pour se rendre à la gare Bonaventure.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 246—2

SERVICES ANNIVERSAIRES

CHAPUT — Le service anniversaire de feu M. Léandre Chaput, sera chanté vendredi, le 22 courant, à 9 heures, à l'église de Notre-Dame de Grâces.
Parents et amis sont priés d'y assister. 245—2

JOLICOEUR — Samedi, le 23 août, à 7 heures, à l'église St Jacques, sera chanté le service anniversaire de M. Alphonse Jolicoeur, épicier.
Parents et amis sont priés d'y assister. 246—2

GRAVEL — A l'église du Sacré-Coeur, de New Bedford, Mass., mardi matin, a été chanté le service anniversaire de feu Melvina Dextrace, épouse de Alfred Gravel.

MESSES DE REQUIEM

LECOMPTE — Vendredi matin, à 6¾ heures, à l'église St Jean-Baptiste, une messe de requiem sera chantée pour le repos de l'âme de Jérôme Lecompte, entrepreneur.
Parents et amis sont priés d'y assister.